

Jean de la Brète

**Aimer quand même**

**BeQ**

Jean de la Brète  
**Aimer quand même**  
roman

**La Bibliothèque électronique du Québec**  
Collection *À tous les vents*  
Volume 862 : version 1.0

Jean de La Brète, pseudonyme d'Alice Cherbonnel, est née à Saumur en 1858 et décédée à Breuil-Bellay (Maine-et-Loire) en 1945.

Elle a écrit de nombreux romans pour jeunes filles et connut le succès avec *Mon oncle et mon curé* (1889). Couronné par l'Académie française (prix Montyon) et constamment réédité jusqu'en 1965, ce roman est porté à l'écran en 1938 par Pierre Caron, avec Pauline Carton.

# **Aimer quand même**

Édition de référence :  
Paris, Librairie Plon, Nourrit et Cie, 1909.

## I

Bernard Cébronne, fils d'un chirurgien qui avait eu ses heures de célébrité, et lui-même médecin éminent, traversait un soir de mai le jardin du Luxembourg. Absorbé dans une rêverie, il regardait distraitement les vieux arbres, témoins de tant de vieilles choses, les fleurs de printemps plantées à profusion dans les massifs, toutes les beautés nouvelles qui rajeunissaient les grandes allées.

C'était un de ces soirs doux et paisibles, où les promesses de la terre refleurie excitent les bons espoirs, calment les pensées douloureuses, où le bien semble émaner de la nature entière, où rien ne fait prévoir le mal.

Quelques promeneurs remarquaient la haute taille de M. Cébronne, son visage intelligent aux traits accentués, et peut-être se demandaient-ils quel était le sujet de sa méditation profonde.

La réponse leur eût été donnée si, le voyant s'arrêter devant des jacinthes magnifiques, ils l'avaient entendu murmurer : « Elle les aime... ces fleurs lui rappellent une époque heureuse de sa vie. Pauvre enfant ! »

Il s'assit sur un banc et s'absorba dans ses pensées jusqu'au moment où il se sentit frappé sur l'épaule.

– Ah ! c'est toi enfin, Henri ! Il y a une demi-heure que je t'attends, dit-il au nouveau venu en lui serrant la main.

L'ami, qui venait de le rejoindre, contrastait avec lui de la façon la plus complète. De taille moyenne, élégante, il n'avait pas cette apparence de force qui frappait chez M. Cébron. Avec son visage fin, terminé par une barbe en pointe, il ressemblait, moins l'expression d'astuce et de libertinage, aux portraits d'hommes peints à l'époque des Valois.

De vieille famille parlementaire, avocat de talent, M. des Jonchères était lié depuis son enfance avec le docteur Cébron.

– Quoi ! c’est toi qui rêves si profondément, Bernard ?

– Je rêve, oui ! Cela t’étonne chez un homme de travail et d’action.

– Non, rien ne m’étonne d’une nature comme la tienne... Je soupçonne depuis longtemps que tu es amoureux, mais comme, évidemment, tu désirais cacher tes sentiments, je n’ai pas questionné... L’heure des confidences est-elle venue ?

– Elle est venue... Voilà pourquoi je t’ai prié de me rejoindre ici.

– Eh bien ?

– Eh bien, dit M. Cébron, passant son bras sous celui de son ami et marchant lentement avec lui, eh bien, dans une heure j’aurai demandé la main de M<sup>lle</sup> Gertrude Deplémont.

– Deplémont ? répéta M. des Jonchères, je ne vois pas ce nom dans tes relations.

– Non... ce ne sont pas des relations mondaines. Il y a cinq mois, M<sup>me</sup> Deplémont est tombée gravement malade, un de mes clients que

je soigne depuis dix ans, parent de ces dames, m'a appelé auprès d'elles.

– Et alors ?

– Alors, pendant des semaines, deux fois par jour, j'ai approché M<sup>lle</sup> Deplémont. C'est une femme idéale, dit-il en s'arrêtant tout à coup.

– La femme qu'on aime est toujours idéale, répliqua en riant M. des Jonchères.

– Plus ou moins, Henri... et celle-ci a fait ses preuves dans le malheur.

– Dans le malheur... quel malheur ?

– Ce sont des femmes du monde ruinées. D'après un mot de leur ami, M. Deplémont ne valait pas cher.

– Elles sont de Paris ?

– Non, de province. Il y a cinq ans qu'elles se sont installées ici et travaillent pour vivre ; elles n'ont, en effet, qu'une rente viagère de quinze cents francs que leur a laissée une parente.

– Hum ! ce sont de bien minces renseignements pour une démarche aussi grave...



– Il suffit de les voir pour être renseigné, et je sais par leur cousin tout le bien que l'on doit penser d'elles. Aujourd'hui même, je vais poser des questions directes sur leur situation et leur passé. Elles ont certainement des souvenirs très douloureux ; lorsque, en causant avec M<sup>lle</sup> Deplémont, je lui ai parlé de son père, elle m'a répondu avec une émotion telle que je m'en suis voulu d'avoir touché à un deuil qui remonte, je crois, à quelques années.

L'avocat fronçait les sourcils d'un air mécontent.

– Drôle de mariage ! Bien au-dessous de ta position.

– Si tu voyais mesdames Deplémont, tu changerais d'avis.

– Elles peuvent être charmantes, mais...

– Mais, interrompit le docteur Cébron, je me suis marié une première fois d'après toutes les convenances mondaines, et j'ai été assez malheureux pour ne recommencer qu'à bon escient.

– À bon escient ? Précisément ! je ne vois pas que ce soit le cas.

– Pourquoi ?... M<sup>me</sup> Deplémont me dira la vérité, quelle qu'elle soit. Mais serai-je accepté ? Quels sont les sentiments de Gertrude ?

– Tu crois que des femmes, dans une situation aussi précaire, refuseront une pareille aubaine ? s'écria M. des Jonchères.

– Une pareille aubaine ! répéta Bernard mécontent. Ce n'est pas à ce bas point de vue qu'elles envisageront ma demande. Nous n'avons pas affaire à des femmes vulgaires.

– Une fille sans relations, dans une situation peut-être très fautive si son père a fait quelque grosse sottise...

– Et après ?... Je n'ai ni père, ni mère, ni sœur, ni frère que mon mariage puisse froisser. Ma position est très établie, et tu sais qu'une certaine sympathie...

– Si je le sais ! interrompit M. des Jonchères. Je sais aussi que la sympathie qui t'accueille partout n'a jamais été plus méritée ; je sais que...

– Je ne te demande pas de compliments, dit Cébronne, secouant en riant le bras de son ami. Mais, pour conclure, cette position solide, ma fortune personnelle et mon travail me permettent de me marier comme je l’entends.

– C’est certain... et je ne te dis pas de penser à un mariage vaniteux, mais entre cela et une union comme celle dont tu parles, il y a loin.

– Oui, répondit gaiement Cébronne, il y a loin... il y a toute la distance qui sépare le bonheur exultant des petites joies d’une union terne et conventionnelle. De plus, ce mariage est une bonne action. N’est-il pas navrant de voir une femme, une jeune fille délicieuse s’étioler sur un travail qui n’est pas fait pour elle et lui donne à peine le nécessaire ?

– Réflexion digne de toi, répondit M. des Jonchères. Mais cet aperçu philanthropique ne doit rien décider.

– C’est l’amour qui décide, répliqua Bernard en souriant. Toutefois, mon cœur bat de joie à l’idée de l’entourer du bien-être dont la ruine l’a privée, et de mettre à sa portée tous les moyens

de suivre les penchants généreux de sa belle nature, que je connais bien !

– Comment la connais-tu si bien ? Trop souvent, après un temps beaucoup plus long, on ne connaît pas les gens que l'on croit avoir pénétrés.

– Oui, mais, dans certaines crises douloureuses, le caractère se montre à nu. Fréquemment, je suis venu voir la malade à une heure où, plus libre de mon temps, je pouvais rester et causer un peu avec M<sup>lle</sup> Deplémont. Je lui ai prêté des livres que nous avons discutés ensemble. Elle a une intelligence ouverte, élevée ; je l'ai toujours vue délicate et sensée dans ses jugements, calme dans le malheur. Elle a été façonnée par une éducatrice austère : la douleur ! qui a développé et mûri plusieurs de ses qualités principales.

– Ah ! tu es bien pris ! s'écria M. des Jonchères avec émotion.

Il aimait profondément le docteur Cébronne, le regardant comme l'homme le plus droit, comme la nature la plus sympathique qu'il eût jamais

rencontrés. Il avait beaucoup souffert de le voir malheureux dans une première union, dénouée par la mort après trois années très tourmentées, et il redoutait une seconde erreur.

– Je devais, dit-il, te soumettre différentes réflexions, mais, à ton âge, surtout dans une carrière comme la tienne, un homme possède une grande expérience, aussi peut-être as-tu raison. Maintenant, je t'en veux d'être arrivé à un moment décisif sans m'avoir parlé.

– Je m'en veux à moi-même... et si tu n'avais pas été absent depuis quelque temps, je n'aurais pas attendu si tard. Je pouvais t'écrire, il est vrai, mais...

– Mais tu redoutais mes observations et tu voulais y répondre de vive voix... je le comprends ! Où demeure cette femme idéale ?

– À deux pas d'ici... rue Vavin.

– Alors je me sauve... tu meurs d'envie d'être débarrassé de moi et de marcher de ton pas ferme vers la réalisation du rêve !

– Ne plaisante pas... tout mon avenir heureux

dépend de l'heure présente.

– Mon cher Bernard ! Tu connais mon affection ? Dieu me garde de te froisser dans un moment aussi sérieux ! Et j'espère de tout mon cœur que tu as bien jugé.

– En la voyant, tu comprendras qu'il ne faut ni un grand jugement, ni une grande expérience pour apprécier une femme comme elle.

Il serra de nouveau la main de son ami, et s'éloigna rapidement.

« Il est foncièrement bon, se disait M. des Jonchères ; pourvu que ces femmes ne soient pas des intrigantes ! »

En trois minutes, M. Cébronne arriva devant une maison d'apparence ordinaire bien qu'elle contînt d'assez grands appartements. Le premier était habité par le parent de madame Deplémont, mais la maison étant double, celle-ci avait pris au dernier étage, sur le derrière, un modeste logement composé de quatre petites pièces claires et aérées.

M. Cébronne monta lentement les cinq étages

et fut introduit dans une chambre qui servait en même temps de salon et de salle à manger. Elle était propre et fort bien tenue, mais d'aspect si mesquin que jamais Bernard n'y pénétrait sans un serrement de cœur.

M<sup>me</sup> Deplémont et sa fille cousaient devant une table couverte des objets nécessaires à leur travail.

– Comment va mon ancienne malade ? demanda le docteur Cébronne en prenant la main de M<sup>me</sup> Deplémont.

– Très bien, docteur, répondit-elle, bien que sa pâleur et une sorte de fièvre la missent en contradiction avec sa réponse.

– La convalescence a été rapide, grâce à votre science et à vos bons soins, docteur, dit Gertrude avec un sourire qui laissait voir des dents superbes.

– Je voudrais la mine meilleure, répondit Cébronne. Il y a huit jours, c'était mieux. Avez-vous souffert depuis ma dernière visite ?

– Je vous assure que je vais très bien, répondit

M<sup>me</sup> Deplémont.

– Alors, insista Bernard en la regardant attentivement, vous avez eu quelque vive émotion ?

– C’est vrai ! dit Gertrude. Une très vive émotion ! Mais maintenant, tout va bien.

M. Cébronne pensa que le ton contraint de la jeune fille et la tristesse qui pesait évidemment sur elle et sur sa mère, indiquaient, au contraire, que tout allait mal.

Il remarquait également que Gertrude, dont la belle santé résistait à des épreuves multipliées et à une vie de travail assidu, était pâle et fatiguée. Il avait toujours vu de la douleur au fond des grands yeux d’un bleu presque noir, mais l’expression douloureuse s’accroissait ce jour-là au point de devenir presque sombre.

Le docteur Cébronne n’était pas un homme hésitant ; il prenait promptement ses décisions et les exécutait non moins rapidement. La conviction qu’un nouveau chagrin frappait celle qu’il aimait n’était pas faite pour modifier ses



habitudes, et, dans cette circonstance délicate, il parla sans aucun préliminaire diplomatique.

– Je suis venu, dit-il, non pour revoir ma malade, mais pour lui poser quelques questions.

– Des questions ? répéta M<sup>me</sup> Deplémont en regardant sa fille avec anxiété.

– Il faut m'en reconnaître le droit, madame, dit-il doucement ; j'aime mademoiselle Gertrude et je viens vous dire mon espoir.

Se tournant vers la jeune fille, il s'aperçut que son beau visage était bouleversé.

– Si vos sentiments répondaient aux miens, dit-il avec ardeur, je serais le plus heureux des hommes !

En le voyant entrer, elle avait pressenti le motif de sa visite. Plus d'une fois, elle s'était crue aimée, elle aimait elle-même passionnément l'homme qu'elle avait vu, pendant des mois, attentif et dévoué, intelligent de façon supérieure dans les idées discutées avec elle, bon dans tous les sentiments qu'il laissait entrevoir.

Il avait puissamment adouci l'impression

amère de Gertrude sur la vie, jugée souvent par elle avec une misanthropie bien naturelle chez un être jeune qui a passé par de terribles et humiliantes souffrances.

Elle l'aimait pour lui-même, elle l'aimait également parce qu'il avait dissipé les ténèbres qui assombrissaient sa vie morale.

Cependant elle se demandait quelquefois s'il lui était attaché au point d'épouser une femme non seulement sans fortune, mais assez pauvre pour vivre du travail de ses mains. Était-il au-dessus du singulier préjugé français qui met en état d'infériorité sociale la femme du monde obligée de travailler ? Elle répondait affirmativement ; elle croyait avoir assez justement observé le caractère de Cébronne pour être en droit de se dire à elle même :

« Il est au-dessus de préjugés plus sérieux que celui-là, et s'il demande ma main, je ne le quitterai pas pour toujours sans lui avouer mes sentiments ; je veux savourer cette seconde de bonheur. »

Le moment était arrivé ; il l'inondait en même

temps de joie et de douleur. Elle luttait contre les sentiments presque irrésistibles qui l'entraînaient vers un amour partagé, et le regard de détresse qu'elle jeta à sa mère impressionna péniblement M. Cébron.

– Parle, Gertrude, réponds toi-même, dit M<sup>me</sup> Deplémont d'une voix altérée.

Bernard observait avec surprise l'effort de Gertrude pour se dominer et parvenir à exprimer sa pensée.

– Répondez, je vous en conjure, dit-il. Je vous aime tant ! que je saurai me faire aimer, si vous m'honorez assez pour m'épouser.

– Je ne puis ni ne veux me marier, répondit-elle sans hésiter, et je regrette infiniment pour vous que votre cœur se soit égaré de mon côté.

– Égaré ! répéta Cébron avec étonnement.

– Oui... Ma mère vous dira le pourquoi de mon refus.

– Vous avez parlé de questions, dit M<sup>me</sup> Deplémont. Il y a dans notre passé des points trop douloureux pour que nous les abordions, et nous

vous supplions de comprendre à demi-mot.

Ces allusions n'apprenaient rien à M. Cébronne, mais il n'admettait pas qu'on eût la pensée de couper court à une explication.

– Mademoiselle, dit-il, si ce passé, dont parle madame votre mère, n'existait pas, m'accepteriez-vous comme mari ?

– Oui... avec joie !

– Gertrude, que dis-tu ? s'écria M<sup>me</sup> Deplémont avec un accent de reproche.

Mais Gertrude, se rappelant ses résolutions, voulait vivre dans sa plénitude la seule minute de bonheur que la vie, selon elle, pût verser dans son cœur affamé de tendresses.

– Dois-je croire que vous m'aimez ? dit M. Cébronne qui se leva avec vivacité pour s'approcher d'elle.

Les grands yeux expressifs répondaient clairement à la question.

– Vous devez le croire, dit-elle simplement. Il faudrait que je n'eusse ni cœur, ni intelligence pour ne pas apprécier...

Sa voix, faiblissant, se perdit dans un sanglot.

– Alors, reprit Cébronne avec joie, il n’y a pas d’obstacle. Pourquoi pleurez-vous, chère Gertrude ? Et si vous m’aimez, si vous croyez en mon amour, de quel droit briseriez-vous ma vie et la vôtre ?

– Ce n’est pas moi... ce sont les circonstances.

– Ces circonstances... je dois les connaître. C’est à moi de juger si vraiment elles mettent l’irréparable entre nous. Parlez ! je vous en prie ! confiez-moi tout ! Je suis de ceux qui savent trancher et surmonter les difficultés.

– C’est impossible ! répondit-elle pendant que certains souvenirs empourpraient subitement son visage.

– Croyez à notre reconnaissance, dit M<sup>me</sup> Deplémont d’un ton qui disait assez ses amers regrets, mais n’insistez pas ; renoncez à un projet irréalisable. Quant à nous, nous n’oublierons jamais la démarche qui honore si grandement ma fille.

– Singulière obstination ! répliqua Cébronne.

Qui vous dit que je ne devine pas la nature de votre malheur ? Ce que vous cachez...

Il s'arrêta, mais M<sup>me</sup> Deplémont, sur un signe d'entente avec Gertrude, répondit comme si la pensée de Bernard avait été clairement formulée :

– Oui, notre résolution cache de la honte ; cette honte ne nous atteint pas personnellement, ma fille et moi, mais elle pèse sur notre nom. Nous nous sommes éloignées de notre pays pour vivre ici inconnues, perdues.

Il regardait Gertrude dont l'expression ne dissimulait pas la plus vive souffrance.

– Je suis seul juge de mes actions, répondit-il. Vous savez, je vous l'ai dit, que je suis veuf depuis cinq ans et sans famille. J'ai donc ma liberté d'agir tout entière, et je briserai les difficultés réelles ou chimériques.

– Rien n'est chimérique, répliqua M<sup>lle</sup> Deplémont, et ce bonheur que vous m'offrez est inacceptable. Vous êtes riche, aimé, estimé de tous, je le sais ! et j'aimerais mieux souffrir indéfiniment que de jeter l'ombre du malheur sur

votre vie honorable et honorée.

Ces paroles généreuses et l'accent passionné de Gertrude émurent jusqu'au fond de l'âme M. Cébron.

– Vous parlez en femme dévouée dont j'admire depuis cinq mois le courage et l'abnégation, mais vous jugez trop vite. Encore une fois, moi, moi seul dois être juge de la situation. En avouant que vous m'aimez, vous me reconnaissez un droit sur vous, sur votre vie.

Un droit sur elle !... elle n'avait pas prévu cette réponse, lorsque, vivant en imagination la scène qui se passait alors, elle préparait ses phrases et pesait ses mots.

– Laissez-nous réfléchir, dit-elle, et revenez après-demain soir.

– Il serait si simple de vous décider aujourd'hui ! La question n'est-elle pas résolue par votre aveu même ?

– Il faut que nous causions seules, ma mère et moi...

L'altération croissante de ses traits et sa voix

tremblante semblaient un appel à la pitié de Cébronne.

– Soit ! dit-il ; et d’ailleurs puis-je vous obliger à répondre malgré vous ? Mais vous n’êtes pas insensible à mon amour et vous me faites souffrir !

– Ah ! si vous saviez !... vous ne m’adresseriez pas de reproches. Si je vous aimais moins, hésiterais-je à accepter ?...

Surpris et touché, il avait l’impression déconcertante de marcher lui l’homme droit, l’esprit net, sur un terrain vague, fuyant...

– Je m’y perds ! et comme un cœur féminin a de singulières subtilités ! s’écria-t-il. Tout mon bonheur à venir est contenu dans votre acceptation, et vous hésitez parce que vous m’aimez... Du moins vous me laissez un espoir sans lequel je serais bien malheureux ! et déjà, je veux, entendez bien, je veux vous regarder comme ma fiancée.

– Nous en reparlerons, dit-elle précipitamment en lui tendant la main ; adieu !



– Quoi ! n’ajouterez-vous rien à ce mot désolant ?

– Je vous ai avoué mes sentiments, dit-elle avec une angoisse que M. Cébronne devait se rappeler plus tard, et je vous suis infiniment reconnaissante de penser à moi...

– Le mot de reconnaissance est le dernier à prononcer, dit-il vivement. Je vous aime et vous prie de me rendre heureux, c’est tout !

Il attendit vainement une réponse et reprit avec chagrin :

– Je vous quitte malheureux, alors que je croyais... Enfin à lundi, n’est-ce pas ?

Elle fit un signe qui fut interprété par Cébronne comme une réponse affirmative.

Il habitait un vaste appartement dans une ancienne et belle maison au coin de la rue de Vaugirard et de la rue Bonaparte. M. des Jonchères, qui voulait savoir sans retard le résultat de sa démarche, l’attendait dans son salon.

– Comment, déjà toi ? dit l’avocat.

Et devant l'expression attristée de son ami, il ajouta affectueusement :

– Tu n'as pas le visage d'un homme heureux, mon pauvre Bernard !

M. Cébronne lui raconta presque mot pour mot sa conversation avec M<sup>mes</sup> Deplémont.

– Comprends-tu, devines-tu, quelle peut être la honte qui, à leurs yeux, rend impossible, au premier moment, une réponse favorable à mes désirs ?

– M. Deplémont a dû commettre quelque acte déshonorant, et ces femmes, qui sont délicates, ne supportent pas l'idée de te faire des révélations.

– C'est absurde ! car je parviendrais facilement, sans leur concours, à savoir la vérité.

– Sans doute... mais pour elles il n'y a pas que des révélations douloureuses... M<sup>lle</sup> Deplémont t'aime et ne veut pas t'entraîner dans un mariage qui pèserait sur toi un jour ou l'autre. C'est d'une âme honnête.

– Il ne pèserait jamais sur moi !... Qu'importent les sottises d'un homme que la

mort a fait oublier !

– La mort ?... Es-tu bien certain qu'il soit mort ?

– Comment certain ? Je n'en ai jamais douté : M<sup>me</sup> Deplémont et sa fille n'en parlent qu'au passé.

– Mais elles n'en parlaient pas souvent ?

– Très rarement... par des allusions.

– Il est vivant, affirma M. des Jonchères.

– C'est possible ! répondit Cébronne, affectant un ton tranquille. M<sup>me</sup> Deplémont se sera séparée, à l'amiable ou non ; c'est une situation qui se voit tous les jours et ne peut être considérée comme une entrave à mon mariage.

– D'après les propres paroles de M<sup>me</sup> Deplémont, il y a autre chose certainement ! As-tu remarqué un fait anormal dans ta visite de ce soir ?

– Rien !... si ce n'est que M<sup>me</sup> Deplémont paraissait souffrante, et, comme explication de sa mine défaite, m'a parlé d'une vive émotion...

– Ah ! ah !

– Eh bien... quoi ?

– La honte vient évidemment du mari. Tu ignores absolument s’il avait une position ?

– M<sup>lle</sup> Deplémont, lorsque je l’ai questionnée, m’a répondu : Mon père avait une très belle position ; il l’a perdue avec sa fortune. »

– Perdue par sa faute !... peut-être a-t-il été condamné à une peine quelconque ; le temps de cette peine terminé, il est revenu ces jours-ci, et sa femme, à peine remise de sa maladie, a supporté difficilement l’émotion de ce retour.

– La manie des déductions est bien forte chez un avocat, répondit Bernard en haussant les épaules.

– Ces déductions se tiennent admirablement si tu veux bien y réfléchir. Elles expliquent parfaitement l’attitude et les réponses de ces pauvres femmes que je plains maintenant de tout mon cœur. Elles ne sont pas des intrigantes ainsi que je le craignais, mais des victimes, comme j’en ai tant rencontré dans ma carrière.

– Je changerai leur sort, dit Cébronne avec ardeur.

L'avocat s'approcha vivement de son ami qui regardait vaguement par la fenêtre.

– Quoi ! si mes prévisions sont justes, tu persisterais ? Es-tu fou, Bernard ?

– Si l'amour est une folie, certes je suis fou, répliqua posément Cébronne.

– L'amour se guérit.

– Non... pas à mon âge, quand on aime... comme j'aime !

M. des Jonchères réprima un mouvement d'humeur et alla se jeter dans un fauteuil.

– Et tu ne connais personne les connaissant ? demanda-t-il après un silence prolongé.

– Mais si ! je t'ai parlé de leur ami qui m'a mis en rapport avec elles ; il connaît certainement leur histoire !

– L'as-tu questionné ?

– Indirectement... et les réponses ont été évasives. Mais lui aussi parle au passé de M.

Deplémont.

– Quel genre d’homme ? T’inspire-t-il confiance ?

– Il est excellent, mais original au dernier point. Il est ordinairement cloué dans son fauteuil par la goutte et, depuis une semaine, ne quitte pas son lit.

– En quoi consiste son originalité ?

– On le dit riche, et il refuse d’avoir des domestiques chez lui sous prétexte qu’il les hait. Pour le servir, il a une sorte de femme de charge qui tient et fait son ménage, mais ne couche pas auprès de lui, malgré ce que je lui ai dit à ce sujet. Quand il parle de Gertrude, c’est avec une affection enthousiaste qui m’a souvent touché.

– À ta place, avant de revoir cette jeune fille, je dirais à monsieur... comment l’appelles-tu ?

– M. de Chantepy.

– Eh bien, quand M. de Chantepy connaîtra tes intentions, il te dira tout. Avant une démarche décisive, tu aurais dû causer avec lui.

– Ma résolution était prise, répondit

tranquillement M. Cébronne. J'irai le voir, en effet, afin d'épargner à ces pauvres femmes des révélations humiliantes. Je leur dirai alors que je connais le mobile de leur détermination et que, à mes yeux, rien n'est un obstacle à mon union avec Gertrude.

Il prononça ces mots avec une énergie qui contraria M. des Jonchères.

– Voyons, Bernard, examinons la question sous son jour le plus noir. Supposons que M. Deplémont ait subi une condamnation, te vois-tu le gendre d'un déporté ?

Le docteur vint s'asseoir auprès de son ami pour discuter.

– Si cet homme est mort comme je le crois...

– Il vit !

– Tu n'en sais rien... S'il est mort, quelle qu'ait été sa vie, j'épouserai Gertrude.

– Et s'il ne l'est pas ?

Bernard rougit légèrement.

– Nous nous arrangerons de façon à ne jamais

le voir paraître. Il vivra et mourra à l'étranger.

– Et cependant, tu n'envisages pas sans rougir l'éventualité dont nous parlons ; ah ! puisque cette jeune fille t'aime, elle a bien raison de répondre à ta demande par un refus !

– Oui, elle m'aime ! dit Bernard avec joie. Elle m'aime, elle me l'a avoué, et, grâce à Dieu, elle ne refusera pas toujours.

M. des Jonchères se sentait irrité plus qu'étonné. Il savait qu'un cœur chaud, généreux, dévoué s'alliait aux qualités d'énergie et d'amour du travail si développées chez son ami.

– Après-demain soir, dit Cébronne, j'irai te rendre compte de mes deux visites. Je saurai mettre fin aux scrupules et aux hésitations qui s'élèvent entre moi... et le bonheur, Henri !

– Je t'attendrai, répondit simplement M. des Jonchères.

Mais il pensait :

« Tu ne trouveras personne... Je suis bien convaincu qu'en ce moment même, ces pauvres femmes cherchent le moyen de se dérober à



l'entrevue. »

S'il avait pénétré dans l'appartement de M<sup>me</sup> Deplémont, il eût constaté que son opinion était fondée.

Après le départ de M. Cébronne, Gertrude pleura longtemps, abîmée dans une douleur que sa mère contemplait avec désespoir.

– Ainsi c'est vrai !... tu l'aimes ! ma pauvre enfant !

M<sup>me</sup> Deplémont, femme intelligente et distinguée, dont les épreuves n'avaient pas abattu l'énergie, perdait cependant son courage en pensant à Gertrude.

Secrètement, elle versait bien des larmes sur sa fille trempée dans le malheur, et qui ne connaîtrait jamais les douceurs d'un heureux foyer. Beauté et qualités devaient mourir dans l'ombre sans avoir vécu, et la mère ne s'en consolait pas.

Elle avait été trop malade pour observer sa fille dans ses rapports avec M. Cébronne, et, en dépit de quelques soupçons, l'aveu de Gertrude

était un coup amer. Nature fière et naturellement concentrée, M<sup>lle</sup> Deplémont eût gardé très secrets ses sentiments si Bernard n'avait pas parlé.

Elle réprima son accès de chagrin et répondit :

– Oui, je l'aime ! de toute mon âme ! et il vient de me donner une grande joie.

– Une joie !... qui te fait pleurer bien amèrement, pauvre petite !

La fierté ombrageuse de Gertrude se révoltait facilement, elle n'aimait pas qu'on la plaignît, et le ton de sa mère l'aida à se ressaisir.

– Il est bien doux de se savoir aimée... aimée d'un homme comme lui ! Nous n'en parlerons plus, ma chère mère. Et maintenant, prenons nos dispositions pour partir dès demain, ou plutôt lundi matin ; je ne veux pas le revoir. Qui sait si je résisterais toujours à ses instances !

– Et tu es décidée à résister ?

– Quoi ! ne l'êtes-vous pas vous-même ? Devons-nous rougir devant lui ? Lui raconter... c'est impossible ! plus impossible que jamais, vous le savez bien !

– Te voir ce nouveau chagrin ! s’écria M<sup>me</sup> Deplémont. Je partirai avec *lui*, j’irai vivre à l’étranger, et toi, du moins, tu seras heureuse.

– Heureuse ! dans de pareilles conditions ! ma pauvre mère ! Ne le croyez pas. Nous resterons ensemble, et nous lutterons ensemble.

– M. Cébron apprendra tout quand il le voudra.

– Qu’il l’apprenne ! mais voyez la situation si, instruit par nous et regrettant alors sa démarche, il se croyait engagé d’honneur à poursuivre un projet qui lui répugnerait après une telle confiance... Je ne supporte pas une semblable idée !

– Je le crois homme, quand il aime, à passer outre...

– Nous n’en savons rien... et ce n’est pas à nous à le lui demander. Nous devons refuser.

Quelle que fût l’énergie naturelle de M<sup>me</sup> Deplémont, sa fille avait une nature plus forte et une intelligence beaucoup plus prompte.

– Nous quitions cet appartement à la fin du

mois, reprit Gertrude, nous le quitterons immédiatement sous le prétexte d'un voyage. Dans deux ou trois semaines, nous écrirons que nous le laissons, et nous prendrons des mesures pour faire enlever, sans nous découvrir, notre très mince mobilier. Mon cousin nous aidera par l'entremise de sa femme de charge ; on peut se fier entièrement à la discrétion de Sophie.

– Je sais bien, elle nous est dévouée ; mais comment trouver si vite un nouveau logement ?

– Ce doit être facile... nous chercherons demain, dans un quartier éloigné d'ici. Il nous faut seulement trois mansardes avec le nécessaire. C'est un malade, ajouta-t-elle en baissant la voix ; je le crois même très atteint, il aura besoin de quelques douceurs ; sa présence complique notre situation, et nous sommes obligées d'économiser sur le loyer.

– Oui... mais crois-tu que M. Cébronne abandonnera si facilement l'espoir de t'épouser. Il t'aime, et te cherchera...

– Je lui écrirai... je lui dirai que notre décision est irrévocable et tout sera fini.

Ce mot, prononcé par elle-même, lui parut insupportable, et la nuit, qui enveloppait les deux femmes, donnait à Gertrude la sensation physique d'une ombre épaisse qui planait sur sa vie et ne se dissiperait jamais.

– Le seul lien, entre le docteur et nous, est M. de Chantepy, dit-elle d'une voix fatiguée, notre vieil ami ne nous trahira pas et comprendra mieux que personne les raisons de notre refus.

Elle convint donc avec sa mère de chercher, dès le lendemain matin, un nouveau logement, et se retira dans sa chambre pour se livrer sans contrainte à la désolation de son âme.

Elle regarda son malheur en face, elle en épuisa imaginativement la grande amertume, puis descendit chez M. de Chantepy.

Elle revint un peu apaisée auprès de sa mère.

– Il partage notre manière de voir, dit-elle.

– Et il approuve notre départ précipité ?

– Je ne lui en ai pas parlé ; nous le lui dirons demain, si nous réussissons dans nos recherches. Qu'importent pour lui et pour nous quelques

jours plus tôt ? Il sait que nous devons partir ; néanmoins, je n'avais pas le courage, ce soir, de lutter contre des objections, et nous parlerons quand tout sera réglé.

## II

À midi, le lendemain, M. Cébronne reçut, par pneumatique, la lettre suivante :

« Cher docteur et ami,

« Je vous donne ce nom d'ami parce que vous êtes l'homme que j'estime le plus au monde, et je vous serre affectueusement la main pour votre démarche d'hier. Je la pressentais, je l'espérais même, car je vous crois assez d'indépendance d'esprit et de caractère pour ne pas reculer devant les révélations que j'entends vous faire.

« Gertrude m'a tout confié, mais, bien qu'ayant l'air d'abonder dans son sens, j'ai résolu de ne rien vous cacher. Instruit par un tiers, vous serez libre de vous retirer si bon vous semble, et l'honneur sera sauf puisque le refus d'hier est bien suffisant pour couvrir votre retraite. Mais si

vous persistez, comme je le crois, votre amour saura vaincre les scrupules délicats de cette charmante fille.

« Venez me voir dès aujourd'hui si vous le pouvez, ou alors demain dans la matinée.

« Du reste, j'ai besoin de votre visite comme médecin ; cette crise de goutte est plus longue que les précédentes, et vous me direz si vous prévoyez le moment où je sortirai enfin de mon lit.

« À vous très amicalement.

« CHANTEPY. »

Cébronne répondit aussitôt par télégramme.

« Je pars dans une heure pour Orléans où j'ai deux rendez-vous qu'il m'est impossible de remettre, n'étant libre, ou à peu près, que le dimanche. Malgré ma hâte de vous voir, il faut attendre à demain matin, vers dix heures, et encore je n'aurai à moi qu'une vingtaine de minutes, tant je suis débordé par mes



consultations.

« Vous ne soupçonneriez jamais le bien que m'a fait votre lettre, et vous avez mille fois raison : j'aime trop profondément M<sup>lle</sup> D... pour que des malheurs passés, dont je connais déjà la nature, me fassent reculer.

« À nous deux, nous triompherons, cher monsieur, et votre appui suffirait pour lever les difficultés. Mais il y a dans un amour partagé – car elle m'aime ! – une force irrésistible. Demain soir, je la reverrai, et ne la quitterai pas sans qu'elle se soit engagée.

« Bien cordialement vôtre.

« CÉBRONNE. »

Il revint chez lui au milieu de la nuit et rêva longtemps aux étoiles, pendant que les bruits sourds de la ville et les senteurs qui sortaient du jardin de Marie de Médicis s'associaient à sa joie intime.

Après son veuvage, il avait quitté la maison qui lui rappelait de tristes souvenirs, et nulle

femme n'était entrée dans son appartement actuel.

Il voyait déjà Gertrude apportant à son foyer solitaire la grâce de sa beauté, le charme de son intelligence et de ses qualités féminines. Son refus la lui rendait plus chère, car une vive admiration se mélangeait désormais à ses sentiments. Il avait la plus haute estime pour le courage silencieux et l'énergie dans le travail, mais il lui semblait surhumain qu'on refusât, par délicatesse excessive, de prononcer le mot qui doit terminer une existence malheureuse.

À dix heures, dans la matinée, son coupé s'arrêtait rue Vavin. La concierge se précipita au-devant de lui.

– Vous avez vu mon fils, monsieur le docteur ?

– Votre fils ? Mais non ! Est-il venu chez moi ? Est-il malade ? Je ne reçois jamais le matin.

– Non, non... il est allé vous chercher pour M. Chantepy qui est mort cette nuit.

– Mort ! s'écria Bernard.

Dans son saisissement, il demeura sans voix, sans entendre la concierge qui parlait avec volubilité.

– Mort ? répéta-t-il ; ce n'est pas possible ! Il m'a écrit hier et ne parlait que de son accès de goutte qui n'offrait aucun danger, je le sais.

– C'est une attaque, je pense, monsieur le docteur. Montez, je vous en prie.

M. Cébronne monta promptement, bien que le coup imprévu eût été si vif qu'il se sentait brisé, courbaturé comme s'il venait de passer par une extrême fatigue physique.

« Encore un chagrin pour ces pauvres femmes !... » se disait-il.

La porte lui fut ouverte par la femme de charge qui pleurait et, dans la chambre il trouva la concierge avec un ami de M. de Chantepy qu'on était allé chercher précipitamment. Sans être très lié avec le défunt, M. Verchaire, qui demeurait rue d'Assas, venait le voir assez souvent.

– C’est affreux, docteur ! dit-il. J’ai causé avec lui hier même ; il était assez gai, parce qu’il souffrait moins que les jours précédents.

Cébronne s’approcha du lit ; son examen fut long et minutieux.

– C’est une attaque, ou la goutte est remontée au cœur, n’est-ce pas, docteur ? demanda M. Verchaire un peu étonné de la longueur de l’examen.

Quelques secondes se passèrent encore avant que Cébronne se retournât pour répondre à la question.

– Non, dit-il du ton froid et un peu bref qu’il avait toujours dans ses consultations, non, rien de tout cela ! M. de Chantepy est mort empoisonné.

– Empoisonné ! répétèrent M. Verchaire et le concierge.

– Empoisonné ! dit la femme de charge consternée. Comment se serait-il empoisonné ? C’est affreux !

– Et j’ai lieu de croire que c’est avec de l’aconitine. En avait-il en sa possession, Sophie ?

demanda-t-il à la femme de charge qu'il voyait depuis dix ans et appelait par son petit nom.

– Je ne pense pas, monsieur, je ne lui ai jamais apporté d'aconitine.

– Vous lui faisiez toutes ses commissions ?

– Oui... toujours ! il marchait si lentement ! Et depuis deux semaines, il était cloué dans son lit. M. le docteur le sait bien.

– Oui, répondit distraitement Cébronne. D'ailleurs on ne délivre pas d'aconitine sans ordonnance, et moi, son médecin, je n'ai jamais eu à lui en ordonner. Il n'a pas consulté un spécialiste en dehors de moi ?

– Non, monsieur.

Sauf Bernard, qui avait recouvré son calme, ils se regardaient d'un air effrayé.

– Alors ? Vous concluez ? dit M. Verchaire.

– Je n'ai pas encore le droit de conclure, mais je soupçonne un crime. Où est la seringue Pravaz dont M. de Chantepy se servait pour ses injections de morphine ?

Personne ne répondant, il regarda autour de lui et aperçut l'instrument sur la cheminée. Il l'examina attentivement et ne vit aucun indice ; mais un papier froissé, jeté derrière un candélabre, attira son attention.

Il le déplia avec précaution et aperçut quelques parcelles cristallisées. De plus, le fond d'un verre, dans lequel avait probablement été dissoute l'aconitine, conservait encore un peu de liquide qu'il serait aisé d'analyser.

Cébronne, posant le verre et le papier, jeta un coup d'œil vers un secrétaire où la clef était restée.

– Prévenez le commissaire de police, dit-il au concierge, pour moi je reviendrai dans deux heures ; cette affaire est du ressort de la justice.

– M. le docteur ne veut pas attendre le commissaire ? dit le concierge tout tremblant.

– Ce serait normal, évidemment ! mais j'ai, avec un confrère, une consultation urgente, et je suis déjà en retard.

Il prit à part M. Verchaire.

– Voulez-vous être assez bon pour rester ici afin qu'on ne touche à rien en attendant la police. Ces pauvres gens sont assez bouleversés pour commettre une maladresse.

– J'attendrai, je vous le promets.

– Vous devriez déjà être parti, dit Cébronne au concierge.

Puis il s'approcha de la femme de charge qui sanglotait.

– Allons, allons, ma pauvre Sophie !

– Ah ! monsieur, un si bon maître ! Si j'avais été auprès de lui, ce ne serait pas arrivé ! Je n'aurais pas dû l'écouter !

– On n'en sait rien... En tout cas, vous ne pouviez pas l'obliger à vous garder, et vous n'avez rien à vous reprocher. Ne touchez à aucun objet avant l'arrivée du commissaire.

– Oh ! non... mais je ne veux pas rester seule.

– M. Verchaire reste avec vous.

Dans le désarroi où le jetait cette mort que les circonstances rendaient si pénible, Cébronne ne

songea pas à demander si M<sup>me</sup> Deplémont avait été prévenue. Au bas de l'escalier, l'idée lui vint de monter chez elle, mais en regardant sa montre, il changea aussitôt d'avis.

« Déjà une demi-heure de retard ! dit-il avec impatience. D'ailleurs, si elles ignorent encore leur malheur, les pauvres femmes l'apprendront toujours trop tôt. En revenant, j'irai chez elles. Quelle terrible chose !... »

Après ses visites qui l'absorbèrent jusqu'à une heure et demie de l'après-midi, il revint rue Vavin sans prendre le temps de déjeuner.

– Le magistrat vous attend avec impatience, monsieur, lui dit la concierge.

– Ah ! déjà là ?

– Oui, monsieur, depuis longtemps... M. le procureur de la République est même parti après avoir interrogé tout le monde dans la maison. M. le juge d'instruction voulait qu'on courût vous chercher, mais nous avons dit que vous deviez venir tout de suite après vos visites, sans rentrer chez vous.



Le juge d'instruction, M. de Monvoy, homme de soixante ans, magistrat intègre et bon, avait été très lié avec le père de Bernard. Il reçut Cébronne dans le salon et lui serra la main avec un plaisir évident.

– Ah ! mon cher docteur, dit-il à voix basse, il y a longtemps que je n'ai eu la satisfaction de causer avec vous, et nous nous revoyons dans de tristes circonstances.

– Le reproche que vous m'adressez paraît mérité, mais si vous saviez comme je suis débordé !

– Je sais... et ne vous adresse aucun reproche, croyez-le bien. Voyons ! passons sans tarder à notre affaire. Selon vous, il y a empoisonnement ?

– Assurément !... Voulez-vous entrer chez M. de Chantepy, je vous montrerai la preuve matérielle ?

Dans la chambre, un greffier écrivait, un agent de la sûreté était assis près du lit, et le concierge, que M. de Monvoy avait gardé auprès de lui,

attendait qu'on voulût bien le laisser partir.

Le docteur s'approcha de la cheminée.

– Voici, dit-il au magistrat, un morceau de papier qui contient encore quelques parcelles d'aconitine.

– Oui, nous l'avons déjà examiné sur l'indication que vous-même aviez donnée avant de partir. C'est vous, docteur, qui l'avez découvert ?

– C'était facile... l'assassin l'a jeté maladroitement sur la cheminée. De plus, dans ce verre, il y a un reste de liquide qu'on analysera.

– Pourquoi dites-vous l'assassin ? M. de Chantepy n'a-t-il pu s'empoisonner lui-même ? Il souffrait beaucoup de la goutte et...

– Il n'était pas homme à commettre une lâcheté pour éviter quelques souffrances, d'autant qu'il avait des principes religieux intransigeants. D'ailleurs, matériellement, la question de suicide ne se pose même pas. M. de Chantepy, depuis deux semaines, ne mettait pas le pied par terre. Il est mort dans son lit, et la seringue, qui a servi à

l'injection d'aconitine, est encore sur la cheminée, fort loin de la victime.

– En effet ! la conclusion s'impose. La mort a-t-elle été foudroyante ?

– Foudroyante ? Non ! Mais très prompt certainement. Employée à cinq milligrammes, l'aconitine tue un homme ; la dose employée étant évidemment beaucoup plus forte, un arrêt du cœur a dû se produire rapidement. Trente minutes, peut-être, après l'injection.

– À quelle heure, d'après vous, M. de Chantepy est-il mort ?

– Probablement vers dix heures.

– Personne, vous me l'avez affirmé, n'est monté chez M. de Chantepy hier au soir ? dit M. de Monvoy au concierge.

– Personne, monsieur le juge, je n'ai pas quitté ma loge.

– Les habitants de la maison ont été interrogés, chacun était chez soi et n'a rien entendu.

– Comme je l'ai déjà dit à monsieur le juge, M<sup>lle</sup> Deplémont est peut-être allée chez M. de

Chantepy sans que je le sache, car elle avait une clef et passait par l'escalier qui relie les deux maisons et sert d'escalier de service au bâtiment du devant. Mais si mademoiselle avait vu ou entendu quelque chose, elle m'aurait prévenu.

– Vous m'avez dit qu'elle faisait souvent la lecture le soir à M. de Chantepy ?

– Oui, monsieur... mais il n'est pas supposable qu'elle soit sortie de son appartement hier.

– Pourquoi ?

– Elle a dit à ma femme qu'elle avait fait ses adieux à M. de Chantepy avant le dîner, à cause des préparatifs de son départ.

– Comment, son départ ? dit M. Cébron en se tournant vivement vers le concierge.

– Oui, monsieur ! Ces dames sont parties aujourd'hui à six heures pour un petit voyage. Je crois bien qu'elles sont allées voir une amie de mademoiselle qui demeure en Suisse. Mademoiselle en recevait souvent des lettres.

– Est-ce pour longtemps ?

– Je ne crois pas, monsieur.

M. de Monvoy observait l'étonnement pénible et non dissimulé du docteur Cébron.

– Nous allons passer dans le salon pour continuer notre enquête, dit-il. Nous n'avons plus besoin de vous, ajouta-t-il en s'adressant au concierge qui se retira avec empressement.

– Ces dames habitaient ici depuis quelques années, et vous les connaissez beaucoup, docteur ?

– Beaucoup... quoique depuis peu de temps. Elles étaient très liées avec leur parent, c'est par lui que je les ai connues. Pauvres femmes ! Quel chagrin pour elles en apprenant la mort de leur vieil ami !

– Je regrette leur départ, reprit le magistrat, car elles nous donneraient sans doute des renseignements précieux. Croyez-vous qu'elles vous écrivent ?

– Oui... je suis sûr de ne pas tarder à recevoir des nouvelles, mais j'ai des raisons particulières pour être étonné de ce départ subit.

– Ce sont des femmes du monde ruinées,

paraît-il ?

Cébronne allait répondre quand une idée traversa son esprit.

– Je pense, dit-il en riant, que la justice ne se couvrira pas de ridicule en soupçonnant des femmes comme M<sup>me</sup> Deplémont et sa fille ?

– Qui parle de soupçons ? Mais la présence de personnes aussi liées avec la victime nous serait utile.

– Demain ou après demain j’aurai une lettre.

M. de Monvoy, qui examinait un papier, leva les yeux et rencontra le regard ferme, presque irrité du docteur.

– Revenons aux causes de la mort, dit-il froidement.

Il interrogea minutieusement Cébronne qui lui promit son rapport pour le jour même.

– Maintenant, dit le juge au greffier, allez m’attendre dans la chambre de M. de Chantepy, j’ai un mot confidentiel à dire au docteur Cébronne.

Il referma la porte avec soin et attira Bernard à l'autre extrémité de la pièce.

– Docteur, dit-il aussitôt, il y a des coïncidences fâcheuses ! J'ignore quels sont vos rapports exacts avec M<sup>mes</sup> Deplémont, mais tenez-vous sur vos gardes, car je vous confie que l'enquête se tournera, se tourne déjà de leur côté.

– De leur côté ! répéta Cébronne avec stupéfaction. Êtes-vous fou ? Oh ! pardon !... Mais savez-vous bien de qui vous parlez ?

– Non... et c'est pour le savoir que nous allons chercher.

Le premier mouvement de Cébronne avait été de répondre par un rire moqueur.

– Je m'excuse de ma franchise, mais vous allez me faire croire, dit-il, en haussant les épaules, que la magistrature est...

– Imbécile, voulez-vous dire ? Allons, Bernard, dit M. de Monvoy avec bonté, laissez-moi vous appeler toujours par votre petit nom, je vous ai tant choyé enfant ! et dites-moi quel intérêt particulier il y a pour vous dans cette

affaire ?

– J’ai demandé la main de M<sup>lle</sup> Deplémont avant-hier, et je la considère comme ma fiancée.

– Votre fiancée... et vous ignoriez son départ ?

Cébronne, frappé au cœur, recula de quelques pas, dominé par la colère la plus violente qu’il eût jamais éprouvée.

– Si vous n’étiez pas un magistrat dans l’exercice de son mandat, si vous n’étiez pas un ancien ami que j’honore, Dieu sait ce qui arriverait ! dit-il d’une voix étouffée.

M. de Monvoy était loin de s’attendre à la révélation de rapports aussi sérieux entre Bernard et M<sup>lle</sup> Deplémont. Pour des raisons particulières, il en était presque bouleversé, et se sentait toutes les indulgences pour les écarts de langage où une violente irritation entraînait Cébronne.

– Mon cher Bernard, calmez-vous, je vous en prie, et conservons l’un et l’autre notre sang-froid. Raisonner un instant : à ma place, vous penseriez comme moi que le départ de ces dames dans la matinée qui suit la nuit du crime, sans



même que vous ayez été prévenu, est au moins singulier ?

– Simple coïncidence !... et si c'est là toute la base de votre soupçon, il est aisé de l'ébranler, dit vivement Cébronne. Ma demande a été repoussée sur ce prétexte que des faits déshonorants pour leur nom ne permettaient pas à M<sup>lle</sup> Deplémont de se marier. J'ai insisté, afin d'obtenir une explication qui m'a été refusée. Mais je devais, ou, du moins, j'espérais la voir ce soir même et enlever la position. Elles ont fui par délicatesse dans la crainte de céder, et elles auraient cédé d'autant plus facilement que M. de Chantepy, leur conseiller et leur parent, était mon allié : il me l'a écrit.

– Quand cela ?

– Hier... me donnant un rendez-vous ce matin.

M. de Monvoy, les yeux baissés, réfléchissait, et ses appréhensions, en pensant à Cébronne, devenaient plus vives et plus pénibles. Il ne lui disait pas que les réponses de certains interrogatoires étaient une charge bien autrement grave qu'un départ précipité, bien que cette

dernière circonstance fût un nouvel anneau ajouté à la chaîne.

– Bernard, mon cher enfant, dit-il tout à coup, mon âge m'autorise à vous parler comme autrefois. Je m'intéresse à vous et vous aimez toujours comme le fils très cher d'un excellent ami, je veux donc vous donner un conseil tout paternel, que je vous supplie d'écouter et de suivre. Votre réputation grandit chaque jour, votre caractère est universellement respecté ; croyez-moi, acceptez la fuite de M<sup>lle</sup> Deplémont comme le moyen normal de ne plus la revoir ; c'est, du reste, son désir à elle-même. Paraissez seulement dans l'affaire comme le médecin appelé pour les constatations légales.

Chaque mot, chaque intonation ajoutaient à la stupeur de Cébron. Il comprenait que M. de Monvoy, à demi convaincu, cachait les raisons principales de sa conviction. Il sentait, en outre, que ses propres paroles avaient apporté un appui aux idées du magistrat.

Il réussit momentanément à contenir sa colère ; avec la promptitude de jugement qui

était, en temps ordinaire, une des qualités de son intelligence, il vit les conséquences, pour lui et pour Gertrude, de cette erreur à ses yeux monstrueuse, même si elle était promptement reconnue.

Jamais son amour n'avait été plus fort, plus ardent ; la générosité de sa nature le poussait à se poser en protecteur de la femme aimée qu'il savait être innocente, et si, malgré tout, les paroles paternelles de M. de Monvoy le touchaient, elles le révoltaient également jusqu'au fond du cœur.

– C'est M<sup>me</sup> Deplémont que vous soupçonnez particulièrement ? demanda-t-il.

– Non... sa fille.

Cébronne s'avança vers M. de Monvoy dans un mouvement violent, mais il s'arrêta court pour répondre avec une chaleur inexprimable :

– Rien n'est meilleur, plus pur, plus innocent que M<sup>lle</sup> Deplémont. Je le répète et le dirai hautement partout : elle est ma fiancée, je me considère comme son protecteur naturel et

malheur à ceux...

Il leva la main dans un geste éloquent.

– Mon cher Bernard ! de grâce ne cédez pas à un entraînement irréfléchi, lui dit M. de Monvoy.

– Entraînement irréfléchi !... Allons donc ! Suis-je un homme que l'on taxe d'irréflexion ? Mais je soutiens que je serais le dernier des lâches si je ne prenais pas en main la cause de la femme innocente à laquelle, il y a quelques heures, j'avouais mon amour. Vous ne persisterez pas dans votre accusation ! Ce serait odieux si ce n'était le comble du ridicule.

Il suivait son idée sans peser ses mots, et c'est à peine s'il pensait à M. de Monvoy en parlant avec tant d'ardeur et d'autorité.

Dans toute autre circonstance, le magistrat eût été vivement froissé, mais il jugeait avec son cœur la situation, et répondit avec bonhomie :

– Odieux, ridicule... soit ! Ce que vous dites là, vous devez le dire ! Mais vous ne savez pas tout, et ce tout je ne vous le révélerai pas aujourd'hui.

– Pourquoi ? Dites, dites ! Je vous répondrai, j’anéantirai d’un mot ces absurdités !

M. de Monvoy secoua négativement la tête.

– Je ne parlerai pas maintenant, mais, je vous le répète, Bernard, suivez mon conseil.

– Jamais, jamais !

Le visage énergique de Cébronne exprimait une angoisse et une indignation qui achevèrent d’émouvoir M. de Monvoy. Il laissa passer quelques instants avant de dire d’un ton conciliant :

– Je reviens à des questions de professionnel. Pouvez-vous me fournir des indications sur les habitudes de M<sup>mes</sup> Deplémont ? Avez-vous quelque idée sur le moyen pratique de découvrir rapidement leur nouvelle adresse ? Il est dans leur intérêt, remarquez-le bien, de ne pas se cacher.

– Je ne connais rien, répondit sèchement Bernard.

Il était sincère, mais, à peine la réponse prononcée, il se souvint que la maison, pour laquelle travaillait Gertrude, était à Nanterre.

Pendant la maladie de M<sup>me</sup> Deplémont, la jeune fille avait prié Bernard de jeter une lettre à la poste en disant :

« Je préviens la maison qui me donne du travail que je n'irai pas reporter mon ouvrage d'ici un certain temps. »

Machinalement, il avait regardé l'adresse et se rappelait parfaitement le nom de l'endroit. C'était un renseignement intéressant qu'il entendait garder pour lui.

– Eh bien, vous ne vous rappelez rien ?

– Si... mais je ne parlerai pas jusqu'à nouvel ordre.

– Cependant, il y a intérêt pour la cause que vous soutenez à ne pas dissimuler.

– J'agirai comme bon me semblera... C'est moi-même qui veux chercher M<sup>lle</sup> Deplémont et la prévenir des soupçons que vous faites peser sur elle.

– Bien, bien... c'est entendu, répliqua M. de Monvoy qui sentait Bernard sur le point de s'emporter.

Il lui restait à poser une question importante et se demandait comment elle allait être accueillie.

– Docteur, veuillez répondre à la question suivante : M<sup>me</sup> Deplémont, m’a-t-on dit, a été longtemps malade ; entrait-il de l’aconitine dans son traitement ?

– Oui...

– Oui ? s’écria M. de Monvoy en levant les sourcils d’un air significatif.

– Oui, reprit Cébronne irrité, mais vous devez savoir à quelle dose infime cette substance est employée, et, jamais à l’état pur comme celle qui a été dissoute pour l’injection. Vous savez que...

Tout à coup il s’interrompit, frappé par un souvenir. Il se rappelait avoir donné à M<sup>lle</sup> Deplémont des explications sur la violence du poison et sur la dose relativement faible qui tuerait un homme. Étrange rapprochement ! qui le faisait pâlir malgré lui.

Lorsqu’il entrait dans ces explications, une seconde personne allait et venait dans la chambre, mais qui était-ce ? Et à quel moment cette

conversation sur les propriétés de l'aconitine avait-elle eu lieu ? Pendant la période aiguë de la maladie ou plus tard ? Dans le premier cas, la personne présente devait être simplement la sœur garde-malade, et alors...

Il souffrait cruellement de son défaut de mémoire, et M. de Monvoy, observant sa physionomie tourmentée, comprenait qu'il eût été très utile pour l'instruction de connaître les pensées secrètes de Cébronne.

Celui-ci sortit de son mutisme pour dire fermement :

– C'est aussi monstrueux que de me soupçonner moi-même !

– Tant mieux ! Je désire de tout mon cœur m'égarer, répondit avec empressement M. de Monvoy, mais il faut les découvrir et me les amener. Un mot d'elles changera peut-être entièrement la face de la question.

– Ce sera fait, soyez-en certain. Elles ne sont pas femmes à se dérober devant une accusation aussi énorme et ridicule.



Il salua avec raideur, descendit l'escalier en courant, et se jeta dans sa voiture après avoir dit au cocher de le conduire chez M. des Jonchères.

L'avocat fumait tranquillement dans son cabinet, au milieu d'une montagne de livres et de papiers.

Il se leva à l'entrée de son ami et s'écria :

– Qu'as-tu, mon Dieu ! Qu'est-il arrivé ?

L'aspect de Cébronne motivait bien cette question effrayée. Pâle, défait, le regard troublé, il avait perdu le calme extérieur sous lequel se dissimulaient habituellement les impressions d'une nature pondérée, mais douée toutefois d'une grande sensibilité.

Il tomba pesamment sur un siège et ne répondit pas à son ami. M. des Jonchères, inquiet, lui prit la main.

– Mais tu as la fièvre, Bernard ?

– C'est possible ! Qu'importe ! Il ne s'agit pas de moi. Gertrude...

– Eh bien ?

Cébronne raconta les événements et, d'un ton emporté que son ami ne lui connaissait pas, parla des soupçons de M. de Monvoy.

– Elle ! s'écria-t-il, elle ! Comme je l'ai répété à ce juge imbécile, c'est aussi monstrueux que de soupçonner moi ou toi ! La pauvre enfant ! La pauvre enfant !

Quoique habitué à recevoir des confidences extraordinaires, M. des Jonchères n'avait jamais éprouvé un tel étonnement.

– C'est inouï ! dit-il. Quoi ! la femme que tu voulais épouser est soupçonnée d'avoir commis un assassinat ! Rêvons-nous ? Ou sommes-nous dans la réalité ?

Les lèvres de Cébronne tremblaient.

– Nous sommes trop éveillés, répondit-il.

– Voyons, reprit M. des Jonchères en avocat qui veut pénétrer dans la cause, voyons, pourquoi M<sup>lle</sup> Deplémont est-elle soupçonnée avant sa mère ? L'as-tu demandé à M. de Monvoy ?

– Non... J'étais hors de moi. Mais je devine en partie pourquoi. En me disant que je ne savais pas

tout, il a fait allusion à des circonstances que je connais, révélées par les concierges ou par Sophie.

– Qui est Sophie ?

– La femme de charge de M. de Chantepy.

– Quelles circonstances ?

– M. de Chantepy, lorsque ses douleurs étaient trop vives, se servait de morphine sous forme de piqûres. M<sup>lle</sup> Deplémont employait une ou deux heures de la soirée à lui faire la lecture et, avant de le quitter, préparait souvent elle-même...

– Oh ! interrompit avec effroi M. des Jonchères.

– Selon toutes probabilités, elle n'est pas allée hier soir chez M. de Chantepy. On le prouvera... il n'y a rien à craindre, dit Cébronne d'un ton saccadé.

– Il faut retrouver ces femmes le plus tôt possible... N'as-tu pas parlé tout à l'heure d'un moyen pratique pour arriver jusqu'à elles ?

– Oui... et il me faut quelqu'un pour agir aujourd'hui même. Moi je suis retenu

impérieusement par mes malades et par le rapport que je dois envoyer ce soir au magistrat.

– J’irai moi-même, dit M. des Jonchères. Je suis libre et vais partir. Où faut-il aller ?

– À Nanterre. Elle travaille pour une maison qui fabrique les gants de laine dont on se sert pour frictions. J’ignore l’adresse, mais là-bas tu te renseigneras facilement.

– Oui... J’ai un client à Nanterre. C’est un négociant, si je le rencontre, tout sera vite fait. Je pars à l’instant.

Mais il se ravisa en observant l’air fatigué de Cébronne.

– Au milieu de ces choses terribles, à quelle heure as-tu déjeuné, Bernard ?

– Déjeuné ! Est-ce qu’on peut penser à la vie physique quand...

– Pas déjeuné... et il est trois heures et demie ! Si tu voyais ton visage, mon pauvre ami ! Et dois-tu aller chez tes malades pour leur offrir le spectacle d’un médecin qui défaille ? On va t’apporter ici un repas froid.

Il sonna son valet de chambre, donna ses ordres et revint s'asseoir auprès de M. Cébronne.

– Voyons, mon cher Bernard, remets-toi. L'erreur sera, sans doute, rapidement constatée. Il n'y a pas lieu probablement de tant se bouleverser. En tout cas, il faut conserver ton énergie et ton sang-froid ; ces deux qualités ne t'ont jamais manqué.

– Je ne fléchirais pas s'il s'agissait de moi... Mais savoir cette femme exquise, que j'aime passionnément, accusée, elle, ne fût-ce qu'une minute ! C'est épouvantable ! Le plus indifférent, la connaissant, serait transporté de fureur ou d'indignation.

– Dès aujourd'hui, il peut se produire un fait qui anéantira tout soupçon. Ainsi, agissons ! Découvrons-la, et nous verrons après.

– Oui, répondit Cébronne avec ardeur, agissons ! Elle aura, dans cette circonstance extraordinaire, tout l'appui que je lui donnerais si j'étais son mari.

Cette idée le calma, et, cédant aux instances de

son ami, il mangea rapidement.

– Ce magistrat est un brave, un excellent homme, je le sais bien, malgré mon irritation contre lui ! et, cependant, il me conseillait d’abandonner lâchement Gertrude.

– Comment ! quel conseil ? Tu ne m’avais pas dit cela !

– Oui... M. de Monvoy, se plaçant sur le terrain de mon intérêt personnel, et de la vieille affection qu’il m’a conservée, affirmait que mon caractère « universellement respecté, ma réputation qui grandit chaque jour » (ce sont ses propres expressions) ne devaient pas « être compromis dans cette affaire ». « Profitez du moyen qu’elle-même, en fuyant, vous a fourni de ne plus la revoir. Suivez mon conseil paternel, etc... » Telles sont ses affectueuses, mais absurdes paroles.

M. des Jonchères affectait, par contenance, de ranger des papiers.

« Les conseils du magistrat sont une preuve de sa conviction, pensait-il, et pour qu’il y ait

conviction déjà formée, il faut des présomptions bien graves... Malheureux Bernard ! »

Cébronne, reculant la petite table sur laquelle on lui avait servi son repas, se prépara à partir.

– Et toi ? Tu vas tout de suite à Nanterre, n'est-ce pas, Henri ?

– Oui... répondit en hésitant M. des Jonchères.

– Qu'est-ce que tu as ? Ta physionomie est singulière !

– Écoute, Bernard, et ne t'emporte pas... ne penses-tu pas que...

– Quoi donc ?

– Enfin, réfléchis ! Ne serait-il pas sage de suivre, au moins momentanément, le conseil de M. de Monvoy ?

– Et c'est toi, homme d'honneur, homme de cœur, qui parles ainsi ! s'écria Cébronne.

– Je t'aime... et alors j'hésite. Où allons-nous dans cette aventure ?

– Nous allons dans le droit chemin, et moi je n'hésite pas un instant, répondit froidement

Cébronne, auquel l'hésitation de l'avocat rendait sa résolution naturelle. Je ne crois pas, mais je sais, entends-tu bien, je sais que Gertrude est une femme admirable ; mon amour ne reculera devant rien pour la soutenir, et dès maintenant ! Je suis aussi sûr d'elle que je suis sûr de moi.

– Soit ! partons ! dit brusquement M. des Jonchères.

Il prit son chapeau et suivit le docteur Cébronne dans la rue.

– Tu viendras ce soir chez moi ? dit Bernard.

– Oui... je m'installerai rue Vaugirard et t'attendrai.



### III

L'avocat prit une automobile et se fit conduire à Nanterre.

Il eut la bonne fortune de rencontrer le négociant dont il avait parlé à son ami et d'obtenir aussitôt le renseignement désiré.

– Cette maison est boulevard du Nord, 23 ; suivez ma rue, vous y arriverez en deux minutes.

M. des Jonchères, s'empressant de mettre à profit l'indication, fut reçu, boulevard du Nord, par une femme encore jeune, au visage avenant et à l'accueil aimable. Cependant, quand il exposa sa requête, beaucoup de défiance perçait dans la question que M<sup>me</sup> Cardier lui posa.

– Pourquoi, monsieur, désirez-vous connaître l'adresse de M<sup>lle</sup> Deplémont ?

– Je suis avocat, répondit-il en tendant sa carte, et, pour une affaire très sérieuse, il est

nécessaire que je voie M<sup>lle</sup> Deplémont, ou plutôt sa mère.

M<sup>me</sup> Cardier connaissait la réputation comme avocat de M. des Jonchères ; elle se rassura, et un léger sourire passa sur son visage.

« Il est amoureux », pensa-t-elle, sans réfléchir que, dans ce cas, il n'eût pas demandé une adresse qu'il devait connaître.

– Ces dames demeurent rue Vavin, 6. M<sup>lle</sup> Deplémont est venue ici ce matin.

– Ce matin ? répéta l'avocat en dissimulant son vif étonnement.

– Oui... elle me rapportait son ouvrage, et venait en chercher pour quinze jours. Elle et sa mère sont des femmes bien distinguées, monsieur ! C'est triste de les voir dans le malheur. M<sup>lle</sup> Gertrude est si bonne, si courageuse ! elle sera un trésor pour l'homme qui l'épousera.

Tout en souriant intérieurement des idées matrimoniales de M<sup>me</sup> Cardier, M. des Jonchères constatait, non sans surprise, qu'elle ignorait le

départ de M<sup>mes</sup> Deplémont.

– Je connais l’adresse de la rue Vavin, dit-il ; mais ces dames sont parties aujourd’hui pour un court voyage ; elles ont omis de laisser leur adresse au concierge, et il est urgent qu’elles reçoivent les nouvelles qui les intéressent.

– Je ne puis rien vous dire, monsieur, répliqua M<sup>me</sup> Cardier dont la défiance s’éveilla de nouveau. Leur voyage ne me regarde pas ; si elles sont parties pour deux ou trois jours, elles n’avaient pas besoin de laisser d’adresse. Certainement leur absence sera courte, puisque M<sup>lle</sup> Deplémont ne m’a parlé de rien et a emporté beaucoup d’ouvrage. On ne travaille pas en voyage.

– Évidemment ! mais je désirais leur envoyer une dépêche aujourd’hui même, c’est pourquoi, sachant que vous les faisiez travailler, je me suis permis de vous questionner.

– Je regrette, monsieur, de ne pas mieux vous renseigner, répondit assez froidement M<sup>me</sup> Cardier.

M. des Jonchères revint à Paris très ennuyé de son insuccès.

« Pour moi, pensait-il, elles ne font aucun voyage et sont cachées à Paris. Il s'agit de les découvrir, mais la police y parviendra avant nous ; à notre époque, comment se cacher longtemps ? Dans quelle affaire est engagé mon pauvre Bernard ! Amoureux comme un fou, il n'en fera qu'à sa tête. Qu'est-ce que cette jeune fille ? Est-elle coupable comme c'est à craindre ? Ou est-ce une malade qui a su tromper un homme expérimenté ? Le fait ne serait pas nouveau, il se voit souvent, et, dans l'histoire, nous en avons des exemples éclatants... »

Sept heures sonnaient quand il arriva rue Vaugirard, mais le docteur Cébron ne n'étant pas rentré, il alla dîner chez Foyot, puis revint s'installer dans la bibliothèque de son ami.

C'était une grande pièce arrangée avec un sens artistique très remarquable. Rempli d'objets d'art, de livres curieux, elle révélait les goûts qui, dans la famille de Bernard, se transmettaient de génération en génération. Son aïeul avait été lui-

même un peintre de grand talent.

Cébronne, dans ses rares moments de loisir, venait se reposer au milieu d'une atmosphère intellectuelle qui le transportait loin de ses travaux trop positifs et trop absorbants. Il affectionnait plus particulièrement sa bibliothèque, depuis qu'en imagination, il y voyait rayonner la beauté de Gertrude.

En l'attendant, M. des Jonchères essaya de lire, mais les mots prenaient des apparences fantastiques et le sens des phrases se rapportait toujours à ses préoccupations.

« Quelle lamentable affaire ! » dit-il avec impatience.

Le docteur Cébronne, qui avait été obligé de remettre au soir plusieurs visites, rentra à neuf heures passées.

– Eh bien, Henri ?

– Eh bien, rien ! J'ai découvert facilement la maison, mais la personne, à qui j'ai parlé, m'a renvoyé rue Vavin. Elle ne connaissait pas le départ sur lequel je ne me suis pas étendu. Mais,

circonstance surprenante, M<sup>lle</sup> Deplémont est allée, ce matin même, chercher de l'ouvrage.

– Ce matin !... s'écria Bernard.

– Ce matin... Elles ont quitté leur maison, m'as-tu dit, à six heures ?

– Oui...

– À présent, je comprends leur dessein. Elles ont emporté du travail pour quinze jours, afin de n'avoir pas à sortir, et se terrent dans un quartier quelconque où elles n'ont aucune chance de te rencontrer.

– Tu ne crois pas au voyage ?

– Non...

– Pourquoi ?

– Parce qu'il est inutile... parce que M<sup>me</sup> Deplémont est là. Elles donneront, par lettre, congé de leur appartement, à moins qu'elles n'aient chargé un tiers d'agir pour elles.

– Oui... M. de Chantepy.

L'avocat ne répondit pas et détourna son regard qui eût peut-être trahi sa secrète pensée.

– Comment la découvrir avant l'intervention brutale de la police ? s'écria Cébronne.

– Elle t'écrira, crois-tu ?

– Oui, elle m'écrira... elle ne peut pas ne pas m'écrire. Mais elle ne donnera pas son adresse.

– Est-elle catholique ? A-t-elle des habitudes pieuses ?

– Oui, répondit Bernard étonné d'une question qui lui semblait bien intempestive, elle va tous les jours à la messe de six heures. Si elle est catholique ! Convaincue et même ardente. Rien n'était charmant comme ses discussions avec moi quand nous abordions certains sujets.

– Tu m'as dit que le malheureux Chantepy te parlait d'elle fréquemment ?

– Chaque fois que j'allais le voir, et, depuis quelques mois, il m'appelait souvent. Il l'aimait sincèrement ; d'après un mot, j'ai lieu de croire qu'elle sera son héritière.

– Ah !... pourvu qu'il n'ait pas fait de testament en sa faveur !...

– Tu considères que ce serait une charge

contre elle !... tu la soupçonnes ! alors que nulle charge n'existe parce que le soupçon ne peut pas l'effleurer !

– Pour toi, oui ! mais pour ceux qui n'ont aucun intérêt à la défendre, pour la justice ?

Cébronne s'irritait, mais M. des Jonchères voulait le préparer sans faiblesse à un avenir cruel.

– Bernard, écoute-moi de sang-froid. Cette jeune fille appartient peut-être à la catégorie de certaines malades que tu connais aussi bien et même mieux que moi. Tu sais combien elles sont habiles et dissimulatrices.

– Pas plus malade que coupable, répondit avec fermeté Cébronne. Tu t'égares, mon pauvre ami.

Il passa dans la salle à manger pour dîner, mais presque aussitôt il repoussa son assiette et revint avec M. des Jonchères dans la bibliothèque.

– Tu as tort de ne pas mieux te soigner, Bernard. Quelles que soient les conséquences de cette singulière affaire, tu as et tu auras besoin de



tes forces.

– Je suis nourri par l’angoisse et l’inquiétude, répondit distraitement Cébron. Mon rapport est envoyé à M. de Monvoy.

– Déjà !

– En te quittant tantôt, je suis rentré chez moi pour rédiger ce rapport. C’était horrible ! connaissant les soupçons qui pèsent sur la femme que j’aime... Chaque mot peut être un appui pour l’accusation.

Il marchait, agité, dans la vaste pièce.

– Je ne veux plus être questionné sur cette mort... J’ai rempli mon devoir, je ne répondrai plus rien... c’est horrible, horrible !

– Tu es libre d’agir comme il te plaira, mon cher Bernard.

– Je n’en sais rien... mais je ferai comme si j’étais libre, en effet, répondit-il brièvement.

Et sa pensée s’en alla vers Gertrude seule, accusée et innocente. Dans son cœur plein de pitié et d’amour généreux, il n’y avait aucun mouvement égoïste. Il ne songeait qu’à la

défendre, la protéger et les soupçons de son ami, loin de l'ébranler, stimulaient ses sentiments.

– Mais pourquoi ta question sur ses idées religieuses ? demanda-t-il en s'arrêtant tout à coup devant M. des Jonchères.

– Nous avons probablement là un moyen rapide de les retrouver.

– Comment cela ?

– C'est bien simple... si M<sup>lle</sup> Deplémont t'écrit, elle oubliera qu'il est imprudent de porter sa lettre à une poste du quartier, car je ne crois pas que ces pauvres femmes soient bien habiles. Rien de plus aisé alors que de surveiller l'église ou la chapelle la plus voisine.

– Excellente idée, Henri... mais hélas ! je n'ai pas encore la lettre. Et vois ton inconséquence ! tu admets qu'une femme soit, en même temps, criminelle et pieuse !

– C'est admissible... j'ai rencontré le cas.

– Tu as rencontré de la superstition, ou une vague sensibilité religieuse très féminine et très inapte à bien conduire la volonté. Mais chez M<sup>lle</sup>

Deplément la foi éclairée, basée sur un fonds d'instruction solide, se manifeste non par des sensations, mais par l'effort sur elle-même, le courage et l'abnégation. Les deux cas n'ont aucun rapport. J'ai observé de près Gertrude sur ce point spécial ; elle m'a souvent vivement intéressée, et m'a même suggéré des réflexions qui, avant que je la connusse, ne s'étaient pas présentées à ma pensée.

Cette réponse frappa l'avocat sous bien des rapports ; il s'en souvint plus tard lorsqu'il vit évoluer l'esprit de son ami. Elle lui était, en attendant, une preuve nouvelle d'un attachement évidemment irréductible.

Le jeudi, M. de Monvoy envoya un mot au docteur Cébronne pour le prier de venir le voir à cinq heures.

Bernard entra dans le cabinet, étreint par une angoisse qu'il sut dissimuler.

– C'est à titre amical et non officiel que je vous ai appelé, mon cher Cébronne, lui dit M. de Monvoy. L'enquête, que je pousse vivement, a marché depuis trois jours ; j'ai bien des choses à

vous dire ; malheureusement, elles sont d'un ordre très pénible.

– Vous connaissez mon opinion, répondit froidement Bernard, elle ne variera pas. Si la justice persiste dans sa première voie, elle s'égarera d'une façon monstrueuse.

Beaucoup de compassion se lisait dans l'expression de M. de Monvoy et le docteur s'en irrita.

– Je doute, reprit le juge d'instruction, que vous conserviez votre opinion en face de l'évidence. Vous n'avez reçu aucune lettre ? Vous n'avez rien découvert sur la nouvelle adresse de M<sup>me</sup> Deplémont ?

– Non... et vous ?

– Non plus... mais nous arriverons vite. Vous ne savez pas encore leur histoire ?

– Non... elles ne m'ont pas dissimulé, je vous l'ai dit, qu'une honte pesait sur elles. Quant à leur honorabilité personnelle, elle est inattaquable.

Il s'était promis de rester calme, mais sa voix le trahissait malgré lui.

– M. Deplémont, reprit le magistrat, a fait des faux et des détournements comme administrateur d'une Compagnie. Condamné à cinq ans de prison, il est arrivé ces jours derniers à Paris après avoir purgé sa peine. Sa femme lui envoyait fréquemment un peu d'argent.

– Elles en gagnaient, dit Cébronne d'un ton bref.

– Oui, mais leur situation était précaire, et le retour de M. Deplémont la complique encore. Il est malade et a dû se réfugier auprès de sa femme et de sa fille, car, sans laisser d'adresse, il a quitté subitement le petit hôtel où il était descendu.

– Vous saviez où il s'était logé ?

– Oui, je l'ai su tout de suite par la préfecture de police, et j'espérais ainsi parvenir à mon but. Il faut chercher autrement... Le testament de la victime est connu ; M. de Chantepy donne tout à M<sup>lle</sup> Deplémont.

Le magistrat se tut un instant, attendant vainement une observation de Cébronne.

– Continuez, je vous prie, dit celui-ci ; mais

avant, pourquoi M<sup>lle</sup> Deplémont est-elle soupçonnée, et non sa mère ?

– Chaque soir, cette jeune fille allait faire la lecture à son cousin ; quelquefois sa mère l’accompagnait, mais rarement depuis sa maladie. C’est M<sup>lle</sup> Deplémont qui préparait souvent la piqûre dont M. de Chantepy avait besoin.

– C’est moi qui lui ai appris, dit avec calme Cébronne. Après ?

– Après ? Un reste d’aconitine était caché dans la commode de M<sup>lle</sup> Deplémont. Le papier, trouvé par vous sur la cheminée de M. de Chantepy, s’adapte à la déchirure du papier découvert dans le tiroir et contenant le reste d’aconitine dont je viens de parler.

Une pâleur de cendre se répandait sur les traits de M. Cébronne.

– Sait-on si M<sup>lle</sup> Deplémont est allée dimanche soir chez M. de Chantepy ? demanda-t-il d’un ton encore ferme.

– Oui... on le sait.

Écrasé par ces réponses successives, Cébronne

sentait tourbillonner ses idées.

– Une seule observation fera crouler cet échafaudage, dit-il avec effort. Elles se cachent... Comment, se cachant, pourraient-elles hériter ? C'est un non-sens.

– Ces non-sens ne sont pas rares dans l'histoire des crimes... Elles ont entassé maladresses sur maladresses, les malheureuses ! Enfin votre objection ne tient pas devant la nécessité où elles étaient d'avoir de l'argent. Elles en ont pris, voilà tout !

– Vous dites « elles », vous soupçonnez donc également la mère ?

– Peu... c'est une manière de dire. Pardonnez-moi de parler aussi crûment, mais, pour moi, M<sup>lle</sup> Deplémont a évidemment tout conduit. Un secrétaire était ouvert dans lequel M. de Chantepy mettait ses valeurs ; valeurs au porteur, remarquez bien. De plus, pour une raison inconnue, il avait réalisé une somme de dix mille francs que le Crédit Lyonnais lui envoya, le samedi, à trois heures.

– Alors, il eût fallu que M<sup>lle</sup> Deplémont fût au courant des affaires d’argent de M. de Chantepy ?

– Pourquoi pas ?... C’est très supposable.

Cébron ne pouvait nier ni les faits, ni leur enchaînement, mais quel que fût le poids qui l’écrasait intérieurement, il conservait une contenance ferme.

– Vous affirmez, dit-il, que M. Deplémont, rentré à Paris, a vu sa femme ?

– Oui, j’en suis sûr.

– Est-ce samedi ?

– Samedi matin, en effet ; d’après le concierge, un homme, ayant l’air très malade, est monté chez ces dames.

– Ah !... je comprends maintenant !

M. de Monvoy se trompa sur le sens de cette exclamation, et, malgré sa sympathie pour la douleur de Cébron, il éprouvait un vague soulagement à le sentir ébranlé.

– Mon opinion s’est vite formée, dit-il, parce que, dès l’abord, les faits semblaient probants. À



présent, voyez-vous que mon conseil était bon ?

– Je ne vois rien, parce que je ne pense pas et ne penserai jamais comme vous ! Jamais je ne serai égaré par les apparences quand il s’agira d’une femme comme M<sup>lle</sup> Deplémont ! Si on vous affirmait, avec semblant de preuves, que je suis un assassin, que diriez-vous ?

– Je hausserais les épaules...

– C’est précisément mon geste sur l’accusation portée contre ma fiancée. Ma fiancée ! vous entendez bien ?

– Trop bien ! répondit le magistrat. Puissiez-vous avoir raison, Bernard ! mais, pour vous-même, je crois mieux faire en ne vous cachant rien. Je vous sais homme à regarder le malheur en face.

– Assurément ! dit Cébronne d’une voix irritée.

– Expliquez-moi votre phrase de tout à l’heure : « Je comprends maintenant ! »

– Samedi soir, j’ai remarqué l’air souffrant de M<sup>me</sup> Deplémont qui sort seulement de

convalescence, et j'ai su qu'elle avait éprouvé une vive émotion ; or, vous me dites que son mari était venu le jour même ?

– Oui... elle devait d'ailleurs être informée de sa visite. Elle et sa fille lui écrivaient régulièrement en lui envoyant de petites sommes économisées sur leur travail. J'ajoute que M<sup>me</sup> Deplémont, dans le désastre amené par les turpitudes de son mari, n'a pas retiré un centime de sa fortune personnelle. Le dossier du procès de M. Deplémont est entre mes mains depuis ce matin, et l'attitude de M<sup>me</sup> Deplémont, dans cette épreuve, a été absolument correcte.

– Comment ose-t-on les soupçonner ? s'écria Cébronne. Leurs efforts si honorables pour vivre et pour soulager ce misérable, ne sont-ils pas des garanties suffisantes ?

– Mon cher docteur, ces femmes luttèrent pour gagner le pain quotidien et, après de longues habitudes de bien-être, on se fatigue vite d'une pareille lutte !...

– Nous sommes en plein dans l'absurde ! s'écria Bernard. M. de Chantepy, dans cette

phase nouvelle, leur serait venu en aide.

– En êtes-vous certain ? On le croyait dans une grande aisance, il avait à peine sept mille francs de rente. Enfin c'était un original, vous le savez bien.

– Oui... je sais, dit impatiemment Cébronne ; mais il avait assez de générosité dans le caractère pour faire un sacrifice.

– Soit !... Croyez-vous qu'on puisse soupçonner quelqu'un de la maison ? La femme de charge, par exemple ?

– Sophie Brion !... mais non ! C'est la meilleure et la plus sûre des femmes de confiance ; elle servait son maître depuis bien des années.

– Comment expliquer l'aconitine chez M<sup>lle</sup> Deplémont ? Comment expliquer la présence de cette jeune fille chez son parent, à l'heure même du crime ?

– L'heure du crime ?... Elle ne peut être précisée à une demi-heure près... J'ai parlé par hypothèse.

– Hypothèse confirmée par le médecin légiste... Quand nous aurons questionné M<sup>lle</sup> Deplémont, peut-être verrons-nous une autre piste ; jusque-là...

– Jusque-là, j'affirme que vous faites fausse route ! L'affirmation d'un homme qui connaît si bien M<sup>lle</sup> Deplémont devrait compter pour beaucoup, surtout quand cet homme est habitué à observer et à juger... Vous avez du cœur, et vous vous repentirez d'accuser, de traquer une femme innocente... une jeune fille !

– Bernard, mon cher enfant, dit M. de Monvoy avec une vive émotion, croyez que ma tâche est bien pénible... Je pourrais la passer à un autre, j'y ai pensé, et c'est à cause de vous que je la garde. À un moment donné, vous trouverez bon que le magistrat soit un ami...

Cébron ne pouvait être insensible à des paroles aussi bonnes et affectueuses, mais il était en proie à des sentiments trop violents pour exprimer sa gratitude.

M. de Monvoy le comprit et ne fut pas offensé de son silence.

– Convenez vous-même, reprit-il, que la justice ne soupçonne pas légèrement, mais soupçonne sur des présomptions fort graves qui sont presque des preuves matérielles.

Pendant l’entretien, M. de Monvoy avait évité ce dernier mot, il le prononça alors à dessein, tant il avait à cœur de combattre, jusque dans ses derniers retranchements, la décision du docteur Cébronne.

Preuves matérielles... le mot atterra Bernard, mais il n’en laissa rien voir et répondit simplement :

– Présomptions ou preuves sont des leurres, vous le saurez un jour.

En quittant le juge d’instruction, il avait encore à faire quelques visites, et, dans le désarroi de son esprit, il eut la tentation de se dérober à sa tâche ; mais, se ressaisissant presque aussitôt, il examina ses malades avec autant de soin et aussi longuement que si son cœur n’avait pas été torturé.

On lui demanda plusieurs fois s’il n’était pas

souffrant ; il répondit :

– J’ai sur les bras une affaire préoccupante ; il est possible que, dans deux ou trois jours, je sois obligé de m’absenter et de me faire remplacer auprès de mes malades ; je m’en excuse à l’avance.

Une dame lui parla de la mort de M. de Chantepy.

– C’est vous qui avez été appelé, docteur ? C’est affreux vraiment ! personne n’est en sûreté. Savez-vous si on est sur la trace des assassins ?

– J’ai fait mon rapport, répondit-il brièvement ; mon rôle est terminé.

Mais cette question l’avait bouleversé. Déjà, il le savait, un journal parlait mystérieusement d’une femme, jeune et belle, qui devait être la coupable. Quel bruit, lorsque, Gertrude arrêtée, il se placerait auprès d’elle en disant : « C’est ma fiancée, il est impossible qu’elle soit coupable, je le jure ! » Après avoir renvoyé sa voiture, il dûna hâtivement dans un restaurant et se dirigea à pied vers la rue Solférino. L’éclat auquel il pensait ne

l'inquiétait pas ; cependant, les journaux du monde entier parleraient de ce procès, qui deviendrait sensationnel, à cause de son amour pour l'accusée.

« Le monde entier !... c'est bien peu de chose », se dit-il avec lassitude.

Et, habitué à tirer des déductions de ses pensées, il songeait :

« La douleur extrême d'une situation extraordinaire m'amène à penser que le monde est bien petit, et, en considérant le rien de ce monde, mes facultés tombent dans le vide. Cependant, elles ne sont pas créées pour le vide... Chère et croyante Gertrude ! je connais sa réponse si je lui parlais de mon impression. »

Il raconta d'un trait à son ami sa terrible conversation avec le magistrat.

M. des Jonchères l'interrompait de temps en temps pour poser une question, préciser un fait, et quand M. Cébronne cessa de parler, l'avocat fut frappé d'un mutisme trop significatif pour Bernard.

– N’exprime pas ta pensée... elle est atroce !  
s’écria-t-il. Oh ! ma chère Gertrude !

La tête dans ses mains, il pleura comme un homme sait pleurer quand il est vaincu par la douleur.

Consterné, son ami marchait avec agitation, sans oser parler.

– Bernard... mon pauvre Bernard ! dit-il enfin en lui touchant l’épaule ; je t’en prie !...

Cébron se redressa vivement.

– Pardonne cette faiblesse et prépare-toi à me rendre service, dit-il résolument.

– Quel service ?

– D’abord, c’est toi qui la défendras si elle est arrêtée ; j’ai une confiance absolue dans ton jugement et ton talent.

– Soit ! je la défendrai, non avec mon talent, mais avec mon cœur, puisque tu l’aimes !

– Merci, Henri !... je sais que je peux toujours compter sur toi. Maintenant, je t’en prie, va dès ce soir chez M. de Monvoy. Dis-lui que tu seras



l'avocat, fais-le parler ; tu sauras questionner, alors que moi je suis trop ému, surtout trop irrité pour penser...

– Mais cette jeune fille n'est pas arrêtée ! répliqua M. des Jonchères. Me poser comme son avocat est prématuré, et ce sera le premier mot de M. de Monvoy.

– Est-ce que, dans un cas pareil, la famille n'a pas le droit de choisir un avocat pour la défense ?

– Si, certainement !

– Eh bien, je représente le seul protecteur de M<sup>lle</sup> Deplémont. Je suis implicitement son mari, j'agis en conséquence et je prends un conseiller pour elle. Si c'est contre l'usage, la correction, qu'importe ! Comme avocat, te donnera-t-on les pièces qui concernent l'enquête ?

– Un peu plus tard... quand je serai officiellement et non officieusement l'avocat de la défense.

– Tu crois que M. de Monvoy ne répondra pas dès ce soir à tes questions ?

– Si ! il me répondra... C'est, du reste, au juge

d'instruction à apprécier s'il doit ou non parler dans telle ou telle circonstance, et il agit avec toi d'une façon très particulière.

– Alors, pars, Henri.

Après un peu d'hésitation, l'avocat dit à voix basse :

– Ainsi, tu ne changes pas d'avis ?

– Je ne suis ni un cuistre, ni un lâche...

M. des Jonchères partit, sans essayer de discuter, et fut accueilli cordialement par M. de Monvoy.

– Ah ! mon cher Jonchères, charmé de vous voir ! Quoi de nouveau ?

– Je suis envoyé par le docteur Cébron.

L'expression du magistrat changea aussitôt.

– Il vous a tout raconté ?

– Tout... il me prend, dès aujourd'hui, comme avocat de cette pauvre fille... si on l'arrête.

– Si on l'arrête ?... Doute-t-il encore ?

– Il ne doute pas, non ! il est sûr d'aimer une

femme admirable, idéale !

– C’est désolant !... je n’ai pas fermé l’œil de la nuit, en réfléchissant aux conséquences de cette obstination. J’ai beaucoup aimé le père de Cébronne, et si, lui, je l’ai peu vu depuis quelques années, je lui conserve néanmoins une amitié sincère, et c’est avec le plus vif intérêt que j’ai suivi les succès de sa brillante carrière. Je voudrais, avant tout, que son nom ne parût pas dans cette triste affaire.

– Quoi ! votre opinion est-elle donc déjà et sérieusement formée ?

– Du moins, les charges sont accablantes.

– Est-ce que personne, dans la maison, en dehors de M<sup>lle</sup> Deplémont, ne peut être soupçonné ?

– Chacun, elle exceptée, était chez soi le soir du crime. Tous les locataires ont été minutieusement interrogés ; ils n’ont rien vu, rien entendu. Seule, Sophie Brion, la femme de charge qui habite une chambre voisine du petit appartement occupé par M<sup>mes</sup> Deplémont, a

ouvert sa porte au moment où la jeune fille descendait chez M. de Chantepy. M<sup>lle</sup> Deplémont lui a dit : « Je compte sur vous, demain matin, avant six heures ; vous mettrez les chambres en ordre, après notre départ. Ma mère dort, et je vais dire adieu une fois encore à notre parent. » Donc, M<sup>lle</sup> Deplémont est allée seule, lundi soir, chez M. de Chantepy.

– Mais, cette Sophie Brion... est-on sûr d'elle ? N'avait-elle pas, également, une clé qui lui permettait d'entrer pour son service, et comme elle l'entendait, chez M. de Chantepy ?

– Elle est très estimée et a la confiance de toute la maison. C'est la veuve d'un employé de commerce, qui lui a laissé un petit avoir, qu'elle a presque entièrement sacrifié pour élever son fils et lui donner une bonne instruction. Malgré l'estime dont elle est entourée, j'ai dirigé mes investigations de ce côté, et rien ne peut la faire soupçonner. Quant à la clé, qui lui permettait d'entrer chez M. de Chantepy, elle était restée hier soir chez le concierge, qui, à huit heures, le matin, devait remplacer la femme de charge chez

le vieillard.

– Pourquoi ?

– Parce que, de bonne heure, elle allait voir son fils, assez souffrant. Elle est rentrée à neuf heures. C'est donc le concierge qui devait servir à M. de Chantepy son petit déjeuner.

– Et ce concierge ?

– Un brave homme, qui a causé dans la loge, avec sa femme et deux amis, jusqu'à une heure avancée de la soirée.

– Mais, il a pu entrer quelqu'un... les concierges ont bien des distractions. D'après Cébronne, M. de Chantepy n'avait ni verrou, ni chaîne de sûreté à la porte de l'escalier de service.

– Non... il s'était borné à une serrure, plus forte et plus compliquée que les serrures ordinaires ; il avait des manies singulières, comme vous savez. Personne, le soir, n'est entré dans la maison, car la porte de la rue est fermée à neuf heures.

– Dans la journée, on a pu se glisser et se

cache...

– Jusqu’ici, aucun indice ne le fait présumer ; et puis, ce personnage supposé connaissait donc intimement M. de Chantepy, pour être au courant de ses habitudes ?

– Tant de choses invraisemblables sont vraies ! dit M. des Jonchères, d’un ton découragé.

Bien qu’il ne fût pas intéressé personnellement dans l’affaire, il éprouvait l’écrasement d’une conviction terrible.

– Décidez votre ami à ne pas paraître comme fiancé, reprit le magistrat, suppliez-le ! Mettons les choses au mieux : l’innocence de la jeune fille est prouvée, bien ! reste le père... Son procès a eu lieu au fond de la province, il n’est pas connu, mais, dans les circonstances actuelles, la honte s’étalera au grand jour.

– Bernard est amoureux fou ; de plus, l’honneur, chez lui, est chevaleresque, et il est homme, quand il aime, à ne reculer devant aucun dévouement. Le père ne l’arrêtera pas.

– Bien, bien ! j’admets... d’autant que ce

malheureux est très malade et n'a peut-être pas trois mois à vivre. Mais, hélas ! vous voyez vous-même l'enchaînement des faits ; jamais cause, au premier abord, n'a été plus lumineuse.

– Cébronne est trop affirmatif et connaît trop bien cette jeune fille pour que je la croie coupable, répliqua M. des Jonchères, qui entra dans son rôle de défenseur. N'avez-vous aucun indice sur la nouvelle demeure de M<sup>me</sup> Deplémont ?

– Non... il est plus malaisé de découvrir deux femmes d'apparence honnête que des rôdeurs de barrière.

L'avocat revint très malheureux chez lui. Il n'omit aucun mot de sa conversation avec M. de Monvoy et supplia Cébronne de renoncer à sa fatale idée.

– Et toi, dit sèchement Bernard. Tu abandonnerais la femme que tu aimes, que tu sais innocente ?

– Innocente... c'est la question douteuse, et pour mon affection, il s'agit de toi ! Attends, du

moins ! ne te mets pas en avant. Moi, son avocat, je ferai tout au monde pour la sauver.

Il développa ses idées pendant que la physionomie de M. de Cébronne, ordinairement calme et ferme, exprimait peu à peu une si violente colère que M. des Jonchères s'arrêta court...

– Tais-toi ! ou je ne sais...

Sans achever, Bernard quitta subitement son ami désolé, et revint chez lui à grands pas, coudoyant, sans les voir, les rares passants, et se demandant s'il n'allait pas devenir fou de chagrin.



## IV

Il était onze heures environ quand il entra dans son cabinet. Plusieurs lettres, arrivées par le courrier du soir, étaient posées sur son bureau. Il les examina d'une main fiévreuse et jeta une exclamation : il venait de reconnaître l'écriture de Gertrude qui, plusieurs fois, lui avait écrit pendant la maladie de M<sup>me</sup> Deplémont.

« Enfin, enfin !... »

Il déchira l'enveloppe sans penser au timbre de la poste. La lettre n'était pas longue ; il la lisait debout, et ses traits, altérés par tant d'émotions violentes, s'adoucissaient, se détendaient.

« Nous nous sommes retirées loin de vous, lui disait Gertrude, parce que nous ne voulons pas vous entraîner dans notre malheur. Il faut nous oublier ; jamais nous ne reviendrons sur notre

décision. Une femme doit s'effacer pour sauver du désastre l'homme qu'elle aime.

« Des choses que vous ne savez pas, des choses affreuses nous séparent pour toujours. Si vous les apprenez (et je sais que vous les apprendrez quand vous voudrez, mais ce n'est pas nous qui devons vous les révéler), si vous les apprenez, dis-je, vous comprendrez, avec votre sentiment élevé de l'honneur, pourquoi nous fuyons les hommes, pourquoi nous fuyons le bonheur !...

« Il faut se soumettre à la volonté de Dieu qui permet, sans doute, que ma vie ne soit éclairée par aucune joie.

« Du moins, vous vous consolerez, c'est mon vœu le plus cher, et si, un jour, je vous sais heureux, un rayon de votre propre bonheur viendra jusqu'à moi. La pensée d'avoir été aimée de vous sera éternellement la douceur de mon cœur endolori.

« Adieu, donc ! oubliez-moi. Je vous en supplie, ne me cherchez pas ; une nouvelle circonstance nous oblige plus que jamais à vivre

seules et cachées. Que tout soit fini ! et soyez béni pour l'affection que vous m'avez offerte.

« Gertrude D. »

Bernard s'assit et médita chaque mot de cette lettre ; il la relut vingt fois avec attendrissement ; elle le calmait ; malgré les passages qui eussent paru significatifs à bien des gens, elle dissipait le doute épouvantable que son ami avait presque glissé dans son esprit et qui avait été, au fond, la cause de son emportement. Il revoyait le visage de la jeune fille, ses yeux bleu foncé, si intelligents et si pleins de douleur quand elle ne se savait pas observée.

Tout à coup il se rappela le timbre de la poste ; dans sa précipitation, il l'avait déchiré ; mais, en rejoignant les deux parties, il déchiffrâ le nom de la rue du Temple, imparfaitement marqué.

« Elles sont dans le Marais, se dit-il ; quelle est l'église la plus rapprochée de la rue du Temple ? »

Il passa dans sa bibliothèque pour étudier un

plan de Paris et, découvrant l'église de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, résolut d'y aller le matin même, car une heure venait de sonner.

Il appela son valet de chambre, qui se leva à la hâte.

– Monsieur est malade ? dit-il, en entrant un peu effaré dans la bibliothèque.

– Non... mais il faut que je sorte demain matin... ou plutôt ce matin, à cinq heures et demie. Prévenez le cocher.

– Mais, monsieur, Pierre dort depuis longtemps. Je le préviendrai à cinq heures, il aura le temps...

– Non, non, réveillez-le pour le prévenir, il pourrait être en retard ; et, surtout, recommandez-lui d'être exact.

Cébron expédia sa correspondance, régla sa journée du lendemain et passa le reste de la nuit étendu sur un canapé.

Quand il sortit de son demi-sommeil, le jour paraissait ; un jour pur et limpide qu'il trouva livide, et, en regardant autour de lui, il s'étonnait

d'avoir attaché quelque importance à la possession d'œuvres belles et charmantes qui, dans la détresse de son cœur, étaient sans voix pour l'encourager ou le consoler.

« Et lorsque je la verrai, se disait-il, comment lui apprendre cette énormité ? »

Il monta en voiture avec le pressentiment de réussir dans ses recherches.

Sauf la place des Vosges, il ne se rappelait rien du Marais, où il n'avait aucun client et n'allait jamais. Malgré ses sombres préoccupations, il remarquait l'aspect curieux d'un quartier que le vandalisme contemporain n'a pas encore entièrement ravagé. Son cocher, s'étant trompé de rue, s'arrêta pour se renseigner près d'un concierge qui venait d'ouvrir les deux battants d'une immense porte. Au fond et à droite de la cour, un hôtel, dont le grand air frappa Cébron, était habité par des fabricants de bronzes. Une plaque, à l'entrée de l'escalier principal, indiquait à quel abaissement les revirements du goût et de la mode avaient réduit l'hôtel austère du grand Lamoignon.

Cébron se demandait si, il y a deux cent quarante ans, un homme passant dans ces mêmes rues, entrant peut-être chez le premier président au Parlement, avait eu à protéger, à défendre une femme adorée accusée d'un assassinat...

Absorbé, il ne vit pas que son cocher prenait la rue des Francs-Bourgeois, et il sortit brusquement de sa douloureuse rêverie lorsque la voiture s'arrêta devant l'église de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.

Cette église, ancienne chapelle du couvent des Guillemites, n'a qu'une nef sans chapelles latérales. La messe de six heures se disait donc au grand autel, devant un public d'une trentaine de personnes. Il demeura dans l'église jusqu'à sept heures et demie, mais ne vit aucune femme qui, de près ou de loin, ressemblât à M<sup>lle</sup> Deplémont.

Il alla dans la sacristie, pour parler au bedeau.

– Y a-t-il, tout proche d'ici, des chapelles où l'on entend la messe tous les jours ?

– Non, monsieur... je n'en connais pas.

– Je cherche une dame et sa fille qui habitent

dans ce quartier, et j'ai perdu leur adresse. Je croyais voir l'une d'elles à la messe de six heures.

« Connu ! » pensait le bedeau.

– Comment sont-elles, ces dames ?

– La jeune fille, qui assiste ordinairement à une messe matinale, est grande, avec les cheveux très noirs, un teint mat et des yeux bleu foncé ; peut-être vous a-t-elle questionné sur les habitudes de cette paroisse, car elle y est très nouvellement arrivée.

– Je ne me rappelle pas, monsieur.

– Et vous êtes certain qu'il n'y a pas de chapelle dans un voisinage immédiat ?

– Certain ! répondit le bedeau, du ton désagréable trop souvent particulier à ce genre d'individus.

M. Cébronne, dont l'attente ne pouvait se prolonger, descendit l'église pour se retirer, mais voyant un jeune abbé auprès d'un confessionnal, il l'accosta et lui expliqua le motif de sa présence à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.

– Pour une raison capitale, il faut que je retrouve les personnes que je viens de vous décrire et dont je suis obligé de vous taire le nom. Depuis trois jours, n’avez-vous vu aucune femme leur ressemblant ? Aux messes matinales, il y a si peu d’assistants, qu’il est facile de remarquer une nouvelle venue, surtout si elle contraste avec le reste de l’assistance ?

– Mon Dieu, monsieur, non... je n’ai remarqué personne. Vous me paraissez avoir entrepris une tâche bien difficile.

– J’arriverai... il le faut !

L’abbé, remarquable par ses joues roses et son regard d’enfant, laissa percer quelque inquiétude et s’efforça de prendre une attitude sévère, bien que la physionomie de Bernard lui plût infiniment.

– Je suis le docteur Cébron, monsieur l’abbé, si vous connaissez mon nom, j’espère qu’il vous inspirera de la confiance.

L’air soucieux du jeune prêtre disparut aussitôt.



– Qui ne connaît le nom brillant et surtout si honorable du docteur Cébronne, répondit-il aimablement. Que puis-je faire pour vous, docteur ?

– Mon Dieu, je ne sais ! dit Bernard avec angoisse. Si vous aviez remarqué les personnes dont je parle, vous me le diriez.

– Elles ont l’habitude quotidienne de la messe ? Et vous êtes sûr qu’elles sont dans ce quartier ?

– Oui, monsieur l’abbé, très sûr !

– Reviendrez-vous demain matin, docteur ?

– Oui, certainement !

– Si j’ai eu lieu de faire des remarques utiles à vos recherches, je vous les soumettrai. Je suis toujours le matin auprès de ce confessionnal.

– Merci, monsieur l’abbé ! Aujourd’hui, je n’entre pas dans de plus amples explications, mais ces explications... tous les journaux les donneront d’ici peu de jours, malheureusement !

Cébronne se fit reconduire chez lui, expédia un télégramme à M. des Jonchères, en le priant

de passer le soir rue de Vaugirard, puis il partit pour ses consultations.

En route, il parcourut un journal du matin. Une colonne était consacrée à la mort de M. de Chantepy. On savait de source certaine, disait le journal, que ce crime mystérieux avait été accompli par une femme jeune, belle, dont on taisait encore le nom. On ajoutait que des circonstances romanesques rendraient sensationnel le procès qui suivrait l'arrestation de la coupable, la jeune femme étant aimée d'un homme en vue à Paris.

Cébron se dit : « Voici le commencement ! demain, mon nom et le sien seront jetés au public. Soit ! je parlerai moi-même et la défendrai avec toute l'énergie dont je suis capable. »

Il prévint ses malades qu'il se ferait remplacer le lendemain et les deux jours suivants, et, soit réalité, soit par esprit prévenu, il crut que, dans certaines maisons, on l'observait avec curiosité.

Le travail forcé d'une journée très chargée le détendit, en lui faisant perdre de vue l'idée fixe

qui le harcelait.

Mais il fut violemment repris par elle, lorsque, le soir, la lettre de Gertrude sous les yeux, il médita de nouveau chaque phrase et chaque mot.

La veille, cette lettre l'avait calmé ; en la relisant, il voyait qu'elle serait facilement une charge contre la jeune fille par ses allusions à des « choses affreuses et à une circonstance nouvelle qui les obligeait à se cacher... »

« C'est évidemment une allusion à son père, pensait-il, mais M. de Monvoy y puiserait la confirmation de sa propre logique. Il ne l'aura pas !... »

M. des Jonchères arriva, fort anxieux.

– Il y a du nouveau, Bernard ?

– Oui, elle m'a écrit... et, d'après le timbre de la poste, elles sont dans le Marais.

– Bien choisi ! répondit l'avocat. C'est un quartier où personne ne va, mais qui n'est pas excentrique. Tu as cherché déjà ?

– Ce matin... et recherche vaine. Je me suis libéré pour trois jours ; demain, si je ne la vois

pas à l'église, je chercherai dans les rues avoisinantes. Elles sont sûrement dans le quartier, puisque la lettre est timbrée de la rue du Temple.

– C'est mon avis... Et cette lettre... puis-je la lire ?

Cébronne hésita un instant.

– Oui... lis !

Après avoir lu attentivement, M. des Jonchères tendit la lettre à Bernard et, sans mot dire, s'appuya le dos à la cheminée.

– Eh bien, Henri, qu'est-ce que tu penses ?

– Rien !... c'est simplement la lettre d'une femme qui aime et s'exalte un peu dans le sacrifice qu'elle se voit obligée d'accepter...

– Où vois-tu de l'exaltation ? La lettre est réfléchie, au contraire, et presque contrainte. Si elle avait osé, c'est sur un autre ton qu'elle m'eût écrit, j'en suis sûr !

– Je n'aime pas sa phrase sur la volonté de Dieu.

– Tu es superbe, vraiment ! Elle parle en

femme chrétienne, qui puise ses forces dans un sentiment, ou plutôt une conviction, que nous ne partageons pas, mais que, du moins, nous pouvons comprendre.

– J’ai vu des femmes, des femmes d’éducation soignée, qui jouaient du sentiment religieux pour mieux égarer le jugement des autres.

– Elle est incapable de jouer la comédie, incapable de la moindre fausseté, mais si ton parti est pris, n’en parlons plus !

– Mais non, mon cher ami, je n’ai pas de parti pris ; tu t’irrites, et je le comprends ! Pour moi, j’étudie chaque nouveau fait. Je doute, c’est vrai, car, jusqu’ici, je ne vois aucune fêlure à l’accusation, sauf sur un point.

– Lequel ? dit vivement Bernard.

– L’aconitine... comment en avoir une aussi grande quantité en sa possession ? C’est incompréhensible ! Mais, enfin, elle en avait. Quant à cette lettre, je te concède qu’elle indiquerait une nature en même temps courageuse et délicate, si...

– Si ?

– Si une ombre noire ne planait pas sur chaque ligne.

Cébronne garda un assez long silence.

– Tu la verras, dit-il, et ce sera suffisant pour te convaincre.

En ce moment, le valet de chambre prévint le docteur qu'on désirait lui parler.

– Qu'est-ce que c'est ? Vous savez bien que je ne reçois jamais à cette heure-ci ?

Il avait répondu avant de regarder la carte, mise sous enveloppe fermée, que le valet de chambre lui présentait.

– Ah ! bien !... faites entrer.

– Un inspecteur de la sûreté... un M. Gardais, dit-il à son ami.

L'avocat fit un petit mouvement qui signifiait :  
« Nous allons bien voir. »

Très correct dans sa mise et dans sa tenue, l'inspecteur expliqua sa mission.

– Je suis chargé de découvrir l’adresse de M<sup>lle</sup> Deplémont, monsieur. M. de Monvoy demande si vous avez des nouvelles ?

– Je préviendrai M. de Monvoy quand ce sera nécessaire, répondit Cébronne d’un ton glacial, et je n’admets pas cette insistance.

– L’insistance ne vient pas du juge d’instruction, dit tranquillement l’avocat en regardant assez insolemment l’inspecteur qui lui était antipathique, M. Gardais agit pour son propre compte.

– M. de Monvoy désire vivement aboutir ; ainsi il m’est permis de demander au docteur Cébronne si, depuis hier, il a quelques données. Il a pu recevoir une lettre qui simplifierait notre tâche.

– J’ai des données, en effet, mais j’entends agir seul.

L’air perplexe de l’inspecteur fit sourire M. des Jonchères.

– Vous n’avez rien à craindre, dit-il ; ni moi, l’avocat, ni mon ami nous n’aurions l’idée de

prêter la main à la fuite de M<sup>lle</sup> Deplémont. Aussitôt l'adresse découverte, M. de Monvoy sera prévenu.

Tout en parlant, M. des Jonchères se demandait pourquoi les yeux de M. Gardais inspectaient obstinément le bureau de Cébronne. La lettre de Gertrude était en sûreté, mais l'enveloppe avait été oubliée.

« Ah ! pensa-t-il, il reconnaît l'écriture. »

Les trois hommes étaient debout, et Bernard dit sèchement :

– Je n'ai aucun renseignement à donner, par conséquent...

– Je pars, monsieur.

Plus prompt que M. des Jonchères qui s'approchait négligemment du bureau, il saisit l'enveloppe.

– C'est de M<sup>lle</sup> Deplémont, dit-il froidement ; je connais l'écriture, j'ai vu une des lettres de cette jeune fille à M. de Chantepy ; une belle écriture, élégante et hardie.

Profitant de la stupéfaction du docteur



Cébronne, il approcha l'enveloppe de la lumière.

– Rue du Temple, et datée d'hier ; voici enfin une indication.

– Donnez-moi ce papier immédiatement, s'écria Cébronne en marchant sur l'inspecteur, vous n'avez pas le droit de faire une inquisition ici !

– C'est vrai, docteur, et veuillez me pardonner. Ma tâche est difficile, vous ne voulez pas me venir en aide, je prends la liberté de m'aider tout seul.

– Vous allez me remettre cette enveloppe, ou je...

M. des Jonchères l'interrompt.

– Bah ! laisse-le faire son métier... Il nous importe peu qu'il emporte ou non ce papier. La lettre a été mise à la poste rue du Temple, très loin de la demeure de M<sup>lle</sup> Deplémont.

– Pourquoi très loin ? demanda M. Gardais.

– Parce que ces dames désirant se cacher, il est évident qu'elles n'ont pas choisi une poste tout près d'elles. Elles savent bien que le timbre les

trahirait, ou, pour ne rien exagérer, aiderait à les trahir.

– Elles n’ont pas pensé au timbre, croyez-moi, répliqua l’inspecteur, et je suis convaincu que M. Cébronne a déjà commencé ses recherches dans le Marais.

– Serais-je espionné ? s’écria Bernard.

– Non, monsieur ! on compte trop sur votre promesse à M. de Monvoy.

– Alors, si on compte sur ma promesse, pourquoi vient-on chez moi et pourquoi emploie-t-on des moyens dont la brutalité me révolte et contre lesquels je proteste énergiquement ? Sortez d’ici, monsieur !

– Docteur, répondit M. Gardais, vous nuirez à la cause que vous défendez d’abord si vous cachez la vérité, ensuite si vous vous emportez au point de ne pas vouloir raisonner.

– On m’accusera peut-être moi-même, dit Bernard ironiquement. Ce serait le digne corollaire de l’accusation imbécile portée contre M<sup>lle</sup> Deplémont. Allons, en voilà assez ! Sortez,

monsieur, et ne vous avisez pas de me donner des leçons ou...

M. des Jonchères l'interrompt et dit d'un ton grave :

– Nous nous engageons sur l'honneur, mon ami et moi, à conduire M<sup>lle</sup> Deplémont chez M. le juge d'instruction dès que nous l'aurons découverte. La police n'a donc point à s'inquiéter de nos mouvements.

– Bien, monsieur ! je suis maintenant très tranquille.

Il salua le docteur Cébronne, qui lui tourna le dos, et disparut.

Bernard eut quelque peine à se calmer, car il étouffait de colère.

– Heureusement, dit-il, que ce personnage n'a pas la lettre.

M. des Jonchères réfléchissait aux conséquences du fait qui venait de se passer.

– Puisque tu veux absolument arriver avant la police, il est bien regrettable que l'enveloppe ait été prise...

– Comment si je veux absolument !... vois-tu cette pauvre enfant prévenue brutalement des soupçons qui... C'est impossible ! je ne vis pas en pensant à cela !

– Tu réussiras, Bernard, je l'espère de tout mon cœur. Mais les investigations commenceront demain dans le Marais. Tu n'aurais pas dû opposer une résistance aussi vive ; c'était confirmer ce policier dans l'idée que tu as l'adresse et que le timbre de la poste ne le trompe pas sur le quartier...

– C'est possible ! mais mon regret est de ne l'avoir pas jeté par la fenêtre. Je parlerai au Préfet de police ; je suis son médecin et nos rapports sont excellents. Nous verrons si un misérable agent de la sûreté a le droit, même en semblable occurrence, de mettre la main sur mes papiers !

– Droit ou non, je te conseille de ne pas donner une importance trop grande à l'incident. Nous avons autre chose à faire !

– Tu as raison... mais je ne suis plus moi-même, car je vis dans un état continuel de douleur et d'exaspération.

– Je le sais, mon pauvre ami, répondit affectueusement M. des Jonchères, et je comprends admirablement ton état d'esprit ; il est affreux ! mais, avant tout, il faut se posséder pour mener à bien l'entreprise. Demain matin, tu retournes à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux ? Veux-tu que je t'accompagne ?

– Non... je préfère agir seul. Si elle n'est pas dans l'église, j'irai dans les rues avoisinantes, de porte en porte.

– Sais-tu si elles ont écrit à leur ancienne adresse ?

– Je l'ignore... Au cas où elles auraient écrit à M. de Chantepy, la lettre serait entre les mains des magistrats.

– Une lettre à la victime... voilà qui ébranlerait les soupçons. À quelle heure pars-tu demain matin ?

– À cinq heures et demie.

– Attends-toi à voir M. Gardais là-bas.

– Je serai filé, tu crois ?

– C'est inutile... il ira tout droit à Notre-Dame-

des-Blancs-Manteaux. Tu comprends que la police est au courant des habitudes de M<sup>lle</sup> Deplémont, elle aura la même idée que nous-mêmes : surveiller l'église.

– Que faire alors ?

– Rien... la chercher simplement, sans se préoccuper de l'inspecteur. Il te verra, mais te laissera agir, j'en suis convaincu. Tu seras surveillé, c'est tout.

– Et s'il intervient ?

– C'est un risque à courir... mais ne voyant aucun péril en la demeure, il usera de ménagements vis-à-vis de toi. D'ailleurs son objectif est de la découvrir, non de l'arrêter. Il n'y a pas de mandat d'amener lancé contre elle. Quand il saura où elle demeure, il préviendra la justice et prendra de nouveaux ordres. Donc plus j'y réfléchis, plus je suis rassuré. Tu es entièrement libre pour trois jours ?

– Entièrement, non ! j'irai à ma clinique. Mais je n'aurai pas à faire de visites. J'ai travaillé aujourd'hui sans arrêt, et Dieu sait si, dans mon

état d'esprit, il est dur de traîner la charrue !

– C'est un bien quand même...

– Oui, dit Cébronne avec fatigue, et je sais me dédoubler ; le médecin est à son devoir, pendant que l'homme souffre amèrement quand il retombe sur lui-même.

Quelle que fut la compassion de M. des Jonchères, il n'osait donner sur le fond de la situation ni un espoir, ni un encouragement.

« Peut-être n'est-elle qu'une malade irresponsable, se répétait-il à lui-même, mais le cas est toujours terrible. »

– Et si tu la découvres, dit-il tout haut, tu viendras directement avec elle au Palais, Bernard ?

– Directement ! à moins que je ne doive pas rencontrer M. de Monvoy ?

– Si ; demain il sera dans son cabinet dès huit heures. Moi également j'irai au Palais ; si tu as besoin de mes services, tu me feras demander.

– Besoin de tes services, Henri ? répéta M. Cébronne avec étonnement.

– Tu sais, répondit M. des Jonchères en hésitant, qu'on n'interroge pas un accusé sans la présence de son avocat.

– Grand Dieu ! en sommes-nous là ? s'écria Bernard avec éclat.

– Non, j'espère, si M<sup>lle</sup> Deplémont fournit immédiatement un alibi... Mais enfin, au point où nous en sommes, le juge d'instruction, en effet, lui parlera tout d'abord d'un avocat... maintenant elle peut refuser.

– Elle refusera ! dit Cébronne avec conviction, parce que, dès ses premières réponses, elle anéantira l'accusation.

– C'est possible ! répondit l'avocat d'un ton encourageant.

Il n'ajouta point, afin de ne pas exaspérer son ami, que, par suite des circonstances, le juge d'instruction interrogerait aussitôt la jeune fille, mais que normalement elle devrait être conduite d'abord devant le procureur de la République.

Sans rien dire à Bernard, il quitta la rue Vaugirard pour aller causer avec M. de Monvoy



et obtenir, si c'était possible, que le docteur Cébronne, bien que suivi, ne fût pas entravé le lendemain dans ses projets s'il découvrait M<sup>lle</sup> Deplémont.

## V

En arrivant dans l'église de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, la première personne qu'aperçut Cébron fut l'inspecteur de la sûreté qui ne cherchait même pas à se dissimuler. Il s'était placé à droite, au milieu du bas côté, de façon à surveiller l'entrée de la rue des Archives et celle de la rue des Blancs-Manteaux.

Il s'approcha aussitôt de Bernard et lui dit tout bas :

– Ne vous tourmentez pas, docteur, quoique vous m'ayez fort maltraité hier, je suis content de vous dire que je n'ai pas mission d'arrêter M<sup>lle</sup> Deplémont. Au contraire ! j'ai reçu l'ordre de ne pas vous contrecarrer.

– Et cependant vous êtes ici, monsieur ?

– Ah ! ceci est différent... Je surveille, et dois savoir le résultat de vos démarches. Le docteur

Cébronne comprendra que j'ai à remplir un devoir strict ?

– Je comprends, monsieur, et suis sensible aux égards contenus dans vos paroles, mais hier...

Il fit un léger signe de tête moitié menaçant, moitié courtois, et s'avança vers le jeune abbé qui, sortant de la sacristie, semblait le chercher.

– Auriez-vous découvert quelque chose, monsieur l'abbé ?

– Docteur, de l'autre côté de l'église, derrière le pilier le plus proche de l'autel, il y a une jeune femme que je n'ai jamais vue à la messe de six heures, et dont l'aspect répond à ce que vous me disiez hier.

Cébronne se tourna vivement.

– Vous ne pouvez pas la voir d'ici, faites le tour par le bas de l'église. Du reste, je vais vous accompagner. J'ai deviné, grâce aux journaux, le motif de vos recherches. Selon vous, elle n'est pas coupable ?

– Non, mille fois non ! et elle ne sait rien encore !

– Ah ! c’est affreux !... Vous avez toute ma sympathie, docteur ! dit l’abbé avec l’élan d’une bonne nature et la chaleur de la jeunesse.

– Merci, monsieur l’abbé ! Mon nom et le sien étaient-ils dans les journaux dont vous parlez ?

– Non... mais c’était transparent pour ceux qui suivent avec intérêt les discussions sur l’assassin mystérieux de M. de Chantepy, et qui savent que vous étiez son médecin.

Ils échangeaient très bas ces quelques mots en s’avançant d’un pas discret vers l’endroit indiqué par le prêtre. Bernard s’arrêta court en apercevant M<sup>lle</sup> Deplémont. Agenouillée, la tête dans ses mains, elle pleurait, et son attitude affligée acheva de troubler Cébronne.

– C’est elle ! dit-il.

L’abbé le regardait avec compassion et, avant de s’éloigner, lui serra la main en disant chaleureusement :

– Courage, docteur ! elle est innocente, vous la sauverez !

Cette sympathie encourageante d’un inconnu,

dont le cœur jeune et bon n'hésitait pas à le croire, devait, longtemps après, se présenter à l'imagination de Bernard comme le trait d'une douce lumière au milieu de ténèbres bien épaisses...

L'inspecteur de la sûreté toucha le bras du docteur en montrant Gertrude d'un geste interrogateur.

– Oui !... dit simplement Cébronne.

Il attendit avec une impatience à peine contenue qu'elle se levât pour partir.

Les yeux baissés, elle passa près de lui, sans le remarquer ; il l'accosta à la sortie de l'église.

– Prenez mon bras, dit-il en la voyant pâlir et chanceler sous le coup de l'émotion.

– Ah ! c'est mal, c'est mal ! dit-elle avec précipitation. Je vous avais supplié de ne pas me chercher.

– Bien vaines supplications ! dit-il. Où demeurez-vous ? Il faut que je vous parle, ainsi qu'à votre mère ?

– Non, répondit Gertrude d'une voix mal

assurée, non ! je ne veux pas renouveler ses émotions.

– Ne discutons pas, dit impérativement Cébronne, je ne puis éviter à votre mère des émotions. Vous ne savez pas ce que j’ai à dire : ce sont des nouvelles excessivement graves qui vous intéressent.

Il avait pris le ton et l’air résolu d’un homme qui entend qu’on lui obéisse. Gertrude chercha d’autant moins à discuter que la joie de le revoir ébranlait ses résolutions antérieures.

– Est-ce loin ? demanda Bernard.

– À deux pas d’ici, de l’autre côté de l’église.

Le docteur dit à son cocher de les suivre et de l’attendre à la porte de la maison où il allait entrer.

– Mais, qu’y a-t-il ? dit Gertrude. Comment nous avez-vous trouvées ? Est-ce par M. de Chantepy ?

Il tressaillit en lui entendant prononcer le nom du vieillard.

– Non... j’ai trouvé seul, par le timbre de la

poste.

– Le timbre !... ah ! je n’avais pas pensé à cela. Mais quelles nouvelles ? dit-elle en s’arrêtant ; il vaut mieux que je sache avant ma mère, car ce sont sans doute des nouvelles tristes ?

– Elles sont tristes, en effet ! Il s’agit de votre vieux cousin.

– Il est malade, très malade ? dit-elle vivement.

– Oui... Vous n’avez lu aucun journal depuis quatre jours ?

– Aucun... nous sommes trop absorbées et trop préoccupées. Pourquoi cette question ?

Le regard de Cébronne, la façon dont il lui prit la main éclairèrent Gertrude aussi bien que ses paroles.

– Il est mort ?

– Oui... il est mort.

Elle avait appris depuis longtemps à se posséder et ne manifesta son chagrin que par son expression désolée.

– Mort ! répéta-t-elle. Mort subitement ? Vous l’avez vu, vous l’avez soigné ?

– Je vous dirai tout dans un instant. Arrivons-nous ?

– C’est là ! dit Gertrude, en désignant un curieux et très vieux bâtiment.

Sur la façade, des constructions à toits plats, formant terrasse à mi-hauteur d’un premier étage, avaient sans doute été ajoutées il y a cent cinquante ans et servaient de petits magasins borgnes. Des vases en fonte, à l’air sale et piteux, les uns à moitié brisés, ornaient encore prétentieusement la longue terrasse.

Cette antique maison était une partie de l’ancien couvent des Guillemites. Ces moines aux blancs manteaux, sortis d’Italie pour essaimer en France et ailleurs, quittèrent leur monastère de Montrouge pour s’installer au Marais en 1298.

Du côté de la rue des Blancs-Manteaux, les murailles d’une demeure jadis sainte renfermaient des boutiques lépreuses, ignobles débits de vins frelatés, infimes magasins de



charbon, tenus par des femmes ébouriffées, à l'air effronté et à la voix criarde.

Mais l'intérieur même de la maison était assez bien habité par des commerçants, des travailleurs, des ouvriers horlogers que leurs affaires obligeaient à demeurer dans le quartier.

M<sup>me</sup> Deplémont, forcée d'agir vite et bien, car l'état de son mari s'était subitement aggravé, avait pris pour un mois, en attendant de découvrir un loyer moins cher, un petit appartement meublé qui, par hasard, se trouvait à louer. La rue des Guillemites, que traversa Gertrude pour pénétrer dans la maison, a certainement été percée dans l'ancien jardin des moines qui reliait à la chapelle cette partie du couvent.

Avant d'entrer, Cébronne regarda derrière lui et vit que l'inspecteur de la sûreté, très décidé à exercer rigoureusement sa surveillance, s'appuyait patiemment contre le mur servant d'enclos aux derniers restes de ce qui fut le jardin des Blancs-Manteaux.

Gertrude gravit promptement un sombre escalier et, parvenue au second, dit à Bernard :

– Voulez-vous m’attendre quelques minutes ici ? Je veux préparer ma mère, lui apprendre moi-même.

– J’attendrai.

Il eut le temps de regarder les étroits corridors sur lesquels s’ouvraient autrefois des cellules. Avaient-elles été habitées par des heureux ? Sans connaître le nom du fondateur de la congrégation, Guillaume de Malavalle, Cébronne l’enviait en pensant qu’il avait probablement ignoré les angoisses extraordinaires de la vie.

« Comment lui apprendre, mon Dieu, comment ? »

Gertrude ouvrit la porte et le fit entrer dans l’appartement. M<sup>me</sup> Deplémont, les yeux pleins de larmes, vint à lui :

– Ah ! docteur, quelle nouvelle ! notre pauvre ami ! Et comment assez vous remercier de nous avoir cherchées, d’être venu vous-même...

Le revoir auprès d’elles était pour M<sup>me</sup> Deplémont un puissant adoucissement, car, sans oser l’avouer à sa fille, elle conservait l’espoir

que Bernard n'abandonnerait pas facilement son rêve.

– Et moi, dit Gertrude, qui reprochais à M. de Chantepy de ne m'avoir pas encore écrit, comme il me l'avait promis !

– Il connaissait votre adresse ?

– Mais oui... lui seul ! Sophie elle-même ne devait la connaître que plus tard, quand nous aurions enlevé nos meubles. J'allais envoyer ce matin un mot à mon cousin.

– Votre lettre est-elle écrite ? demanda Cébronne avec une vivacité qui étonna Gertrude.

– Non, pas encore...

Elle se pencha pour embrasser sa mère, qui pleurait.

– C'est encore une dure épreuve, ma pauvre mère !

M. Cébronne pensait :

« Si Henri la voyait, l'entendait, il serait complètement éclairé. »

Surprise de son silence, Gertrude leva les yeux

vers lui et remarqua son expression troublée, qu'elle attribua à sa sympathie pour leur propre chagrin.

– Ne vous affligez pas à ce point pour nous, lui dit-elle, nous sommes habituées à souffrir. Et maintenant, donnez-nous des détails sur l'événement. Les rhumatismes sont-ils remontés au cœur, comme vous le craigniez ?

Le moment terrible était venu, Cébron ne pouvait plus reculer.

– Il est mort assassiné.

– Assassiné ! s'écrièrent-elles avec horreur. Assassiné ?

– Assassiné.

M<sup>me</sup> Deplémont mit la main sur ses yeux :

– Mais, c'est horrible !

Le regard terrifié de Gertrude ne quittait pas le visage angoissé de Cébron.

– Qui l'a assassiné ? demanda-t-elle tout bas. Le sait-on ?

– Quelqu'un est soupçonné... une femme

innocente. Ah ! pourquoi, pourquoi êtes-vous parties d'une façon si singulière ?

– Que voulez-vous dire ?... dit-elle avec effroi.

Soudain, il s'approcha d'elle et la prit dans ses bras.

– Qui est soupçonné ? C'est vous, Gertrude, vous, ma fiancée, bientôt ma femme ! C'est vous, vous ! qu'on accuse.

Le mouvement subit et passionné de Bernard, ses étranges paroles remplirent Gertrude de terreur.

Elle se dégagea pour se réfugier auprès de sa mère, qui crut, comme elle, à un accès de folie.

Il les devina et leur dit posément :

– Gertrude, je ne suis pas en démence... je vous ai cherchée pour vous apprendre, avant tout autre, les soupçons qui pèsent sur vous... et pour vous adoucir la secousse.

– Mais, docteur, qu'est-ce que vous dites ? s'écria M<sup>me</sup> Deplémont. Quels sont les fous qui accusent ma fille d'un crime ?

– Personne ne l'accuse... mais les circonstances sont des preuves accablantes.

– Je n'en crois pas mes oreilles ! dit Gertrude avec indignation. Quoi ! un homme comme vous se fait l'interprète d'une pareille sottise ?

Elle était exactement dans le même état d'esprit que celui de Cébronne quand il avait répondu au magistrat :

« C'est ridicule ! et aussi monstrueux que de m'accuser moi-même ! »

– J'ai pensé et répondu comme vous, reprit-il en la conduisant vers la fenêtre qui ouvrait sur la rue des Guillemites. Vous voyez cet homme qui fait les cent pas devant le petit jardin ?

– Oui, je le vois ! quel rapport ?...

– C'est un inspecteur de la sûreté, Gertrude. Il m'a suivi pour vous découvrir. À présent, il sait où il devrait venir pour... vous arrêter.

– Arrêter ma fille !

M<sup>me</sup> Deplémont mit dans ce cri tout son cœur et tout son étonnement. Mais Gertrude se contenta d'un geste dédaigneux.

– C’est absolument stupide !... Et quelles sont les circonstances qui m’accusent ?

– M. de Chantepy est mort empoisonné par une piquête d’aconitine.

– Eh bien ?

– Eh bien, vous êtes allée le soir lui dire adieu, et c’est vous qui lui prépariez souvent...

– Oui, interrompit Gertrude, mais dimanche il a refusé, en disant qu’il ne souffrait pas assez pour employer la morphine.

– Il a refusé !... pourrez-vous le prouver ? dit Cébronne avec ardeur.

– Ma parole suffit, je suppose, répondit-elle en se troublant un peu.

– Et le poison ?

– Quel poison ?

– L’aconitine ?

– Je n’ai jamais eu d’aconitine en ma possession, si ce n’est ce que vous avez ordonné à ma mère.

– De l’aconitine était cachée sous des papiers,

dans un tiroir de votre commode.

Les yeux dilatés par l'étonnement, elle demeura stupéfaite, pendant que M<sup>me</sup> Deplémont l'entourait de ses bras, en s'écriant :

– Mais, que dit le docteur ? Gertrude, mon enfant, c'est épouvantable ! Ne t'effraie pas, je te défendrai...

– M'effrayer... me défendre... répéta machinalement Gertrude. Calmez-vous ! dit-elle, en voyant sa mère éclater en sanglots. C'est une méprise extraordinaire, facile à détruire. Où faut-il aller crier la vérité ? demanda-t-elle à Bernard.

– La crier ne suffit pas... il faudra la prouver.

– Quoi ! je n'ai jamais menti... je dirai ce qui est, ce sera suffisant.

Cette réponse d'une âme honnête, qui n'admet pas un instant qu'on doute de sa droiture, remua le cœur de Cébronne.

– Le juge d'instruction, auquel vous aurez à répondre, est un homme bon et bienveillant, dit-il ; en vous voyant, en vous entendant, j'espère que ses doutes se dissiperont.



– Le juge d’instruction ! répéta-t-elle en pâliſſant. Comment ! c’est vrai ? On m’accuse, on me cherche ?

– Vous ne parvenez pas à le croire, pauvre enfant ! et c’est bien naturel. Mais, ne craignez pas, l’orage passera !

– Je saurai lui tenir tête ! dit-elle avec la subite énergie d’une fierté irritée.

– Et vous aurez l’appui de mon nom, de mon amour, Gertrude ! Au magistrat, je me suis dit votre fiancé, bientôt votre mari, et on verra bien !

– Vous avez fait cela ! balbutia-t-elle, les yeux brillants de joie.

Alors tout s’évanouit pour la laisser en face du bonheur qu’elle avait fui. Les sentiments les plus variés se reflétaient sur son visage expressif : jamais elle n’avait paru plus belle à Cébronne et plus digne d’être aimée.

– Oh ! mon Dieu ! j’oublie ! s’écria-t-elle. Vous vous êtes prononcé, et vous ne savez pas... Je ne parle pas de ces soupçons absurdes, mais...

Elle regarda sa mère, qui assistait

silencieusement à cette scène.

– Je sais, dit Bernard, en attirant Gertrude à lui, je sais ! Votre père ? Qu’importe ! Vous ne savez pas, vous, comment aime un homme qui sait aimer ardemment, profondément ! Mon amour est plus fort que toutes les circonstances, et il les brave !

En ce moment, M<sup>me</sup> Deplémont oubliait presque le passé, ses chagrins présents, l’étrange communication qui venait de leur être faite, pour contempler sa fille, en se disant avec joie :

« Elle mérite si bien un tel amour ! »

L’appartement, à cette heure, était inondé de soleil ; les rayons glissaient autour de ces vivants et riaient, dans leur vieillesse toujours jeune, des sentiments qui, dans leur intensité, donnaient tant de vie à cette chambre enveloppée jadis de recueillement et de méditations tranquilles. Ils savaient que cette vie serait emportée dans l’inconnu, tandis qu’eux-mêmes viendraient encore, à la même place, se glisser au milieu de nouveaux vivants, comme une espérance, une joie ou une ironie...

– Mon père est ici... malade, très malade, dit Gertrude en levant vers Cébronne ses beaux yeux, dans lesquels il lisait un amour à l'unisson du sien.

M<sup>me</sup> Deplémont ne lui laissa pas le temps de répondre.

– Va chez ton père, Gertrude ! Préviens-le qu'un nouveau médecin va l'examiner.

Elle obéit aussitôt, et M<sup>me</sup> Deplémont, ne se contraignant plus, dit à Cébronne, d'un ton angoissé :

– Je l'éloigne pour vous parler librement. Docteur, est-il vrai, est-il possible que ma fille court quelque danger ? Ces soupçons ne sont-ils pas le comble de la folie ?

– Le comble de la folie, assurément ! et le danger sera écarté, dit-il en hésitant.

– Mais, il existe ?

– Non, j'espère... le coupable est peut-être découvert à l'heure où je vous parle. Mais on ne peut éviter certains ennuis, et il faut absolument que M<sup>lle</sup> Deplémont vienne avec moi pour

s'expliquer avec le magistrat... il le faut absolument !

– Elle reviendra ? On n'aura pas l'idée monstrueuse de l'arrêter ! Je voudrais l'accompagner et mon mari se meurt !

– Rassurez-vous, dit-il avec une tranquillité affectée, elle reviendra ; je la ramènerai moi-même. Soyez calme, je vous en prie, il ne faut pas l'agiter. Remarquez que, pour le moment, il s'agit d'une formalité...

Gertrude rentra et dit à Bernard :

– Il vous attend... il est bien mal, je crois. Si vous pouviez le soulager !

Le docteur Cébron voyait bien qu'il n'avait pas fait passer dans l'esprit de M<sup>lle</sup> Deplémont ses propres inquiétudes sur la gravité des soupçons. Huit heures sonnaient, il savait que son devoir était tracé et avait hâte d'agir.

– Je suis obligé de vous emmener, ma chère Gertrude ; il faut absolument que vous veniez avec moi chez le magistrat chargé de l'instruction.

– Chez le magistrat ? Tout de suite ? dit-elle en reculant.

– L’aventure est idiote, révoltante... c’est évident ! mais elle existe, il faut y mettre fin le plus tôt possible.

– Vous croyez ? dit-elle timidement. Cette démarche est nécessaire ?

– Nécessaire, répondit Cébronne qui, la mort dans l’âme, n’osait ajouter : « Si nécessaire que peut-être ne reviendrez-vous pas ici !... »

– De toute façon, vous serez interrogées, vous et votre mère, comme les parentes et amies de M. de Chantepy.

L’agitation évidente de M<sup>me</sup> Deplémont fit comprendre à Gertrude la nécessité de se contraindre.

– Vous avez raison, dit-elle, il faut en finir le plus vite possible. Je vous accompagne, mais, pendant que je me prépare, allez, je vous en prie, voir mon père.

Bernard suivit M<sup>me</sup> Deplémont ; quand il revint, il était seul et dit à Gertrude prête à partir :

– Il est très mal, en effet ! On ne doit pas le laisser seul. M<sup>me</sup> Deplémont ne le quittera pas jusqu'à votre retour.

– Je vais leur dire adieu.

Les portes étant restées ouvertes, Cébronne l'entendit parler à sa mère et l'embrasser.

– À bientôt !

– Le docteur croit que tu seras retenue assez longtemps, Gertrude.

– Alors, ne m'attendez pas pour déjeuner.

Elle était très émue en revenant auprès de Bernard.

– Il est certainement beaucoup plus mal qu'hier, dit-elle d'une voix tremblante.

Cette douloureuse préoccupation atténuait l'effet qu'auraient dû produire les nouvelles apportées par Cébronne ; la mort affreuse de M. de Chantepy avait bouleversé Gertrude, mais l'accusation, si elle la révoltait, ne pénétrait pas en elle comme une inquiétude poignante. À son sens, après avoir rempli la formalité exigée par la justice, cette pénible et bizarre aventure serait

terminée.

Enfin elle revoyait l'homme qu'elle aimait de toutes ses forces, il lui donnait les preuves d'un attachement complet, irréductible.

Toutefois, quand elle fut assise dans le coupé de Cébronne, les faits lui apparurent plus réels ; il la vit pâlir et se troubler.

– Ce sont trop de secousses ! dit-elle, c'est décourageant ! Je ne peux plus supporter tant de malheurs !

– Ah ! ma pauvre bien-aimée !...

Il s'efforça de la rassurer, il lui parla avec une tendresse qui la ravit, et, après l'avoir calmée, il fit appel à son énergie.

– Il faut, lui dit-il, que vous soyez bien vous-même, c'est-à-dire calme et forte pour répondre aux questions qui vous seront posées.

Une expression de colère passa dans le regard de Gertrude.

– C'est irritant ! dit-elle en se tournant vers lui.

Il constata avec satisfaction l'irritation de la jeune fille, la considérant comme le meilleur des stimulants pour la sortir de l'affaissement qui s'emparait d'elle un instant auparavant.

– Je bouillonne, lui dit-il, en pensant à l'imbécillité de cette affaire ! Mais le calme est une grande force, vous le savez, et je vous crois femme à en avoir même dans un cas aussi anormal. Maintenant mon meilleur ami, M. des Jonchères, est au Palais ; si vous le voulez auprès de vous pour vous conseiller ?

– Me conseiller ? Un avocat... ? pourquoi faire ? dit Gertrude avec une vague terreur. Vous m'avez parlé de formalité, me trompez-vous ?

– Non... tout se passera bien, ma chère Gertrude. Mais, parfois, un conseil est utile.

– Je veux répondre seule aux questions qu'on m'adressera, dit-elle vivement.

– C'est entendu.

Il garda sa main étroitement serrée dans la sienne jusqu'au moment où la voiture s'arrêta devant le Palais de Justice.



Appuyée sur le bras de Cébronne, elle monta avec assez de fermeté le large escalier du Palais et entra dans une salle où il la pria de l'attendre.

Il fit passer sa carte à M. de Monvoy et fut aussitôt introduit auprès du juge.

– Eh bien, docteur ?

– M<sup>lle</sup> Deplémont est là, répondit sèchement Cébronne.

– Elle est là !... Gardais avait donc raison. C'est vous qui l'amenez ?

– Sans doute... et croyez-vous qu'une femme innocente se dérobe à des questions ?

– Qu'elle vienne !

– Un instant ! dit Bernard. Quelle décision comptez-vous prendre ?

– La question ne doit pas m'être posée, docteur ! En tout cas, je ne puis rien décider avant l'interrogatoire. Est-elle seule ? Il faut que je voie la mère.

– M<sup>me</sup> Deplémont est auprès de son mari, qui, selon moi, n'a pas quarante-huit heures à vivre :

je l'ai examiné.

– Je ne le croyais pas aussi mal, répondit M. de Monvoy ; c'est une complication. Jonchères est au Palais ; on va le prévenir, pour qu'il vienne auprès de M<sup>lle</sup> Deplémont.

– Elle ne veut pas d'avocat pour le moment, elle me l'a dit de la façon la plus formelle.

– Ah !... Je crains qu'elle n'ait une idée imparfaite de la situation.

– L'important est qu'elle réponde d'une façon satisfaisante à vos questions, dit Bernard d'un ton impatient, et je me suis efforcé de ne pas la troubler inutilement.

– Je comprends !... Mais nous devons procéder avec quelque régularité. Voulez-vous, docteur, faire entrer vous-même cette jeune fille, ou bien ?...

– Ai-je le droit d'assister à l'interrogatoire ?

– Non, certes !

– Alors... faites-la entrer, répondit Bernard d'une voix étouffée. Je ne suis plus maître de moi...

M. de Monvoy se leva et serra énergiquement la main de Cébronne.

– J’aurai peut-être besoin de vous, docteur !

– Je vais descendre dans une des galeries, et quand M<sup>lle</sup> Deplémont sera dans votre cabinet, je remonterai et attendrai dans le couloir.

– Très bien !

## VI

Pendant que le docteur Cébronne parlait au juge d'instruction, M. des Jonchères, accompagné d'un vieil avoué, traversa la salle où M<sup>lle</sup> Deplémont attendait.

– Quelle belle personne ! dit-il.

– Oui... mais comme elle a l'air pensif !

– Et inquiet, ce me semble ! Elle désire sans doute un renseignement, car elle a fait un mouvement vers nous, je vais le lui demander.

Il s'approcha de Gertrude.

– Cherchez-vous quelque chose, madame ?  
Puis-je vous renseigner ?

– Oh ! non, merci ! J'attends seulement quelqu'un.

– Mille pardons, madame ! J'avais cru, en passant près de vous, que vous désiriez nous questionner.

– Non, monsieur.

Il s'éloigna sans se douter qu'il avait parlé à la femme dont la défense lui était confiée. Il ne croyait pas au succès immédiat des recherches de son ami, et, malgré sa conversation de la veille avec Cébronne, il ne fit aucun rapprochement. Mais, avant de quitter la salle, il se retourna machinalement et aperçut encore le joli profil de Gertrude.

Après le petit incident, qui venait d'interrompre pendant une seconde le cours de ses réflexions, M<sup>lle</sup> Deplémont s'absorba de nouveau dans ses pensées, sans remarquer les regards des jeunes avocats qui passaient et que son attitude, jointe à sa beauté, frappait ou intriguait.

Elle ne songeait pas à l'accusation portée contre elle, mais à l'amour de Bernard.

Cet amour si fort, qui ne reculait devant rien, la remplissait d'une joie si profonde, si envahissante qu'elle oubliait même le motif de sa présence au Palais de Justice. Son père, la mort de M. de Chantepy étaient relégués au second

plan, et quand un huissier à qui Cébronne avait désigné de loin la jeune fille, s'approcha d'elle en la priant de le suivre, elle avait pris une décision.

« Pourquoi refuserais-je plus longtemps ? Il sait tout, et il veut bien. »

Elle se sentait réconfortée au point que les fardeaux de sa vie ne pesaient plus sur elle ; cette impression la soutenait encore et donnait à sa physionomie une expression résolue quand elle entra dans le cabinet du juge. Mais elle se troubla en n'apercevant pas M. Cébronne.

– Veuillez vous approcher, mademoiselle, lui dit M. de Monvoy en désignant un siège.

– Où est le docteur Cébronne ? demanda-t-elle avec inquiétude ; je croyais me retrouver ici avec lui ?

– Il reviendra plus tard... il n'avait pas le droit d'assister à l'interrogatoire.

– Pourquoi donc ? Je lui reconnais tous les droits, et j'aimerais mille fois mieux qu'il fût auprès de moi.

– Moi seul dois trancher cette question,

mademoiselle, répondit le juge qui ne put réprimer un sourire. Mais si vous désirez que M. des Jonchères, l'avocat choisi pour vous par M. Cébronne, vienne ici, nous allons le faire appeler.

– L'avocat choisi pour moi par M. Cébronne ? répéta-t-elle lentement, non, je n'en veux pas !

De ce moment, comprenant mieux la gravité de la situation, elle s'effraya. Néanmoins, elle remarqua l'air bienveillant du magistrat et l'expression d'un greffier qui, le menton dans sa main, la regardait curieusement.

Ce regard, où quelque chose déplut violemment à M<sup>lle</sup> Deplémont, éveilla chez elle un sentiment de hauteur qui lui rendit toute sa présence d'esprit.

Malgré l'invitation qui lui fut encore adressée, elle resta debout, la main appuyée sur le dossier d'une chaise, et répondit d'un ton bref aux questions sur son nom, son âge et sa demeure.

– Vous savez déjà, mademoiselle, pourquoi j'ai désiré vous voir et...

– M. Cébronne me l'a dit, interrompit-elle, et

je ne m'explique pas qu'un homme comme vous, à l'air bon et intelligent, ait une idée aussi absurde.

Cette attaque naïve, en même temps très ferme, eût amusé M. de Monvoy sans le sérieux des circonstances. Quant au greffier, il sourit franchement.

– Laissez-moi achever, mademoiselle... Je dois vous dire moi-même, puisque je représente la Justice, que vous êtes soupçonnée, pour différentes raisons, d'avoir empoisonné M. de Chantepy.

– Ridicule ! dit-elle avec un geste de dédain.

– Je l'espère !... Mais pesez vos paroles. Je vous préviens que, au point où en est arrivée l'instruction, chacune de vos réponses pourrait devenir une charge contre vous.

Les grands yeux de M<sup>lle</sup> Deplémont exprimèrent une surprise mélangée de révolte.

– Que m'importe l'instruction ! Je dirai la vérité, monsieur, ni plus ni moins.

– M. de Chantepy est mort à la suite d'une



injection d'aconitine. Vous aviez l'habitude de lui faire la lecture après le dîner, et, avant de le quitter, de préparer la piqûre de morphine dont il faisait souvent usage ?

– Il a refusé dimanche soir.

– Ah !... Pouvez-vous en donner la preuve ?

– Mais je l'affirme sur l'honneur, monsieur, c'est suffisant.

M. de Monvoy eut un mouvement d'impatience.

– Non, mademoiselle, ce n'est pas suffisant. Voulez-vous me dire pourquoi, vous et votre mère, vous avez quitté à six heures, lundi matin, votre appartement sous prétexte d'un voyage, en réalité pour vous cacher ?

Une vive rougeur envahit jusqu'au front de la jeune fille.

– Vous touchez là, monsieur, à une question intime, absolument personnelle, à laquelle je ne répondrai rien, dit-elle presque en balbutiant.

– Mieux vaudrait répondre, dans votre intérêt, mais enfin comme vous voudrez ! Nous

éclaircirons ce point sans votre concours. Connaissiez-vous les propriétés de l'aconitine ?

– Oui, monsieur... Pendant une longue maladie, ma mère a été traitée par ce poison, et le docteur Cébronne m'en avait expliqué les effets.

– Vraiment ? Et comment vous êtes-vous procuré l'aconitine ?

– Je n'ai jamais eu d'aconitine en ma possession.

– Dans un tiroir de votre commode, on a trouvé un papier contenant encore de l'aconitine. Ce papier était déchiré, et la déchirure s'adapte au morceau du même papier jeté sur la cheminée de M. de Chantepy par la personne qui, après avoir apporté le poison, l'a fait dissoudre dans de l'eau.

– À tout ceci je ne puis rien répondre, car je n'y comprends rien.

– Prenez garde, mademoiselle ! tel système de défense tournera à votre désavantage.

– Je ne me défends pas, monsieur, car je n'ai pas à me défendre. Je dis ce qui est, c'est tout !

– Et vous êtes bien allée chez M. de Chantepy dimanche soir ?

– Oui, monsieur.

– À quelle heure ?

– À neuf heures.

– Faites attention à vos paroles, mademoiselle ! s'écria le juge.

– Pourquoi ?

– Mais, malheureuse jeune fille, c'est à quelques minutes près, entre neuf et dix heures, que le crime a été commis. On m'avait dit, mais sans préciser le moment, que vous étiez descendue chez votre cousin dimanche soir. Tout vous charge, et vous dites avoir été chez M. de Chantepy à l'instant presque précis du crime. Rappelez vos souvenirs ! N'est-ce pas plutôt à huit heures que vous êtes allée dire adieu à votre parent ?

– Non, monsieur.

– Vous êtes sûre ?

– Très sûre... Je suis descendue à neuf heures.

Au moment de quitter M. de Chantepy, il m'a demandé si sa pendule allait bien ; elle retardait, et je l'ai mise à l'heure de ma montre. Il était exactement dix heures moins vingt.

M. de Monvoy se renversa sur son siège et contempla avec infiniment de pitié cette belle jeune fille qui répondait avec tant de netteté, tant d'insouciance apparente du danger, à des questions si graves.

« J'ai vu, se disait-il, des femmes au visage de vierge n'être que des coquines, mais elles ne ressemblaient guère à celle-là ! Joue-t-elle la comédie ? Et croit-elle dérouter la Justice en se chargeant elle-même ? Habile tactique, car elle a l'air aussi sincère qu'intelligent ? »

– Mademoiselle, dit-il avec une subite brusquerie, saviez-vous que M. de Chantepy vous instituait son héritière ?

– Je ne le savais pas d'une façon certaine, mais je m'en doutais d'après quelques mots prononcés par lui il y a quelque temps. Le fait nous avait toujours paru probable ; il m'aimait beaucoup et n'avait pas de parents plus proches.

– Il y a peu de temps... Avez-vous donc juré de vous perdre vous-même ?

– Me perdre ! Pourquoi ? Devant l'absurdité de vos soupçons, pourquoi dissimulerais-je la moindre chose ? répliqua-t-elle d'un ton plus vibrant.

Une violente irritation commençait à la dominer ; le magistrat s'en aperçut et ne laissa pas de s'en étonner.

« Ou innocente ou très forte », pensait-il.

– Saviez-vous, mademoiselle que M. de Chantepy mettait des valeurs dans son secrétaire ?

– Oui... j'ai entendu ma mère lui reprocher plus d'une fois son imprudence, presque toute sa fortune étant, paraît-il, en valeurs au porteur.

– En effet ! et vous le saviez !... Saviez-vous également que votre cousin avait réalisé une somme de dix mille francs qu'un employé du Crédit Lyonnais lui apporta la veille même de sa mort ?

– Non... J'ignorais ce détail.

– Un détail important, mademoiselle ! Le testament a été ouvert... M. de Chantepy vous laisse sa fortune. Elle est peu considérable, à la vérité, mais vous met à l’abri du besoin.

– Pauvre ami !

Pour la première fois, depuis son entrée dans le cabinet du juge d’instruction, elle défaillit en se rappelant l’affection perdue qui avait été un si grand secours pour elle et sa mère pendant les années navrantes qui venaient de s’écouler.

En la voyant pleurer, M. de Monvoy espéra obtenir l’aveu qu’il attendait.

– Vous saviez que vous héritiez, dit-il, et vous avez voulu profiter d’une fortune qui vous sortait d’une position précaire, très précaire, très pénible.

– Et c’est moi, dit-elle avec une angoisse émouvante, moi, qui provoque une telle pensée ! Ne savez-vous pas que je travaillais avec courage, avec succès ! et il nous faut bien peu pour vivre, à ma mère et à moi !

– Vous... oui ! Mais vous n’étiez pas, vous

n'êtes pas seules. Votre père ?...

Elle baissa la tête et croisa les mains avec désolation.

– Avouez donc, dit doucement le juge ; vous le voyez, je sais tout !

– Je n'ai rien à avouer ! s'écria Gertrude en se redressant d'un air indigné. M. de Chantepy était notre meilleur, presque notre seul ami ; dans notre malheur, il nous a soutenues non seulement moralement, mais encore autrement. Il était excellent et généreux, mais, malgré les apparences, il n'était pas riche, et d'ailleurs nous ne voulions être à la charge de personne et mon travail doublait la rente de ma mère. En quoi donc avons-nous besoin d'une fortune acquise par un crime ? C'est fou, c'est honteux de me soupçonner !

La colère la rendait plus belle, et son énergie, son sang-froid, en répondant au magistrat, frappaient le greffier d'admiration.

– Je ne demande qu'à croire à votre innocence, mademoiselle, reprit M. de Monvoy, mais

veuillez me dire si vous soupçonnez quelqu'un parmi les personnes qui approchaient M. de Chantepy.

– Non, monsieur... Un étranger se sera introduit.

Réponse fâcheuse dont elle ne comprit pas la maladresse.

– C'est inadmissible, mademoiselle ! Quelqu'un a préparé l'injection qui a causé la mort ; ce ne peut être un étranger. En voyant, chez lui, un intrus, un voleur, M. de Chantepy eût sonné. Vous devez savoir qu'une sonnette électrique, communiquant avec la chambre de la femme de charge, lui permettait de l'appeler. Pendant que vous étiez dans l'appartement, vous n'avez rien vu de suspect, rien entendu ?

– Rien ?

– Et cette femme de charge ? Quelle est votre opinion sur elle ?

– Sophie ! Pas plus que moi, elle ne doit être soupçonnée. Du reste, elle était dans sa chambre ce soir-là.



– Vous en êtes certaine ?

– Absolument certaine... Comme je descendais, elle m'a dit quelques mots, puis est rentrée chez elle pour se coucher. C'est la meilleure des femmes.

Le magistrat, qui avait espéré qu'un indice, un détail tournerait l'enquête d'un autre côté, se sentait découragé et fort désolé en pensant à Cébronne.

– Mais, reprit Gertrude, puisque vous connaissez notre malheur et notre honte, c'est donc vous, monsieur, qui en avez parlé à M. Cébronne ?

– En effet, c'est moi ! N'avez-vous rien de plus à dire aujourd'hui, mademoiselle ?

– Aujourd'hui !... N'est-ce pas fini ? J'ai dit la vérité, et je proteste de toutes mes forces contre l'accusation dont je suis victime !

– Mademoiselle, cet interrogatoire succinct ne suffit pas. De plus, remarquez bien que vos réponses ont confirmé, non détruit les soupçons. Lorsque je vous reverrai, ce sera en présence de

votre avocat qui vous conseillera et...

– Mon avocat ! interrompit Gertrude avec désespoir ; je n'ai pas besoin d'avocat, car je ne suis pas coupable, je ne suis pas coupable !

M. de Monvoy était très perplexe ; en outre de sa bonté naturelle, la vue de Gertrude éveillait toute sa bienveillance.

– Pourquoi votre mère n'est-elle pas venue avec vous, mademoiselle ? De toutes façons elle devait le faire.

– Mon père se meurt, répondit simplement Gertrude.

– Si les soupçons contre vous sont fondés, il me paraît impossible que vous ayez agi à l'insu de M<sup>me</sup> Deplémont.

– Il y a six ans que je lutte contre le malheur ; c'est une terrible école qui vieillit bien vite et apprend à avoir de la décision. Si j'avais commis un crime, je l'eusse fait sans en parler à ma mère.

– Il faut qu'elle soit interrogée. Quelqu'un peut-il la remplacer auprès du malade ?

– Moi seule, murmura Gertrude à bout de

forces.

Elle se laissa tomber sur un siège et fit des efforts surhumains pour ne pas sangloter tout haut.

M. de Monvoy passa dans le couloir où Cébronne attendait.

– Le père est-il vraiment mourant, docteur ?

– Mourant... Mais dites-moi si...

– Tout à l'heure !

Poussé par sa bonté et puis par sa pitié en regardant Bernard, il arrêta sa manière d'agir.

– La justice n'est pas un bourreau, et il serait trop cruel, en ce moment, de la séparer de sa mère. Je vais donc la laisser partir pour rentrer chez elle, jusqu'à ce que... tout soit terminé. En attendant elle sera sous la surveillance de la police.

Cébronne respirait difficilement.

– Les réponses ? dit-il brièvement.

– Elle n'avoue rien, et les réponses sont à sa charge.

– Que voulez-vous qu'elle avoue ? s'écria Bernard en s'emportant aussitôt.

M. de Monvoy, tout à son affaire, avait répondu sans réfléchir et en suivant son idée.

– Allons, Bernard, vous m'inspirez une sympathie extrême... Mais du calme, je vous en conjure. Entrez dans mon cabinet, je désire que vous voyiez devant moi M<sup>lle</sup> Deplémont.

En apercevant Cébronne, Gertrude, à laquelle un accablement subit ne permettait même pas d'entendre les paroles encourageantes du greffier, se leva vivement.

– Mademoiselle affirme avoir été chez M. de Chantepy à dix heures moins vingt, dit froidement M. de Monvoy.

Gertrude regardait en face Cébronne qui avait pâli.

– Je dis simplement la vérité, répondit-elle, pourquoi me faire souffrir plus longtemps ?

– Ne vous trompez-vous pas sur l'heure ? dit Bernard. Avez-vous réfléchi à la gravité de cette affirmation ?

– Je n’ai pas à réfléchir, et le vrai serait-il dix fois plus grave que je ne le dissimulerais pas.

Et tout à coup, sous l’influence d’un doute terrible, elle tendit les bras vers Cébronne en criant avec un accent qui bouleversa les assistants :

– Ah !... Vous doutez de moi !

Elle serait tombée si Bernard, courant à elle, ne l’avait soutenue dans ses bras.

– Gertrude ! Ma bien-aimée !... Quelle idée avez-vous eue ? Non ! Je ne doute pas ! je ne douterai jamais, jamais ! C’est inepte et monstrueux de vous soupçonner !

Il la serrait contre lui et répétait tout haletant :

– L’erreur tombera d’elle-même, ne craignez rien ! Pensez à moi, à mon amour, il ne vous fera jamais défaut. Je vous aime ! je crois en vous plus qu’en moi-même...

Elle pleurait, la tête appuyée sur le cœur dont elle entendait les battements précipités.

Le greffier contenait difficilement son émotion, et M. de Monvoy, très pâle, n’osait

lever les yeux vers les infortunés. Son opinion était arrêtée et il voyait se dérouler l'avenir cruel...

– Docteur, dit-il, vous reconduisez chez elle M<sup>lle</sup> Deplémont ?

– Oui, oui... tout de suite.

– Partons ! oh ! partons ! dit Gertrude qui se ressaisissait.

– Un instant seulement, mademoiselle !

M. de Monvoy dit un mot confidentiel au greffier qui sortit immédiatement, et rentrant quelques minutes après, fit un signe affirmatif.

– Vous pouvez partir, mademoiselle, mais vous restez à ma disposition, car, d'ici peu, j'aurai à vous questionner encore. Veuillez dire à votre mère que je voudrais la voir aujourd'hui à quatre heures.

– Oui, murmura Gertrude qui sortit à pas précipités.

Cébronne prit avec autorité la main de M<sup>lle</sup> Deplémont, la passa sous son bras et descendit

l'escalier qui conduisait presque directement dans la galerie des Marchands.

## VII

Soit par une indiscretion du greffier, soit pour une autre cause, le bruit se répandit parmi les avocats, qui se promenaient nombreux dans la galerie des Marchands, que la femme soupçonnée d'avoir assassiné M. de Chantepy était dans le cabinet du juge chargé de l'instruction.

– L'a-t-on vue ? demanda vivement M. des Jonchères, qui causait encore avec l'avoué. Est-elle seule ?

– Elle est arrivée, dit-on, avec le docteur Cébron. C'est donc bien lui, Jonchères, l'homme amoureux désigné par les journaux ? J'en suis fâché pour lui.

– Cette femme est-elle grande, avec un teint mat et des yeux admirables ? demanda l'avocat sans répondre à la question qui lui était posée.

– Vous la connaissez donc ? Vous la décrivez



comme le greffier, qui en parle avec enthousiasme.

M. des Jonchères reconnaissait la jeune femme, à laquelle il avait adressé la parole une heure auparavant.

« Et Bernard a suivi son idée ! Il se pose ouvertement en protecteur ! »

– Les voilà ! dit quelqu'un.

Le docteur Cébronne, tête nue, entra dans la galerie, avec Gertrude. À l'attitude des groupes, à leur curiosité manifeste, il comprit que la personnalité de M<sup>lle</sup> Deplémont était connue. Il s'irrita des regards curieux jetés sur elle et, bien qu'il eût aperçu des amis, il répondit à quelques saluts de façon à tenir les gens à distance.

M. des Jonchères s'avança vers lui, et Bernard lui tendit la main, en disant gravement :

– Henri, je te présente ma fiancée, M<sup>lle</sup> Deplémont. Gertrude, voici M. des Jonchères, mon meilleur ami. Je crois vous avoir déjà parlé de lui.

La jeune fille, trop bouleversée pour

prononcer un mot ou rien remarquer, regarda, sans le voir, M. des Jonchères.

– Traversons par ici, dit Cébronne.

Mais, comme Gertrude pressait le pas, il la retint doucement, ne voulant pas avoir l'air de fuir.

Des reporters, venus pour une autre cause, circulaient, affairés, de groupe en groupe, afin d'obtenir des détails. L'un d'eux s'approcha même de Cébronne.

– Docteur, me permettez-vous de passer chez vous, aujourd'hui ?

– Qui êtes-vous, monsieur ?

– J'appartiens au journal X...

– Ah ! dit le docteur en le toisant du haut en bas, venez, monsieur ! vous serez jeté à la porte par mon valet de chambre.

Il sortit du Palais de Justice, accompagné par M. des Jonchères.

Cébronne fit monter Gertrude dans son coupé, et resta un instant avec son ami sur le trottoir.

– Eh bien, Henri, tu l’as vue ? Comprends-tu, maintenant, la stupidité des soupçons ?

– Je ne crois pas que cette femme-là soit coupable ! dit chaleureusement l’avocat.

– Évidemment !... et il est invraisemblable qu’elle soit même soupçonnée ; mais M. de Monvoy en tient pour son idée.

– Mon pauvre ami... son idée est étayée, l’enquête est là ! Qui ou quoi amènera un renversement des choses ? je n’en sais rien !

– Il faut bien qu’il arrive, ce renversement ! s’écria Bernard.

– Et M. de Monvoy la laisse retourner chez elle ?

– Oui, étroitement surveillée, dit Cébronne avec amertume. Regarde à droite, tu verras l’inspecteur de la sûreté et deux sergents de ville qui se préparent à nous suivre ; comme si nous pensions à fuir ! Les imbéciles !

– Qu’on vous suive ou non, qu’importe !

– C’est toi qui agiras, Henri, pour la tirer de cette situation impossible ! Son père se meurt,

c'est pourquoi on la laisse encore libre. Aujourd'hui, je ne la quitte pas ; demain, dimanche, viens chez moi à une heure. Prépare un plan, tu me le soumettras.

– Compte sur moi !

Tout consterné, il regarda partir la voiture et allait remonter au Palais, quand il pensa aux reporters.

« Ah ! non, par exemple !... pas de questions ! Et ce soir, quel tapage dans les journaux ! Vingt personnes ont entendu Bernard me présenter cette jeune fille comme sa fiancée... »

Il appela un fiacre et rentra chez lui pendant que, dans la voiture de Cébronne, il se passait une scène de désespoir.

Le cœur déchiré, Bernard renonçait à parler pour consoler une douleur inconsolable.

– Je comprends, à présent, dit Gertrude d'une voix entrecoupée, que cette accusation est réelle ; jusque-là, je ne le croyais pas !

– Nous l'anéantirons, soyez-en certaine ! Ne vous effrayez pas outre mesure, Gertrude ! M.

des Jonchères est un habile avocat, et il prouvera très vite l'inanité des soupçons.

– Les soupçons !... vous ne me dites pas tout ! Ce ne sont pas seulement des soupçons, c'est une accusation formelle, et si, d'ici peu de jours, on ne découvre rien, on me conduira en...

Elle balbutia le mot de prison, qui se perdit dans un sanglot.

Cébronne jeta son bras autour d'elle, comme pour la protéger, la défendre contre un ennemi évoqué.

– On découvrira le coupable, ma chérie, je vous le jure !

Mais sa voix tremblante effraya Gertrude en la confirmant dans ses craintes, et ils ne prononcèrent plus un mot jusqu'à la rue des Guillemites.

Ce même jour, après être allé au greffe chercher les pièces concernant l'enquête, M. des Jonchères se mit en face de l'affaire, non plus en ami de Cébronne, mais, bien qu'il n'eût pas eu d'entretien particulier avec M<sup>lle</sup> Deplémont, en

avocat chargé de la défense.

Il s'aperçut avec dépit que la logique de M. de Monvoy s'imposait fortement à son esprit. L'enchaînement des faits était tel, chaque anneau, sauf sur un point, paraissait si bien soudé que, oubliant son impression du matin, l'avocat se répétait :

« C'est elle ! c'est évident !... comment la défendre, comment la sauver ?

Il entra dans des suppositions variées pour expliquer le crime sans que la jeune fille y fût mêlée, et s'arrêta longuement sur la seule supposition vraisemblable : M<sup>lle</sup> Deplémont pouvait être victime d'une habile machination. Mais alors, seule, une personne de la maison, approchant librement M. de Chantepy, eût agi ; or, l'enquête prouvait péremptoirement que chacun, sauf Gertrude, était chez soi à l'heure du crime.

M. des Jonchères tournait dans un cercle pour revenir au même point, c'est-à-dire à la conviction même du magistrat. La pensée de Cébronne paralysait ses efforts, obscurcissait son

sens, ordinairement fin et subtil. Il se leva avec impatience, pour aller s'accouder à la fenêtre. Il regarda vaguement les tramways et le mouvement de la rue, tout en creusant le problème, sans parvenir à briser les fils qui attachaient son jugement.

Tout à coup, il jeta sa cigarette et revint à son bureau.

« Essayons de ce moyen... j'aurais dû y penser plus tôt. »

Il écrivit un télégramme et alla lui-même le porter à la poste du boulevard Saint-Germain ; puis il se rendit chez M. de Monvoy.

Le juge d'instruction n'était pas chez lui, mais, comme il devait rentrer d'un instant à l'autre, M. des Jonchères l'attendit.

– Ah ! je me doutais que vous viendriez, Jonchères, dit M. de Monvoy en arrivant. Et j'apporte, dans ma serviette, des papiers pour vous ; je vous les aurais envoyés si je n'avais pas compté sur votre visite.

Il paraissait fatigué, malheureux, et aborda,

sans tarder, le sujet qui l'absorbait.

– La vue de cette jeune fille et de sa mère est faite pour ébranler... cependant, chaque réponse a confirmé l'accusation.

– Quelle a été l'attitude de la mère ?

– La malheureuse, affolée, s'est accusée pour sauver sa fille.

– Ah ! quelle maladresse ! s'écria l'avocat.

– Maladresse très touchante, en tout cas... Nous avons eu, dans mon cabinet, une scène comme je n'en voudrais pas voir souvent. Fort heureusement, Cébronne avait amené lui-même M<sup>me</sup> Deplémont et attendait, dans le couloir, la fin de l'interrogatoire. Ah ! le rôle d'un magistrat est souvent bien pénible ! Je suis là, entre mon devoir et ma pitié... car, enfin, tout l'accuse !

– Je ne la crois pas coupable, dit résolument l'avocat.

– Voilà bien l'homme ! La femme est jeune, charmante, alors elle n'est pas coupable !

– Un tel regard ne trompe pas, et vous-même êtes influencé par lui...



– Sans doute ! dit M. de Monvoy, en se promenant avec agitation ; oui, sans doute ! elle n'a pas plus l'air d'une criminelle que vous et moi... Et, cependant, Jonchères, votre assurance m'étonne ! vous avez assez d'expérience pour savoir qu'une physionomie, même délicate, peut tromper. Bien que vous n'ayez pas mon âge, votre carrière est déjà assez longue pour que vous ayez vu des choses bien étranges.

– Oui... plus étranges même que cette affaire, qui ne serait qu'un crime vulgaire, sans la personnalité de l'accusée et sans l'amour de Cébronne.

– Ah ! c'est désolant ! dit le juge avec chagrin. Un tel homme, dans une telle situation ! son nom est désormais livré à la malignité publique.

– Il est bien au-dessus de cela ! répliqua vivement M. des Jonchères, et son attitude forcera, au contraire, l'estime générale. Envers et contre tout, il aime avec passion cette jeune fille, il lutte pour elle, il s'oublie entièrement pour la soutenir, et vous croyez que le public lui jettera la pierre ! J'ai meilleure opinion de lui ! Pour moi,

je crois, avec Cébronne, à l'innocence de M<sup>lle</sup> Deplémont.

– Alors, au nom du ciel, basez votre opinion, je ne demande que cela ! Prouvez que je m'égare, que je suis un imbécile, un idiot, ce que vous voudrez, enfin ! et toute ma vie, je vous en serai reconnaissant.

– Il est toujours facile de prouver la bonté de votre cœur, répondit M. des Jonchères, ému par le ton et les paroles de M. de Monvoy, car vous agissez avec humanité et prudence. Je sais trop bien que les faits accusent M<sup>lle</sup> Deplémont ; toutefois, en la voyant, je pense que nous sommes dupes d'apparences. Moi, je vais commencer une enquête.

– Vous n'irez jamais assez vite... En mon âme et conscience, la liberté laissée à cette jeune fille ne peut être que provisoire, et encore parce que les circonstances m'imposent des ménagements.

– Je sais !... je sais aussi que Cébronne fournirait n'importe quelle caution pour que la liberté de M<sup>lle</sup> Deplémont fût prolongée ?...

– Jonchères, dit M. de Monvoy avec émotion, je donnerais beaucoup pour que mon devoir me permît d’accepter la caution... Mais vous savez bien qu’un pauvre diable serait déjà arrêté, si les apparences, dont vous parliez, l’accusaient de la même façon.

– C’est vrai... et, cependant, les deux cas sont très différents. Il est plus aisé de croire à la culpabilité d’un malheureux sans feu, ni lieu, ni éducation qu’à celle d’une jeune fille de bonne naissance, d’éducation affinée et, de plus, aimée d’un homme supérieur qui la connaît à fond...

– Sans doute, sans doute ! sans cela... mais il y a des bornes impossibles à franchir.

– Je sais...

Un lourd silence pesa quelque temps sur les deux hommes.

– Vous parlez d’enquête, reprit M. de Monvoy ; croyez-vous que, depuis cinq jours, je me sois borné à m’occuper de M<sup>lle</sup> Deplémont ?

– Non, évidemment... les pièces que j’ai étudiées cet après-midi, quoique incomplètes,

prouvent que l'enquête a été menée rondement sur divers points à la fois.

– Toujours poursuivi par la pensée de Cébronne, et par l'espoir de découvrir un fait qui justifiât M<sup>lle</sup> Deplémont, j'ai activé, par tous les moyens à ma portée, le commencement de l'enquête. Par malheur, le résultat est désolant. Récapitulons : en dehors de M<sup>lle</sup> Deplémont, deux personnes étaient en cause : le concierge et la femme de charge, Sophie Brion. Le premier est inattaquable, tant par son honorabilité que par les circonstances. La seconde également ; toutefois, j'ai poussé assez loin de ce côté. Les renseignements pris confidentiellement dans son pays, à Lieusaint, auprès d'une famille qu'elle a servie autrefois et avec laquelle elle a conservé des rapports, auprès des personnes qu'elle fréquente, ont concordé exactement pour affirmer l'estime générale dont elle jouit.

– Vous l'avez soupçonnée, en somme ?

– Oui et non !... elle était au nombre des trois personnes qui, approchant de très près M. de Chantepy, devaient, pour cette seule raison,

inspirer des doutes. Mais aucune charge, ni directe ni indirecte, n'a été relevée contre elle, au contraire ! Je l'ai interrogée deux fois avec minutie ; elle a répondu fort naturellement, et sans aucune contradiction, comme une femme que le soupçon ne peut atteindre. Enfin, son alibi est sûr, confirmé même par M<sup>lle</sup> Deplémont, dont elle parle, du reste, avec respect, affection, et en déclarant que jamais elle ne la croira coupable.

– Je ne dis pas que je soupçonne quelqu'un, répondit l'avocat, mais je chercherai et ferai chercher, car je crois l'infortunée jeune fille innocente.

– Usez de tous vos droits... et Dieu veuille que la suite vous donne raison !

– Les ordonnances du docteur Cébronne ont-elles été retrouvées ?

– Oui... il n'y a aucune falsification. D'ailleurs, vous savez que l'aconitine, employée par l'assassin, était pure et a été dissoute dans de l'eau. En potion, la dose est infime.

– Je sais tout cela, répondit M. des Jonchères

en dissimulant son découragement.

Comme toujours, en quittant le magistrat, il avait une sensation d'accablement contre laquelle il réagissait mal, et il chercha vainement, pendant la nuit, à secouer l'obsession.

Il était sous la même impression en arrivant, le lendemain, chez Cébronne.

– Le malheureux M. Deplémont est mort, lui dit Bernard, sans préambule.

– Mort ! déjà ?... On ne le croyait pas aussi malade, lors de son retour à Paris ?

– Non... mais un changement de vie complet et les émotions ont amené des complications qui ne pardonnent pas. Il y a quelques heures seulement, ce malheureux a soulevé le lourd rideau qui borne notre vue.

Le ton du docteur Cébronne était plus significatif que ses paroles, et M. des Jonchères, qui avait toujours vu son ami passionné pour les questions humanitaires, mais, par une inconséquence fréquente, presque indifférent à l'idée religieuse, se demandait avec surprise quel

travail s'opérait dans sa pensée.

Bernard n'attendit pas la question pour y répondre.

– Tu essaies de creuser mon état d'esprit ? Vois-tu, j'ai tant souffert depuis une semaine, que j'ai cherché un appui en moi, autour de moi... je n'ai aperçu que le vide.

– Et l'homme n'est pas fait pour le vide, je te l'ai dit bien des fois.

– Je le sais... ou plutôt je le vois ! Jusqu'ici, j'avais cru qu'un homme, entraîné par la douleur dans certains courants d'idées, céda à de simples impressions ; je m'aperçois qu'il était pris par une loi impérieuse.

Cébron se parlait à lui-même, et M. des Jonchères jugea plus sage de ne pas insister.

– Quelle semaine, Henri ! quelle semaine ! Il y a juste huit jours, je t'apprenais mes projets, et quelque chose d'atroce va nous broyer, nous broie déjà !

– Mais non, Bernard, dit l'avocat, navré des paroles désespérées de son ami, tu exagères ! Une

erreur, quelle qu'elle soit, se reconnaît, se détruit. Parlons d'elle et de nos moyens d'action.

– Oui, parlons d'elle, pauvre Gertrude ! As-tu un plan à me proposer ?

– Un plan qui me soit personnel, non ! J'ai passé une partie de la nuit à me débattre contre l'évidence de l'accusation.

– Contre l'évidence de l'accusation !! et cependant, tu l'as vue ? Et quelle incohérence ! Tu viens de parler d'une erreur, à présent, tu me fais part d'un doute ?

– L'incohérence s'explique ; en la voyant, j'ai été convaincu de son innocence, mais, quand je me place devant les faits bruts, je change d'avis.

– Influencé à ce point !... Alors ? Alors, tu renonces à la défendre ?

– Allons donc ! pour qui me prends-tu, Bernard ?

– Le sais-je ? Pourquoi es-tu découragé quand l'innocence de ma chère Gertrude est aussi certaine que ta propre honorabilité ? Et enfin, quoi ? Que vas-tu faire ? Quel plan ?



– Voici : j’ai télégraphié à un homme, que j’emploie souvent dans les affaires criminelles, de venir ici à deux heures. Nous allons lui raconter les faits sans une réflexion, sans un commentaire. N’étant influencé par rien, ni par personne, il aura une impression neuve et peut-être très différente de la mienne.

– Qui est-ce ?

– Un pauvre diable intelligent, un réfractaire, comme dirait Vallès. Il a été dans l’aisance, s’est ruiné, ou plutôt, tout jeune, a été ruiné par une coquine. Depuis, il a fait un peu de tout, a même été policier, mais, ne supportant aucune discipline, est sorti de la police officielle. Je lui ai presque sauvé la vie avec des travaux d’écriture, puis, comme il a du flair et un véritable esprit d’intuition, je l’emploie pour des recherches et des contre-enquêtes. Deux ou trois fois, ses découvertes m’ont aidé à gagner la partie.

– Ma pauvre Gertrude !... Son sort entre les mains d’un tel individu !

– Je t’assure que c’est un brave homme à sa manière, et il m’est entièrement dévoué. S’il nous

rend service, le côté bohème de sa vie nous est bien indifférent. Mais le secret le plus absolu doit être gardé, et tes domestiques eux-mêmes ne doivent pas soupçonner qui vient ici. Je lui ai donc écrit de se présenter de ma part comme malade.

– Ah ! bien...

Cébronne sonna et dit à son valet de chambre :

– Un malade, recommandé par M. des Jonchères, viendra tout à l’heure. Je le recevrai par exception.

Il attendit que la porte fût refermée pour demander à l’avocat :

– Tu as lu les journaux, Henri ?

– Un seulement !... il était sobre dans ses renseignements.

– Lis.

Cébronne tendait un journal de la veille où son nom s’étalait dans un long article qui prenait deux colonnes de la première page. La scène du jour précédent, dans la galerie des Marchands, était racontée de façon à frapper le public par son

côté romanesque. On parlait avec enthousiasme de la beauté de Gertrude, et l'article se terminait par ces mots :

« Il suffit de voir cette jeune fille pour penser que la justice s'égaré ; cependant nous sommes en mesure d'affirmer que tout l'accuse. Quant à l'éminent docteur Cébronne, que nous avons eu l'honneur d'aborder, il a des manières un peu rudes, nous les lui pardonnons en faveur de sa belle fiancée. »

– Que ferais-tu ? dit Cébronne.

– Rien... Les circonstances ne nous permettent pas d'imposer silence aux journaux.

– Quel soulagement d'administrer une correction à ce goujat !

– Il faudrait la renouveler... et puis, à quoi bon ?

– Oui, à quoi bon ? répéta Cébronne avec un geste d'indifférence. Rien ne me touche, hormis ce qui la concerne.

M. des Jonchères savait bien que le grand cœur de son ami ne pensait ni à lui, ni aux graves

ennuis de voir son nom mêlé à une ténébreuse aventure.

– Je ne m’explique pas, je ne m’expliquerai jamais, reprit Bernard, que tu ne parviennes pas à envisager la question sous son jour réel...

– J’ai tort, je ne le nie pas, mais il me faut une influence étrangère pour entamer la logique qui s’impose trop fortement à mon esprit...

Le valet de chambre l’interrompt en annonçant que le malade attendu était arrivé.

Ils passèrent alors dans le cabinet de consultation, et Cébron se vit en face d’un homme ni jeune, ni vieux, de taille moyenne, trapu, avec une tête carrée et une physionomie qui frappa le docteur par son impassibilité voulue ou réelle.

– Aubrun, dit M. des Jonchères, nous avons besoin de votre expérience et de toute votre habileté dans une affaire très douloureuse pour mon ami, le docteur Cébron. Vous la connaissez, sans doute, par les journaux ?

– Oui... J’ai lu différents articles. Vilaines

apparences pour cette jeune femme !

– Précisément ! Apparences... et nous sommes persuadés que la justice s'égare, malgré les précautions dont elle s'entoure. Je vais vous exposer minutieusement les faits ; malheureusement, tels que les présente l'enquête, ils sont probants et...

– Et vous gardent prisonnier, dit Aubrun saisissant aussitôt la question ; vous ne parvenez pas à vous en dégager pour la défense ? Je comprends ! et désire connaître jusqu'au détail le plus infime.

M. des Jonchères commença son récit d'une façon nette et méthodique. Cébronne, la tête appuyée sur sa main, ne disait pas un mot, mais observait attentivement le visage d'Aubrun et la contension qui rendait immobiles les yeux intelligents fixés sur ceux de l'avocat.

Malgré lui, M. des Jonchères, entraîné peu à peu, plaidait l'accusation beaucoup plus qu'il ne la combattait, et Cébronne souffrait affreusement d'une exposition dont la rigueur lui paraissait tout à coup écrasante.

Quand l'avocat s'arrêta, un sourire éclairait les traits de M. Aubrun.

– Je la tiens ! dit-il avec assurance.

– Vous la tenez ? Qui ?

– La coupable !... et assurément ce n'est pas M<sup>lle</sup> Deplémont ; elle n'est, en effet, accusée que par des apparences.

– Ah ! dit Bernard en se levant brusquement, et vous ne l'avez même pas aperçue !... Tu vois, Henri !

– Développez vos idées, Aubrun.

– Je mets de côté l'éducation et la valeur morale de cette jeune fille ; pour moi, c'est insignifiant, car on voit des femmes tomber de plus haut encore. La vie est un tissu d'invéraisemblances, par conséquent, passons ! J'en viens aux faits. Comment se fût-elle procuré de l'aconitine en aussi grande quantité ? C'est impossible ! Il faudrait l'avoir volée ; mais où et comment ?

– C'est, en effet, le côté faible de l'accusation ; il saute aux yeux. Mais il est certain

que, dans un tiroir de sa chambre, il y avait un papier déchiré contenant encore quelques morceaux d'aconitine cristallisée. Non seulement cela, mais le morceau de papier jeté sur la cheminée de M. de Chantepy s'adapte exactement à la déchirure du papier trouvé dans la commode de M<sup>lle</sup> Deplémont.

– À mon avis, preuve de son innocence ! On a beau être novice dans le crime, il n'est pas possible d'accumuler ainsi les charges contre soi, d'autant que l'action était préméditée et bien conçue. Le coupable eût donc été très habile dans l'exécution de son dessein, et invraisemblablement maladroit pour se cacher ? C'est une hypothèse inacceptable.

– Vous avez cent et cent fois raison ! s'écria Cébronne avec ardeur.

– Eh bien ? dit l'avocat.

– Eh bien, quelqu'un, ayant besoin d'une forte somme, a formé le plan scélérat de rejeter son propre crime sur la jeune fille.

– Alors, dit le docteur, ce serait une personne

habitant la maison, et M. de Monvoy prétend que c'est impossible, chacun étant chez soi ?...

– Quelqu'un a pu, a dû être soudoyé.

– C'est difficile à admettre, étant donnée l'heure du crime ; étant donné surtout le moyen employé ; il faut que ce soit un individu approchant souvent M. de Chantepy et mêlé, en quelque sorte, à ses habitudes.

– C'est le point à débrouiller ; s'il l'était, nous ne serions pas dans l'embarras. Le certain, continua Aubrun, c'est que l'assassin est une femme parce qu'un homme, tout mauvais soit-il, n'a pas cette malice noire.

– Je connais vos idées sur ce point, dit M. des Jonchères avec un léger sourire.

– Elles sont justes ! répliqua sèchement Aubrun. En cette occasion particulière, j'espère bien vous le prouver. La trame est tissée avec une grande perfection, néanmoins je vois un gros fil ; tout consistera à en saisir le bout.

– Mais qui soupçonnez-vous ?

– Je ne dis pas que mes soupçons portent



directement sur quelqu'un, répondit Aubrun évasivement. Dès demain, j'entre en campagne, mais...

Un regard sur ses pauvres habits compléta sa pensée.

Cébronne ouvrit un tiroir et prit quatre billets de mille francs qu'il tendit à Aubrun.

– Si vous menez à bien cette affaire, si vous prouvez promptement l'innocence de M<sup>lle</sup> Deplémont, vous aurez pour vous seul vingt-cinq mille francs.

– Vingt-cinq mille francs ! s'écria Aubrun à qui cette promesse généreuse fit perdre son impassibilité.

– Oui, répliqua froidement Cébronne, et je veillerai pour que vous soyez toujours à l'abri du besoin.

– Je pars !...

Le docteur le retint d'un geste.

– Combien de temps vous faudra-t-il ? Le prévoyez-vous ? Vous savez que l'arrestation de cette malheureuse enfant est imminente.

– Ah ! monsieur, je ne puis faire l'impossible !... Il me faudra certainement un certain temps, à moins d'un hasard sur lequel il serait déraisonnable de compter. Mon plan se dessine dans ma tête, et l'exécution demandera plusieurs semaines.

– Mais Aubrun, observa M. des Jonchères, ne serait-il pas sage de soumettre vos idées au juge d'instruction ? Cette démarche n'aurait-elle pas pour effet d'arrêter l'action de la justice sur le point capital qui nous intéresse ?

– Non... tout est trop vague encore dans ma pensée. Les personnes qui, à la rigueur, pouvaient être soupçonnées, ont été interrogées ; l'enquête sur leur vie est à peu près complète, vous venez de me l'apprendre, et qu'a-t-on découvert ? Rien ! si ce n'est une preuve nouvelle contre M<sup>lle</sup> Deplémont.

– Et cependant vous avez des soupçons... il serait invraisemblable que la justice ne les ait pas eus ?

– D'après votre récit, elle a, jusqu'ici, agi très rationnellement.

Cébronne ouvrait la bouche pour questionner et insister, mais M. des Jonchères lui fit signe de se taire. Il savait Aubrun très jaloux de sa liberté de mouvements.

– Faites comme vous voudrez, Aubrun ! je me fie entièrement à votre habileté.

– Dès demain, je serai en chasse, après m’être habillé de la tête aux pieds.

– Quand vous n’aurez plus d’argent, venez me trouver et n’épargnez rien, lui dit Cébronne. Les quatre mille francs vous suffisent-ils pour le moment ? En voulez-vous le double ?

– C’est amplement suffisant pour le moment.

– Mais il vous faudra des aides ?

– Non, non, répondit Aubrun avec la plus grande vivacité ; personne ne doit connaître mes menées. J’agirai seul, et seul j’arriverai ! peut-être beaucoup plus vite que je ne le crois. Mais puis-je dire un mot en particulier à M. des Jonchères.

– Je vous laisse... tu me rejoindras dans la bibliothèque, Henri.

Quand il fut bien sûr de n'être pas entendu, Aubrun dit à l'avocat :

– À vous, je vais confier mon idée, si vous m'affirmez que le docteur ne la connaîtra pas, car je me défie de son état d'esprit qui le porterait probablement à se jeter au travers de mes opérations, lesquelles doivent être conduites prudemment ?

– Soyez tranquille... je ne le mettrai pas en tentation de compromettre vos plans... Quels sont-ils ?

– D'abord, par mes habits et mes allures, je me transforme en rentier ; je loue un appartement meublé aux alentours de la rue Vavin, et prends à mon service la femme de charge, Sophie Brion.

– Vous la soupçonnez fortement ? Les soupçons de la justice sont tombés d'eux-mêmes.

– Elle est à couvert, vous me l'avez prouvé, néanmoins je veux la surveiller de près. Si elle n'est ni coupable, ni complice, j'en serai pour mes frais et chercherai une autre piste ; mais...

– Mais ?

– Nous verrons !... Je vous écrirai demain le nom d'emprunt que j'ai choisi, et je vous demanderai de m'envoyer des lettres, de temps en temps, sous différentes écritures, et de différents points de Paris, afin que j'aie l'air d'avoir autant de relations que de bonnes rentes.

– C'est entendu !... Mais si cette femme sait quelque chose et qu'elle ait intérêt à le cacher, que découvrirez-vous ?

– Ma conviction est que Sophie Brion est engagée jusqu'à la garde dans l'affaire.

– Elle passe pour la plus honnête des créatures ; et pourquoi eût-elle attendu quatorze ans avant de voler son maître ?

– Il y a une heure psychologique pour les criminels, répliqua sententieusement Aubrun. Je vais m'efforcer de gagner sa confiance, au moins en ce qui concerne ses affaires d'intérêt. Enfin et surtout, je compte sur des maladresses.

– Vous vantiez, il y a un instant, l'habileté du plan conçu par le meurtrier ?

– Sans doute ! mais lorsque le coupable veut

profiter de son crime, la série des maladroites commence, c'est fatal !

– Cette femme de charge, honnête et dévouée, l'assassin !...

– Je ne dis pas qu'elle ait exécuté elle-même ; mais elle doit être complice. Dans quelle mesure ? Je le saurai. En attendant, je suis mon idée. Écrivez, monsieur, les lettres que je demande ; il ne serait pas mal de m'envoyer des invitations que je laisserai traîner.

– Ce sera fait... Pour me tenir au courant, vous viendrez chez moi ?

– Oui... mais pas avant un bon nombre de jours ; je ne compte pas sur le hasard, mais sur une marche prudente. Et surtout pas d'indiscrétion !

– Voyons, Aubrun, vous renversez les rôles... Je ne dirai rien à mon ami, jusqu'à ce que vous parliez vous-même.

M. des Jonchères retrouva le docteur inquiet et défiant.

– Quelle confiance doit-on avoir dans cet

homme, Henri ?

– Une confiance complète !... Tu ne découvrirais pas dans Paris un agent plus prudent et plus habile.

– Il n'a pas une mauvaise expression...  
Qu'avez-vous dit lorsque vous avez été seuls ?

– Nous nous sommes concertés pour communiquer ensemble... Tu as vu qu'il n'était pas entré une seconde dans l'accusation.

– Il n'agira jamais assez vite ! répondit Cébron dououreusement.

– Il le dit lui-même : il ne peut pas l'impossible ; mais ta générosité décuplera son activité.

## VIII

Le cœur très humain de M. de Monvoy, les liens d'intime amitié qui avaient existé entre lui et le père de Cébronne, son estime, sa vieille affection et sa pitié pour celui-ci le portaient à mettre des formes inusitées dans les actions que lui imposait sa conscience.

Le vendredi suivant, il appela M. des Jonchères pour lui dire :

– C'est demain matin !... Voyez si vous devez prévenir le docteur Cébronne. J'agis ce soir de manière anormale, mais Bernard m'inspire tant d'estime et tant de pitié !

– Bientôt, il n'aura plus besoin de pitié quand l'innocence de cette pauvre jeune fille sera reconnue. Et elle sera reconnue dans peu de temps, je vous l'affirme !

– Dieu vous entende, Jonchères ! Mais vous



avez vu à quel résultat nous avons abouti dans les deux interrogatoires de M<sup>lle</sup> Deplémont ? Mon opinion et celle du procureur de la République, qui l'a longuement questionnée, sont arrêtées jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que des faits, dont vous paraissez si certains, se soient produits.

– Et c'est demain que vous agissez !

– Oui... Nous avons attendu la fin d'une contre-enquête qui n'a rien révélé pour modifier notre conviction, malheureusement ! M<sup>lle</sup> Deplémont est convoquée dans mon cabinet pour demain neuf heures. On l'emmènera en fiacre du Palais de Justice. Par égard pour Cébronne, je veux y mettre tous les ménagements compatibles avec la situation.

– Il ne saurait trop vous en remercier, répondit M. des Jonchères, et, mieux que jamais, je comprends à présent que la position prise par Bernard protège M<sup>lle</sup> Deplémont. Sans lui, vous ne songeriez pas à tant de formes adoucissantes...

– C'est probable !... Car, de plus en plus, je la crois coupable. Vous trouverez au greffe une

pièce intéressante pour la défense. J'ai de nouveau interrogé les concierges de la rue Vavin ; bien qu'ils défendent M<sup>lle</sup> Deplémont, ils se sont rappelé des propos tenus par elle le jour même de la mort de M. de Chantepy ; ces propos la chargent. À présent, voyez si vous devez prévenir Cébronne. Vous lui direz alors comment, le procureur et moi, nous nous y sommes pris pour amortir le coup à la femme qu'il aime, et à lui... surtout à lui !

M. des Jonchères s'attendait bien au fait brutal absolument inévitable, il n'en était pas moins excessivement affecté.

— Non, non, dit-il tout haut, je ne préviendrai pas Cébronne avant le fait accompli.

Mais, en quittant le magistrat, il se demanda s'il ne devait pas aller chez M<sup>lle</sup> Deplémont. Peut-être aurait-elle des dispositions à prendre vis-à-vis de sa mère qui était malade.

La veille, dans une longue conversation avec Gertrude, il avait admiré son courage, sa force de caractère qu'il qualifiait d'étonnante.

« Je sais, lui avait-elle dit, que je n'éviterai pas l'arrestation... je l'envisage avec calme, tant je suis sûre que mon innocence sera reconnue. Mais je voudrais savoir si on me laissera encore un répit... »

Le souvenir de ce mot mit fin aux hésitations de M. des Jonchères.

Dix heures sonnaient quand il arriva rue des Guillemites. Les habitants du quartier profitaient de la soirée chaude et tranquille pour deviser encore sur le pas des portes, deux sergents de ville surveillaient l'ancien couvent des Blancs-Manteaux en se promenant sur le trottoir. Les rayons de la lune versaient leur poésie sur l'église, le coin du jardin, les vieilles maisons comme si, depuis six cents ans, rien n'avait bougé, rien ne s'était transformé.

M<sup>me</sup> Deplémont dormait ; Gertrude, accoudée à la fenêtre ouverte, regardait mélancoliquement ce coin de Paris en se remémorant les violentes secousses qui, en quinze jours, s'étaient accumulées pour ravager, de façon si étrange, sa vie déjà si malheureuse. La pensée brillante d'un

amour, comme il est rare d'en inspirer, traversait ses réflexions navrées.

« Il restera, et le reste passera », se disait-elle.

Sans cette certitude, elle sentait bien qu'elle eût défailli...

Le coup discret de M. des Jonchères la fit sursauter. Elle eut immédiatement l'idée qu'on venait l'arrêter et recula au fond de la chambre, en regardant avec effroi la porte, comme si elle allait s'ouvrir seule pour laisser entrer des policiers.

Il ne restait rien de ses résolutions sur le calme que, en théorie, elle voulait conserver, et il fallut un second coup léger pour lui faire comprendre que des agents de la sûreté ne seraient pas aussi discrets.

Dans ses vêtements de grand deuil, son teint mat ressortait plus blanc, plus pur, et, quand elle se décida à ouvrir la porte, M. des Jonchères fut impressionné par sa beauté ; beauté qui ne retarderait ni la honte, ni la prison.

– Ah ! dit-elle en le reconnaissant, vous venez

m'annoncer une mauvaise nouvelle ?

– Le juge d'instruction vous a convoquée pour demain, mademoiselle, je serai auprès de vous.

– Parlons bas... ma mère sommeille.

Elle le fit entrer et ferma doucement la porte.

– Vous n'êtes pas venu à cette heure tardive seulement pour me dire cela... il y a autre chose. Je ne reviendrai pas ici, n'est-ce pas ?

– Je le crains.

Elle porta instinctivement les mains à son front dans un geste de souffrance désespérée.

– Mademoiselle, commença l'avocat fort ému, je ne doute pas que...

– Chut ! N'ajoutez rien !... je serai forte, croyez-le, dit-elle d'un ton qui démentait ses paroles.

– J'hésitais à vous prévenir... mais je redoutais la surprise pour vous et madame votre mère.

– Vous avez bien fait... je préfère de beaucoup être préparée.

– Dois-je parler au docteur Cébronne ?

Désirez-vous le voir demain matin ?

Ce nom acheva d'ébranler Gertrude ; elle alla s'appuyer à la fenêtre et l'avocat l'entendit sangloter. Mais cette défaillance fut courte.

– Non, je ne veux pas ! dit-elle en revenant auprès de M. des Jonchères. Quand je serai partie, il viendra auprès de ma mère pour lui apprendre cette chose inique, affreuse ! Je la confie à ses soins pendant mon absence qui ne peut être longue ; la vérité se fera jour bientôt, je le crois fermement.

– Soyez-en persuadée, répondit M. des Jonchères avec conviction ; et moi, votre avocat, je prends des dispositions pour que cette vérité éclate promptement et de manière irréfutable.

Il y eut un assez long silence pendant lequel M. des Jonchères ne savait s'il devait rester ou se retirer.

– C'est donc entendu ! reprit Gertrude. Vous verrez M. Cébronne après mon départ. Ma mère connaît la convocation du juge d'instruction ; je laisserai une lettre qui la préparera à la nouvelle

que vous et le docteur achèverez de lui apprendre... Soyez sans crainte ! tout se passera sans scène, sans éclat. Puis-je emporter avec moi des objets de première nécessité ?

– Je le crois.

– Je vais tout arranger.

– Combien je suis affligé que vous ayez une nuit à passer en face d'un tel cauchemar !

Dans l'excitation d'une position qui avait un côté exaspérant, les qualités énergiques de Gertrude revêtaient un caractère âpre, un peu hautain, et ce fut avec une certaine rudesse qu'elle répondit véhémentement :

– Quoi donc, monsieur ! ne suis-je pas innocente ? Et cette conviction ne me fera-t-elle pas supporter vaillamment l'épreuve qui m'attend ?

– Je vous crois très vaillante, courageuse entre les courageuses ! dit-il en la regardant avec une respectueuse admiration.

Dans cet instant, loin de la juger coupable, il entraînait complètement dans les idées et les

sentiments du docteur Cébronne.

Il passa une nuit blanche et vers midi, le lendemain, entra chez Bernard avec l'air malheureux d'un homme qui vient d'éprouver une grande émotion.

Il avait assisté au court interrogatoire de Gertrude, il l'avait entendue protester encore de son innocence et vue partir pour la prison avec une dignité qui dédaignait de se plaindre.

– Eh bien, demanda Cébronne, que viens-tu m'apprendre, Henri ?

– Mon pauvre ami...

Cébronne comprit aussitôt et bien que, la veille encore, il eût parlé avec Gertrude de la terrible éventualité, il chancela comme un homme terrassé.

– Ah ! Bernard... elle est plus forte, plus vaillante que toi...

– Elle ne le serait pas, si c'était moi l'accusé innocent... Je l'aime, vois-tu... je l'aime tant !

– Pense au moment où ce mauvais rêve sera terminé...



– Mais quand, quand sera-t-il terminé ? En attendant, nous sommes dans une réalité atroce. Parle ! Comment tout s’est-il passé ?

– Avec une dignité, un courage admirables de la part de M<sup>lle</sup> Deplémont. Hier, je l’avais prévenue...

– Hier ! quand je l’ai vue, elle ne savait rien ?

– Non... C’est dans la soirée, à dix heures que, instruit par M. de Monvoy, je suis allée chez elle. Elle est arrivée, ce matin, avec un sac de voyage à la main, et après quelques réponses hautaines, elle est partie avec une tranquillité apparente... Elle te confie sa mère qu’elle a préparée à l’événement, te laissant le soin d’accomplir le reste.

Cébronne, debout, les bras croisés, pâle comme un mort, luttait contre la douleur et la colère. Un quart d’heure, qui parut interminable à M. des Jonchères, passa sans que Bernard prononçât un mot.

– Quand la verrai-je ? dit-il enfin. S’il faut aller jusqu’au chef de l’État pour obtenir des

permissions spéciales, j'irai !

– C'est inutile ! Je me suis déjà occupé des autorisations nécessaires ; tu la verras demain. M. de Monvoy et le procureur de la République sont remplis de bienveillance pour ta situation, Bernard. Les plus larges autorisations te seront et te sont déjà données. Elle n'est pas au secret.

– Elle n'est pas au secret ! Ils ont daigné ne pas la mettre au secret ! s'écria Cébronne, cédant à une fureur qui le faisait trembler de la tête aux pieds. La bienveillance ! tu parles de leur bienveillance ! et ils ont arrêté cette enfant ! en dépit de mes affirmations qui ne tromperaient aucun être sensé... Quand je pense avec quelle facilité moi, homme cultivé et pacifique, je tuerais ces magistrats, j'excuse désormais tous les criminels !

Ce n'était pas la première fois que M. des Jonchères assistait à une sortie en opposition avec le véritable caractère de Cébronne. Il laissa passer la tempête, évitant une discussion vingt fois reprise, vingt fois abandonnée. Pour lui, après une longanimité évidente, la justice remplissait

son devoir sans manquer ni à l'humanité, ni à la prudence.

– Bernard ! assez de récriminations ! Assez de découragement ! nous avons mieux à faire que de gémir et de nous dépenser en vaines paroles. Partons ! allons chez M<sup>me</sup> Deplémont. Elle est malade, tu le sais bien ; sa fille te la confie, et tu prendras, à son égard, telles dispositions que tu jugeras convenables. Moi, dans la fin de l'après-midi, je verrai M<sup>lle</sup> Deplémont.

– As-tu pensé aux adoucissements possibles ? dit Cébronne avec effort. Jette tout l'argent qu'on demandera...

– C'est fait !... j'ai parlé au directeur de la... maison. M<sup>lle</sup> Deplémont a refusé que je l'accompagne, mais je la suivais en voiture.

– Elle est seule dans une chambre, j'espère bien ? Ce serait trop horrible si...

– Elle est seule...

Le docteur Cébronne n'ajouta rien et fit signe à M. des Jonchères de le suivre.

La lettre de Gertrude avait éclairé M<sup>me</sup>

Deplémont. Après un violent accès de fièvre, elle était tombée dans une prostration qui facilita la tâche de Cébronne. Sans qu'elle en eût conscience, il la fit transporter dans une maison de santé dont il était un des médecins en titre.

Quand il vint la voir le jour suivant, elle n'était pas encore sortie de sa stupeur.

– Malheureuse femme ! mieux vaut cela, dit-il à la garde-malade.

– Mieux vaudrait pour vous aussi, monsieur ! lui dit-elle en le regardant avec consternation. Votre figure fait pitié !

Cette hardiesse lui eût déplu s'il n'avait été dans une de ces dispositions morales où la moindre marque d'intérêt vibre jusqu'au fond du cœur.

Il répondit par un geste d'indifférence pour lui-même, donna des ordres minutieux afin que la malade fût entourée des soins les plus complets, et continua ses visites qu'il était résolu à ne pas interrompre malgré le lourd fardeau qui pesait sur lui.

Il se sentit entouré d'une sympathie intelligente ; deux fois seulement il fut indiscretement questionné, et dans ces questions, il crut percevoir plus de curiosité que de bienveillance.

— M<sup>lle</sup> Deplémont est victime d'une machination et d'une erreur, répondit-il avec autorité, je le sais ! et dans quelque temps, personne n'en doutera.

Son ton était tel que les indiscrets ne s'aventurèrent pas à insister. Mais le docteur Cébronne avait été si vivement blessé que, le soir même, il envoya sa carte pour prévenir qu'il ne continuerait plus ses soins.

Il savait bien que son attitude suscitait des débats passionnés. Il savait également que sa fermeté inspirait des doutes à ceux qui eussent cru, sans plus réfléchir, à la culpabilité de Gertrude. Jamais il n'avait autant apprécié l'autorité que lui donnaient son caractère et sa haute situation.

Ce même matin, pendant qu'il se raidissait contre sa douleur, une dame, dont il soignait la

fille, le reconduisit à la porte pour lui dire d'un accent convaincu :

– Je ne croirai jamais que cette infortunée jeune fille est coupable. Quand un homme comme vous, docteur, l'aime quand même, malgré tout, c'est que sa cause est bonne. Vous la connaissez et la dites innocente, alors, pour moi, c'est vrai !

Ces paroles délicates furent un baume pour le cœur ulcéré de Cébronne, et il devait en garder une reconnaissance immense.

À la fin de l'après-midi, il fut reçu, avec un empressement, nuancé de respect, par le directeur de la prison.

– Vous aurez toutes les permissions exceptionnelles, docteur ! On va vous conduire *comme médecin* chez M<sup>lle</sup> Deplémont, et vous la verrez souvent. Tous les adoucissements compatibles avec les circonstances, je les accorderai.

– Merci, monsieur ! je me souviendrai de cet accueil et de votre bonne volonté pour nous aider

à supporter l'intolérable.

Lorsqu'il fut auprès de Gertrude, il ne put que lui prendre les deux mains en répétant d'une voix entrecoupée.

– Ma bien-aimée, ma Gertrude...

Et ses larmes, qu'il ne cherchait pas à retenir, furent plus efficaces que des paroles consolantes pour calmer la propre émotion de M<sup>lle</sup> Deplémont.

C'est elle qui, s'efforçant de l'apaiser, montrait un sang-froid relatif, puisé dans son innocence et dans un sentiment de violente révolte.

– Gertrude, ma pauvre, pauvre enfant ! si courageuse, si digne dans ce malheur extraordinaire ! disait-il en contemplant la femme qu'il rêvait, quinze jours auparavant, d'envelopper de tendresse, de joies, des affinements d'un goût élevé en harmonie avec la beauté et l'éducation délicate de Gertrude.

– C'est une épouvantable épreuve, dit-elle, mais je sortirai d'ici bientôt, demain peut-être !

– Oui, oui, affirma-t-il avec ardeur, oui, bientôt ce sera fini. Nous avons mis un fin limier à la recherche du coupable.

– Ma mère ? dit Gertrude avec angoisse. Vous m’avez écrit, et M. des Jonchères m’a répété, qu’elle serait admirablement soignée ?

– Elle est dans une excellente maison de santé où je la verrai sans cesse. Ne vous inquiétez pas ! sa vie n’est pas en danger, et il est heureux pour elle d’échapper à la douleur du moment présent.

Peu à peu, apaisés l’un et l’autre, ils envisagèrent différents points de l’avenir.

M. des Jonchères avait évité de s’étendre sur les moyens employés par lui pour son enquête personnelle ; d’abord dans la crainte de donner trop d’espoir à Gertrude, et surtout parce que, en dépit de la sympathie qu’elle lui inspirait, il retombait fréquemment dans ses doutes.

Il s’était efforcé, la veille, de causer avec elle, de l’intéresser à la défense, mais il n’avait obtenu que cette réponse :

– Je suis innocente... j’ai dit la vérité et la dirai



toujours ! il importe peu qu'elle me charge. Je n'ai rien à ajouter et n'ajouterai rien ! Faites comme vous voudrez.

Cébronne insista au contraire sur Aubrun, sur sa quasi-certitude de parvenir très vite à une solution.

– Il n'a pas développé son idée, mais, si j'ai bien compris, selon lui quelqu'un, en dehors des gens de la maison, a dû s'introduire chez M. de Chantepy et...

– M. des Jonchères m'a vaguement parlé de ces suppositions, interrompit-elle. Il est certain que quelqu'un est entré avant ou après moi. Comment ? On le saura ; j'ai confiance que ce sera bientôt, et cette confiance me soutient. Vous voyez que je ne suis pas abattue ; et puis...

– Et puis ?

– Et puis, continua-t-elle avec la plus vive émotion, et puis votre amour généreux serait une compensation à l'horreur de cette épreuve si vous-même n'étiez entraîné dans mon malheur.

– Comment parlez-vous de malheur pour moi !

alors que j'ai en vous une foi absolue, Gertrude, que je vous aime de toute mon âme, et qu'il y a une joie dilatante dans la pensée d'adoucir vos angoisses, de vous être utile et, jusqu'à un certain point, de vous protéger.

Si elle l'aimait passionnément depuis longtemps, il se mêlait désormais à ses sentiments une reconnaissance qui exaltait sa nature généreuse et la soulevait au-dessus des choses extérieures.

Avec cet amour auprès d'elle, avec les aperçus lumineux qui perçaient les ténèbres de l'heure présente, la prison elle-même perdait son apparence habituelle.

Il n'était plus question pour Gertrude, lorsque son innocence serait proclamée, de fuir le bonheur. De ses résistances passées, il ne restait naturellement rien, et Cébronne, qui saisissait les impressions complexes de la jeune fille, insista longuement sur l'avenir heureux qui les attendait.

– Ces angoisses, ce cauchemar tomberont dans le passé, l'oubli, et nous entrerons, ma chérie, dans une existence que je veux pour vous toute

baignée de lumière.

– Ah ! répondit-elle, la lumière c'est vous ! c'est votre tendresse... le reste n'est rien ! Dans la vie la plus restreinte, elle suffirait à mon bonheur.

– Mais, moi, je veux que vous perdiez jusqu'au souvenir de la vie étroite et douloureuse dont vous avez tant souffert.

Il continua à lui parler de l'avenir avec une assurance qui fit un bien extrême à Gertrude, et cette première entrevue, dans des circonstances si terribles, leur laissa une impression de réconfort et d'espoir.

– L'heure est passée, dit-il, on va me prier de partir. Que désirez-vous ? Des livres, n'est-ce pas ? je vous en enverrai.

– Oui... des livres et du travail pour tromper les longues heures. Pourtant je ne suis pas abandonnée, une sœur est venue me voir et m'a procuré différents objets, entre autres une *Imitation de Jésus-Christ*. Depuis mon entrée, j'ai senti votre influence dans la façon dont j'étais traitée.

Il la quitta, non rasséréiné, mais avec la conviction que les idées religieuses de Gertrude, son énergie, sa confiance en lui, la vue précise d'un heureux avenir enlevaient à la situation ce que, sans cela, elle eût eu d'intolérable.

Il se reportait au jour si lointain et si proche où M. des Jonchères combattait son projet d'épouser M<sup>lle</sup> Deplémont.

Lorsque l'accusation qui pesait sur elle serait détruite, qui donc penserait encore aux fautes du père ?

Il y avait pour Cébronne une grande ironie dans ce contrecoup des événements qui ferait que M<sup>lle</sup> Deplémont, victime belle et charmante d'une odieuse erreur, mériterait, aux yeux du monde, le sort très doux qu'il mettrait à ses pieds.

L'opinion du monde... pour lui-même, elle lui était bien indifférente ! il suivait son droit chemin sans se soucier des autres, mais la pointe était acérée en pensant à la femme qu'il aimait...

## IX

En quittant le docteur et M. des Jonchères, le premier geste d'Aubrun, sans le jour férié, eût été de se faire habiller convenablement. Avec raison, il décidait de ne rien tenter avant d'être vêtu de façon à inspirer la confiance.

En errant autour de la rue Vavin, il ne vit aucun appartement meublé à louer, sauf dans la rue d'Assas.

Il ne pouvait pas le visiter avant le lendemain et retourna dans la rue Vavin afin d'apercevoir le pharmacien, M. Darrault, dont le nom, au sujet de l'enquête, avait été dans tous les journaux. Il n'aperçut qu'un commis et s'abstint d'entrer.

« Plus tard, je serais reconnu, se dit-il ; d'ailleurs je ne veux pas questionner sans y être amené. Demain, j'entrerai quand il y aura des acheteurs, et ce serait bien étonnant si on ne parlait pas du crime qui émeut tant le quartier et

dont s'occupe la France entière... »

Malgré son grand désir de ne pas perdre un instant, il fut bien obligé d'attendre au jour suivant pour poser les premiers jalons de son plan.

Quand il revint rue d'Assas, entièrement transformé, il ressemblait à un propriétaire breton et avait l'aplomb d'un homme auquel l'argent ne manquera pas.

Son premier soin fut de se diriger vers la maison où il avait aperçu un appartement meublé à louer.

Cet appartement était celui d'un jeune écrivain qui, voyageant pendant l'été, désirait le louer pour plusieurs mois. L'installation était élégante, commode et d'un prix assez élevé. Toutefois, Aubrun, sans hésiter, sacrifia une partie de la somme remise par le docteur Cébron. Il lui importait énormément, pour réussir dans ses combinaisons, de passer pour un homme riche, habitué à un large confortable.

Après un examen minutieux, il déclara que

l'appartement lui plaisait.

– Il est charmant, vraiment ! c'est le mieux compris, à beaucoup près, de tous ceux que j'ai visités.

– Je ne le louerai pas à moins de quatre mois, monsieur, lui dit la concierge. Le locataire trouve inutile de louer pour un mois ou deux.

– Je comprends cela ! et je le prends pour quatre mois. Je prolongerai peut-être si votre locataire continue à voyager. Je veux passer l'été dans un quartier tranquille et à proximité du Luxembourg. Quand entrerais-je ? Le plus tôt possible, car je suis fatigué de l'hôtel.

– Demain matin, si monsieur veut.

– Ah ! très bien... Mais pour le linge de maison, en fournit-on ?

– Certainement, monsieur ! Il y a un placard plein de linge, laissé à la disposition du locataire. Je vais montrer à monsieur.

Elle le conduisit dans une petite pièce attenante à la cuisine et qui servait de lingerie.

– C'est parfait, en vérité ! dit Aubrun. Mais

maintenant il me faut quelqu'un pour me servir ?

– Monsieur désire prendre une domestique ?

– Non, je ne resterai pas assez longtemps à Paris pour m'installer aussi complètement, et puis je dînerai dehors tous les jours. Je veux une femme qui viendra plusieurs heures ; elle préparera le petit et le grand déjeuner. Il faut donc qu'elle sache faire la cuisine, et je suis assez difficile. Avez-vous quelqu'un en vue ?

– Je réfléchirai, monsieur. Si M<sup>me</sup> Brion voulait !... ce serait tout à fait l'affaire de monsieur.

– Qui est-ce M<sup>me</sup> Brion ?

– Monsieur n'a pas vu son nom dans les journaux ? Elle était la femme de confiance de M. de Chantepy.

– Ah ! oui... j'ai lu l'histoire d'un œil et ne me rappelais pas le nom dont vous parlez. Elle fait des ménages ?

– Oh ! non, monsieur ! elle ne va pas partout ; ce n'est pas une véritable femme de ménages. Mais si elle se remet à travailler, il me semble



que le service de monsieur lui conviendrait très bien.

– Vous êtes sûre d'elle ?

– Sûre d'elle ? Sûre de Sophie Brion ? Autant que de moi-même, monsieur !

– Où demeure-t-elle ?

– Mais, rue Vavin, 6, monsieur ! Dans la maison où le crime a été commis. Seulement elle n'y restera pas, je crois bien ! Elle m'a dit à moi-même que, depuis la mort de son maître, elle prenait cette maison en grippe.

– J'irai chez elle tout à l'heure.

Mais Sophie Brion était sortie, et, aux questions d'Aubrun, la concierge de la rue Vavin répondit :

– Je ne sais pas si elle désire se replacer, elle est presque malade de chagrin. On l'a déjà demandée dans différentes maisons, et elle a refusé. Il est vrai que l'ouvrage ne lui convenait pas. Le service d'un monsieur seul serait bien son affaire.

– Comme elle voudra ! mais il faut que je sois

fixé ; c'est la concierge de la maison que je vais habiter qui m'a donné le nom de M<sup>me</sup> Brion, en me disant que c'était une femme très sûre.

– Je crois bien qu'elle est sûre ! et bonne ménagère ! Monsieur verra, si elle veut bien entrer à son service !

– Qu'elle vienne me parler demain matin... Voici mon nom et mon adresse : M. de Lucel, 180, rue d'Assas.

– Je ferai la commission, monsieur !

« Tout mon plan s'effondrera si elle n'accepte pas, se disait-il en s'en allant. Mais elle acceptera... ne pas se remettre au travail serait bien malhabile de sa part ! »

Dans la fin de l'après-midi, il arriva rue d'Assas avec deux malles contenant des livres et des effets.

– Je serai ici demain matin de bonne heure, dit-il à sa concierge à qui il donna un fort denier à Dieu. J'ai rendez-vous avec cette M<sup>me</sup> Brion ; si je ne m'arrange pas avec elle, vous me cherchez une autre personne.

Assez satisfait de sa journée, il la termina en allant flâner autour de la pharmacie.

Il vit M. Darrault qui causait avec un ami, et en profita pour entrer dans le magasin. Très décidé à questionner, et voulant en avoir le temps, il demanda différentes choses. Le pharmacien appela un commis et continua la conversation interrompue par Aubrun.

– C’est une triste affaire, dit l’ami de M. Darrault. Une jeune fille comme elle devenir criminelle !

– Ce n’est pas prouvé...

– Bah ! mon cher, c’est clair ! Elle était pauvre, fatiguée d’un travail auquel son éducation première ne l’avait pas habituée, et elle a perdu la tête en même temps que le courage.

– Elle n’a pas l’air d’une femme à perdre la tête, je vous assure ! Ceux qui l’approchaient la défendent énergiquement.

– C’est possible... mais les faits sont les faits.

– Vous parlez du vieillard assassiné dans cette rue, dit Aubrun. J’arrive de loin, et ne suis pas

bien au courant, car les rapports des journaux se contredisent. Qu'y a-t-il de vrai pour la jeune fille ?

– On n'en sait rien encore, répondit le pharmacien, mais on affirme que l'arrestation de M<sup>lle</sup> Deplémont est imminente.

– Évidemment ! s'écria son ami. Je m'étonne qu'elle ne soit pas encore arrêtée. Il est tellement clair que c'est elle !

– Quand on la connaît, on ne trouve pas que ce soit clair, répliqua M. Darrault d'un ton chagrin.

– Vous la connaissez donc ? demanda Aubrun.

– Sans doute ! elle demeurait presque en face de moi. Je l'ai vue souvent ; j'étais son pharmacien et celui de la victime. Il est difficile de la croire coupable, c'est l'avis de tout le monde dans la maison. M<sup>me</sup> Brion en est malade de chagrin.

– Qu'est-ce que c'est que M<sup>me</sup> Brion ? Une parente de l'accusée ?

– Oh ! non... c'est l'ancienne femme de charge de M. de Chantepy. Elle aidait quelquefois M<sup>mes</sup>

Deplément dans leur ménage et leur était très attachée. C'est une si brave femme ! elle se consolera difficilement.

– Triste, triste affaire ! répéta l'ami de M. Darrault en secouant la tête.

– Oui, reprit Aubrun d'un ton indifférent, les crimes se multiplient dans ce Paris. Mais les témoins à décharge sauveront sans doute cette jeune fille à laquelle vous vous intéressez.

– Oui... je m'y intéresse vivement ! répondit M. Darrault dont l'honnête figure était des plus sympathiques. En vérité j'y pense sans cesse ; si elle est innocente, comme je le crois, c'est tellement affreux !

– N'est-elle pas aimée d'un grand médecin de Paris ?

– Oui... le docteur Cébron. Il se dit son fiancé, la proclame innocente, tient tête aux magistrats, dit-on, en un mot se conduit admirablement. Il n'y a pas de mots pour exprimer l'estime qu'il m'inspire.

– C'est vrai ! appuya le visiteur. Un amour

aussi désintéressé et dévoué est un bel exemple.

– Mais, reprit Aubrun, cette M<sup>me</sup> Dion, Bion, non ! Brion, que vous connaissez et employez, saura la défendre.

– Je n’emploie pas Sophie Brion, répondit le pharmacien, elle ne servait que M. de Chantepy. Une ou deux fois, comme j’étais dans un grand embarras, elle est venue mettre de l’ordre dans le magasin, mais c’était par pure complaisance, car je la connais beaucoup et depuis longtemps.

– Et elle défend M<sup>lle</sup> Deplémont ?

– Elle la défend... oui ! c’est-à-dire elle soutient qu’elle n’est pas coupable, continua M. Darrault tout possédé de son sujet, malheureusement elle n’est pas un témoin à décharge, au contraire ! Sa déposition, à son grand chagrin, était écrasante... Elle m’a dit à moi-même en pleurant : « Mais il fallait bien ne rien cacher... c’est une question de conscience... »

– Elle a raison... pauvre femme ! Je comprends sa douleur, répondit Aubrun d’un ton dont l’ironie échappa à ses interlocuteurs.

– Voulez-vous que je vous envoie ces petits paquets, monsieur ?

– Inutile ! je rentre chez moi.

Il alla dîner et coucher dans un hôtel de la rue de Rennes, et passa la nuit, comme l'avait fait dernièrement M. des Jonchères, à creuser le mystère, à récapituler les événements, mais, au rebours de l'avocat, à suivre imaginativement une piste qui le conduisait, dans sa pensée, droit au but. Il employa ces heures sans sommeil à parachever son plan, à en prévoir les différentes étapes et à se bien pénétrer du rôle qu'il devait jouer.

« Si la piste est bonne, comme je le crois, j'espère marcher rondement. Mais il y a l'imprévu. Quant à la justice... bouh !... »

Il ignorait qu'une enquête avait précédé la sienne, seulement pour arriver à une conclusion diamétralement opposée.

M. Darrault, interrogé, n'avait point omis un détail qui allait devenir un point d'appui solide pour les soupçons d'un esprit prévenu comme

celui d'Aubrun. Aux questions pressantes et minutieuses du juge d'instruction sur la possibilité d'un vol d'aconitine, le pharmacien avait répondu :

« Si un vol d'aconitine a été commis, ce n'est pas chez moi, c'est de toute impossibilité ! Jamais la clef de l'armoire aux poisons ne reste à la serrure. Moi seul et un de mes aides pharmaciens surveillons l'armoire. Depuis que j'ai perdu cet aide, mort dernièrement, mes nouveaux aides étant très jeunes, je ne confie la clef à personne. Quant à Sophie Brion, que je connais depuis toujours, elle ne peut, en aucun cas, être suspectée... »

Ces réponses, concluantes et péremptoires, confirmaient tous les rapports favorables à la femme de charge.

Aubrun entra dans son appartement avec une vive satisfaction. Pendant la nuit, il s'était monté la tête sur les résultats certains de son plan, et il se voyait déjà arrêtant les coupables et gagnant avec aisance vingt-cinq mille francs.

Il défit ses malles, qui contenaient des



emplettes faites la veille au Bon Marché, mit sous clef quelques papiers et n'entendit pas sonner sans émotion.

Il laissa sonner une seconde fois, ouvrit la porte sans empressement et introduisit une femme d'aspect éminemment respectable et correct.

– Je suis M<sup>me</sup> Brion que vous désiriez voir, monsieur.

– Ah ! parfaitement.

Il la fit entrer dans un petit salon, se plaça à contre-jour et lui demanda s'il devait compter sur elle.

– On m'a dit que vous étiez souffrante, et que vous n'accepteriez peut-être pas de reprendre du travail ?

– J'ai passé par de si grandes émotions, monsieur, que j'ai été malade en effet ! Mais, d'une part, je suis mieux ; ensuite j'ai besoin de gagner, et il faut bien que je prenne sur moi.

Elle parlait avec la correction, presque l'élégance de certaines gens du peuple dont le

choix d'expressions, à Paris, est parfois étonnant.

– Réponse courageuse ! dit Aubrun avec onction. Mon ménage, d'ailleurs, ne sera pas compliqué.

– Monsieur passera l'été ici ?

– Probablement... sauf un mois où je ferai une fugue au bord de la mer. J'ai à travailler beaucoup ; des recherches à entreprendre dans les bibliothèques, et ce quartier tranquille me paraît favorable au travail. Alors c'est entendu ? Je compte sur vous ?

– Oui, monsieur, c'est entendu.

Il convint du prix, donna les explications nécessaires, et lui demanda si elle se chargeait de mettre l'appartement en ordre le matin même.

– Oui, monsieur, très bien.

– Plus vite vous travaillerez, plus vite vous écarterez les idées noires, lui dit Aubrun avec bonté.

– Monsieur a raison... Et puis le courage ne me manque pas ; il m'en a fallu beaucoup dans ma vie.

– Combien de temps êtes-vous restée chez M. de Chantepy ?

– Quatorze ans, monsieur !

– C’est la meilleure des références, répondit Aubrun sans accorder d’attention à l’émotion évidente de la femme de charge quand il avait prononcé le nom de son ancien maître. Si vous vous organisiez pour que je déjeune chez moi demain, j’en serais très satisfait. Voici cent francs, je vous laisse carte blanche pour les achats nécessaires.

– Tout sera prêt, monsieur, j’espère bien.

Aubrun passa plusieurs jours sans chercher à causer avec Sophie Brion. Il manifestait simplement sa grande satisfaction sur la façon dont il était servi, mais ne posait aucune question, bien que la femme de charge eût essayé de parler avec son nouveau maître.

Le samedi, il lisait son journal tout en observant l’expression inquiète et préoccupée de Sophie.

– Ah ! dit-il tout à coup, voici une nouvelle

qui vous intéressera.

– Laquelle, monsieur ?

– L’arrestation de l’assassin du pauvre M. de Chantepy. M<sup>lle</sup> Deplémont, d’après ce journal qui annonce l’événement pour ce matin, doit être sous les verrous.

– J’ai entendu crier la nouvelle par un camelot, monsieur ! J’en suis désolée, malade. Pour moi, elle n’est pas coupable !

– Pas coupable ! Comment pouvez-vous en douter ? Elle est prise, pour ainsi dire, la main sur le poison, et il y a des gens assez naïfs pour nier sa culpabilité !

– Mais monsieur sait bien qu’on ne l’a pas arrêtée tout de suite ?

– La justice a bien fait en s’entourant de précautions, en ne mettant aucune précipitation, mais son opinion doit être faite depuis la première heure.

Il reprit son journal, non sans remarquer la pâleur de Sophie Brion dont la main tremblait en posant une cafetière auprès de lui.

Toutefois ces signes, pour un homme qui n'eût rien suspecté, prouvaient la sincérité des paroles de la femme de charge, quand elle s'écria d'un ton très ému :

– La pauvre jeune fille ! moi qui l'ai tant connue ! Elle est attachante, monsieur, je vous assure ! et si courageuse dans une si triste position ! travaillant toute la journée pour adoucir le sort de son père !

– Précisément ! elle était excédée de ce travail forcé ; et puis elle a su dissimuler un mauvais fonds. C'est un fait ni rare, ni bien extraordinaire, je vous assure !

– En vérité, monsieur ! Pour moi, je conserve mon idée, et ne me consolerais jamais d'un tel chagrin.

– Vous avez bon cœur, mais il faut que justice se fasse. Irez-vous la voir dans la prison ?

– La voir ! s'écria-t-elle en reculant. Voir M<sup>lle</sup> Deplémont en prison...

Elle se laissa tomber sur un siège, le visage décomposé par une émotion qui ressemblait à de

la frayeur.

– Mais, ma pauvre Sophie, rien ne vous y oblige, dit Aubrun avec commisération. Et vous ferez bien d’éviter de nouvelles secousses, car vous ne me paraissez pas encore bien sûre de vos nerfs... Je comprends que, en dehors des sentiments que vous avez eus autrefois pour M<sup>lle</sup> Deplémont, il vous répugne d’approcher une criminelle... car elle est coupable, croyez-le bien !

Si Sophie Brion avait trempé, indirectement ou non dans le crime, il la confirmait, en assurant que Gertrude était coupable, dans la conviction qu’elle-même était désormais à l’abri d’une poursuite.

Elle se domina assez vite et se leva en s’excusant.

– Que monsieur veuille bien m’excuser... C’est bien vrai que je ne suis pas encore forte.

– Comment en serait-il autrement ? Il faut vous distraire de ces tristesses et prendre bravement votre parti de l’inévitable.

Un peu plus tard, elle revint elle-même sur le

sujet.

– Monsieur dit qu’il faut être bien naïf pour croire innocente M<sup>lle</sup> Deplémont. Mais qu’a-t-elle fait des valeurs qui ont été dérobées ? Et qu’en aurait-elle fait si elle n’avait pas été découverte ?

– Elle les a cachées en attendant... Elle ou sa mère les aurait négociées.

– Les négocié ? C’eût été un grand danger, il me semble, monsieur ?

– Oui, puisque les soupçons se sont portés sur elles et que leur nom est jeté à tous les vents. Mais pour moi, pour vous, pour n’importe qui, la négociation de valeurs au porteur n’offre jamais aucun danger, précisément parce qu’elles ne sont pas nominatives. Or, M. de Chantepy ne possédait que des valeurs au porteur, plus dix mille francs en espèces, paraît-il. M<sup>lle</sup> Deplémont se décidera sans doute, un jour ou l’autre, à révéler l’endroit où elle a caché l’argent.

Il fut frappé de l’attention avec laquelle la femme de charge écoutait ses explications. Comme elle ne fit aucune objection, il vit

clairement qu'il n'avait pas vainement compté sur son ignorance. Elle ne savait pas certainement que, soit par un agent de change, soit par la société financière à laquelle s'adressait habituellement M. de Chantepy, il était facile à la Justice de connaître les numéros des valeurs dérobées, et que ces numéros, confiés sous le sceau du secret aux différents centres financiers, feraient immédiatement connaître le coupable s'il s'avisait de vouloir négocier les titres.

Aubrun se plongea dans la lecture et, pendant que ses yeux parcouraient les lignes sans les voir, il coordonnait ses différentes impressions.

« Je mettrais ma main au feu que je suis sur une bonne piste... Que sait cette femme ? Dans quelle mesure est-elle compromise ? Malgré sa vive émotion de tout à l'heure, elle est bien maîtresse d'elle-même. Il faudra une surprise ou une maladresse pour qu'elle se livre. Je compte sur la maladresse et sur son besoin évident de parler. Dans peu de temps, je la questionnerai sur les difficultés de sa vie, car une manifestation d'intérêt réussit toujours. La clef pour entrer chez



M. de Chantepy était chez le concierge, mais elle en avait une troisième, parbleu ! Cependant c'est difficile à concilier avec les réponses de M<sup>lle</sup> Deplémont au juge d'instruction, et avec la présence de la jeune fille chez son cousin vers dix heures... »

Les jours suivants, il avança à très petits pas, posant une question d'un ton indifférent, puis restant deux jours sans parler, ou tellement occupé au dehors qu'il voyait à peine la femme de charge.

Ce jeu lui réussit, et trois semaines après son installation, il avait gagné la confiance de Sophie Brion, d'autant qu'il se montrait maître très généreux, nullement familier, et facile à servir.

Il était allé directement à son cœur en lui parlant de son fils, en compatissant aux difficultés qu'elle avait surmontées pour élever son unique enfant, la passion de sa vie. Il apprit ainsi que ce fils travaillait dans un magasin de rubans et de fleurs artificielles. Son espoir, disait-elle, était de le voir un jour, peut-être prochainement, possesseur du fonds de magasin.

– Mais il faudrait une forte somme sans doute, dit Aubrun.

– Assez forte, je suppose, monsieur ; mais depuis que mon fils gagne, j’ai fait des économies ; on paierait par acomptes, et puis j’emprunterais...

« Ah ! ah ! pensa Aubrun, nous avançons vers quelque chose. »

Malgré son grand désir de pousser plus loin, il eut la prudence de laisser tomber la conversation et d’attendre que Sophie revînt elle-même sur le sujet.

Ce moment ne devait pas tarder, car plus la femme de charge connaissait « M. de Lucel », plus elle appréciait sa bonté et pensait qu’il ne refuserait pas, le cas échéant, de l’aider dans la réalisation de ses projets.

Elle vint donc le trouver pour lui dire :

– J’ai un service à demander à monsieur ; j’espère que ce ne sera pas indiscret.

– Indiscret ? Pourquoi donc ? répondit Aubrun d’un ton satisfait. Vous avez l’air d’une si brave

femme, et vous vous êtes si bien débattue pour élever votre fils, que je serai enchanté de vous rendre service.

– Merci, monsieur ! Le nom du patron de mon fils est Marait, 60, rue du Bac. Il parle de se retirer, mais je ne connais pas ses idées sur le prix du fonds de commerce...

– Mais alors vous ne pouvez former aucun projet !

– Non, monsieur ; c'est bien cela ! Il me faudrait des informations.

– Et vous désireriez que je les prise moi-même, afin qu'on ne sache pas que c'est pour votre fils ?

– Oui, monsieur, nous ne voudrions pas nous avancer avant de savoir si notre projet est réalisable.

– Je puis écrire à M. Marait, c'est bien facile.

– Je remercie beaucoup monsieur.

Aubrun parut réfléchir, puis reprit :

– Au lieu d'écrire, je passerai rue du Bac. Ce

n'est pas bien pressé, j'imagine ?

– Mon Dieu, monsieur... je serais heureuse d'être fixée, voilà tout !

– Eh bien, j'irai bientôt. Aujourd'hui, c'est impossible, je suis pris toute la journée, mais j'irai demain si je ne reçois pas un rendez-vous dont on m'a parlé.

Le soir, il alla voir M. Marait. Il apprit que, pour des raisons de santé et de famille, ce commerçant désirait se retirer des affaires le plus tôt possible.

– Je suis en pourparlers pour vendre, monsieur, mais j'hésite encore, l'acquéreur qui se présente ne remplissant pas exactement mes conditions.

– Et ces conditions ?

– Quinze mille francs versés immédiatement et quinze mille en deux ans avec les intérêts, bien entendu ! Est-ce pour vous, monsieur ?

– Non... Je me suis chargé d'une commission.

Il quitta M. Marait convaincu que la femme de charge connaissait parfaitement – sauf le prix –

les intentions immédiates du commerçant.

Le matin suivant, il dit à Sophie que, s'étant trouvé libre dans la soirée, alors qu'il n'y comptait pas, il en avait profité pour se rendre chez M. Marait. En quelques mots, il la mit au courant du résultat de sa démarche.

– La somme me paraît élevée pour ce genre de marchandises, ajouta-t-il ; il est vrai que je n'y connais rien.

– Trente mille francs... c'est beaucoup, en effet, monsieur ! Mais la clientèle est bonne, le magasin a de l'avenir, et nous emprunterons, s'il le faut, à une société.

« Ah ! se dit Aubrun, voilà une réponse qui me démontrerait sans mes fortes présomptions. Si on acquiert par un emprunt, ce sera plus difficile et plus long à découvrir. »

– Et M. Marait est si pressé de vendre ? reprit la femme de charge.

– Excessivement pressé, m'a-t-il affirmé. Je crois qu'il conclura l'affaire avec l'acquéreur dont il m'a parlé. Si vous n'êtes pas en mesure

d'acheter, vous chercherez plus tard un autre fonds de commerce, c'est bien simple !

– Ah ! monsieur, ce ne serait pas la même chose pour mon fils ! D'abord, il est au courant des affaires de la maison, il connaît la clientèle dont il est aimé, ce qui est beaucoup pour réussir. Et puis, Monsieur comprendra que devenir patron de la maison où on est simple employé... c'est bien agréable !

– Je comprends ! j'entre dans tous vos sentiments, ma bonne Sophie. Mais qu'allez-vous faire ?

– Je vais causer avec mon fils et, s'il est de mon avis, j'irai parler à M. Marait.

– C'est votre affaire ! répondit indifféremment Aubrun.

Elle lui raconta, le lendemain, que M. Marait, fort étonné, avait émis des doutes assez blessants sur la réussite d'un projet irréalisable, selon lui, pour une femme qui gagnait péniblement sa vie.

Elle lui avait répondu en parlant de ses économies et d'un emprunt.

– Il a haussé les épaules, monsieur, dit-elle avec une certaine irritation ! Cependant, comme il aime mon fils, il m’a promis de ne rien conclure sans me prévenir et m’a laissé trois semaines pour me débrouiller.

– Eh bien, vous réfléchirez.

Il passa la journée à rédiger des notes, en se demandant quelle serait l’invention de la femme de charge pour atteindre son but sans se compromettre, si elle était coupable.

Mais était-elle coupable ? Peut-être, poursuivi comme M. des Jonchères par une idée, avait-il mis des visières qui l’obligeaient à ne regarder qu’un point.

Néanmoins, bien qu’il eût hâte d’aboutir dans un sens ou dans un autre, il conservait sa marche prudente.

Il était convaincu que cette femme avait de l’argent, car le chiffre de trente mille francs, énorme pour elle, ne la décourageait pas. Si elle savait que, dans bien des cas, on empruntait au Crédit foncier, elle devait savoir également qu’il

fallait donner des garanties sérieuses, et le fonds d'un petit commerce paraîtrait-il une garantie suffisante ? Mais, selon Aubrun, l'emprunt n'était qu'une manière de parler, une idée passagère, comme transition à une autre idée. Elle avait l'argent et, pressée d'acheter, elle inventerait un moyen rationnel pour en expliquer la provenance.

À la fin de la semaine, un incident parut confirmer ces prévisions ; Sophie demanda à son maître de lui accorder un congé de quelques jours.

– Un congé ! Êtes-vous malade ?

– J'ai perdu un cousin éloigné, monsieur, et il faut que j'aille dans le pays où il était établi.

– Est-ce loin ?

– Auprès de Blois, monsieur... un petit endroit qui s'appelle Ménars. Monsieur connaît sans doute ?

– Non, pas du tout ! J'espère que vous ne serez pas longtemps, car votre excellent service me manquera bien.

– Si Monsieur veut que je cherche quelqu'un



pour me remplacer ?

– Ma foi non ! la concierge fera ma chambre et je déjeunerai au restaurant. Combien de temps resterez-vous là-bas ? Vous vous dérangez pour un cousin éloigné ?

– J’y suis obligé, monsieur... car il paraît que je suis sur le testament. L’enterrement a lieu demain ; je partirai dans l’après-midi et resterai le moins longtemps possible.

– Ah ! si vous héritez... c’est bien différent ? Connaissez-vous le montant de l’héritage ?

– Non, monsieur ; le notaire me dit seulement que je suis légataire universelle.

– Votre cousin était marchand ?

– Non, monsieur ; mon cousin Rollant était maçon, et patron depuis de longues années.

– Je vous souhaite un bon héritage.

Il eut d’abord l’idée de la suivre, mais le moyen était dangereux, et non moins dangereuse la pensée d’aller, sur un prétexte, causer avec le fils pour savoir si vraiment sa mère avait quitté Paris.

Après réflexion, il résolut d'attendre patiemment le retour de Sophie Brion et de partir plus tard pour Ménars afin de vérifier si elle avait dit la vérité.

Mais le soir de ce même jour, à sa grande surprise, il reçut la visite du fils Brion, un grand garçon qui se présentait avec assurance, mais dont les manières étaient polies et le visage honnête.

– Pardon, monsieur ! je vous dérange ?

– Du tout, du tout, entrez donc !

– Je voulais savoir, monsieur, si ma mère est partie aujourd'hui pour Ménars ? Chez elle, la concierge n'en savait rien ; elle m'a dit seulement qu'elle était sortie. Mais ce n'est pas la peine que j'attende si elle est partie.

– Elle est partie... N'était-ce pas convenu ?

– Ma mère hésitait entre aujourd'hui et demain de grand matin, et comme j'avais un mot à lui dire, je suis venu voir...

– Et vous ne l'avez pas accompagnée ?

– Mon Dieu, monsieur, je n'ai jamais vu ce

cousin, que je croyais mort, d'ailleurs ! La présence de ma mère, comme elle me l'a bien dit, suffit largement ; et puis, au magasin, on a besoin de moi. Alors, comme ce n'était pas nécessaire, je suis resté.

– Combien de jours, votre mère compte-t-elle rester là-bas ?

– Deux ou trois, quatre au plus... Je suis étonné que mon cousin, avec lequel nous n'avions plus de rapports, ait pensé à nous pour son héritage ; c'est bien bon de sa part.

Après le départ du jeune homme, Aubrun demeura longtemps à la même place, absorbé dans une méditation qui n'avait rien d'agréable.

« Elle aurait donc dit la vérité ! N'importe ! J'irai à Ménars. »

## X

Pendant qu'Aubrun suivait sa piste avec une confiance à peu près inébranlable, Gertrude recevait fréquemment la visite de son avocat et de Cébronne.

Avec précautions, M. des Jonchères lui apprit que l'affaire passerait aux assises dans le courant de l'été, ajoutant que, selon les plus grandes probabilités, son innocence serait reconnue bien avant la date fixée pour le procès.

– Les assises ! murmura-t-elle avec consternation.

– Nous n'irons pas jusque-là, croyez-le bien !

Mais il vit que le coup était terrible et brisait une partie des espérances de la malheureuse femme.

Elle était forte en apparence, mais sa pâleur, son expression qui, de jour en jour, devenait

tragiquement douloureuse, indiquaient un fléchissement moral et physique.

En voyant passer les jours et même les semaines, elle avait des accès de désespérance qu'elle combattait courageusement, mais qui laissaient des traces poignantes sur son visage.

Elle ne voulait plus être questionnée et répondait invariablement au juge d'instruction :

– À quoi bon ? Je suis innocente, les faits m'accusent, et ce sont les faits que vous croyez. Si vous ne me croyez pas quand je crie mon innocence, pourquoi me croiriez-vous sur d'autres points ?

M<sup>me</sup> Deplémont, toujours malade, bien que devenue consciente des événements, avait essayé de se lever pour venir auprès de sa fille, mais l'effort ayant provoqué un évanouissement inquiétant, Cébronne imposa sa volonté et l'obligea à demeurer couchée.

Il raconta l'incident à Gertrude qui répondit :

– J'aime mieux ne pas la voir, ce serait déchirant pour elle et... pour moi. Dites-lui de se

soigner jusqu'à mon retour auprès d'elle ; dites-lui que je lis et travaille, que vos visites bénies me raniment, me consolent de tout. Répétez-lui que j'attends tranquillement la fin de cette cruelle aventure.

– Tranquillement, Gertrude ! Je lis dans vos yeux votre douleur grandissante. Vous vous désespérez !

– Non, je ne me désespère pas ! C'est impossible avec une tendresse comme la vôtre qui me soutient, me transporte si loin dans une région ensoleillée !

– Pauvre enfant ! Je vous aime trop pour ne pas pénétrer dans les pensées que vous ne dites pas... Mais reposez votre esprit dans la région dont vous venez de parler. Que de joies dans l'avenir, Gertrude, quand je vous emmènerai dans la propriété où mon enfance s'est écoulée... Nous y passerons le premier mois de notre union.

– Notre union... répéta-t-elle avec une intonation découragée qui fit tressaillir Cébronne.

Il l'attira à lui et, avec une tendresse

inexprimable, porta la main de la jeune fille à ses lèvres.

– Notre union ! dit-il avec une fermeté persuasive. Elle sera complète, absolue, plus encore que vous ne le supposez. Vous n’avez pas suivi l’évolution de mes idées, sous l’influence des souffrances de ces dernières semaines. Vous ignorez que votre force d’âme, qui vient d’un sentiment religieux très élevé et très pur, a complété la leçon. Vous achèverez de m’instruire et nous n’aurons qu’une âme, qu’une pensée.

Le cœur de Gertrude battait plus vite en écoutant de telles paroles qui la réconfortaient et lui faisaient oublier le lieu où elles étaient prononcées. Elle pénétrait plus avant dans un caractère loyal, dans une intelligence qui abaissait sa superbe avec simplicité pour aborder franchement des questions que Bernard savait lui être chères.

Elle essayait d’entrer dans les projets d’avenir qu’il lui soumettait et le questionna sur la propriété dont il parlait.

– Est-elle près de Paris ?

– J’ai une maison de campagne à vingt minutes de Paris, mais ce n’est pas celle-là. La propriété dont je parle est en Bretagne, sur les bords de la Rance. Nous n’avons jamais voulu la vendre, malheureusement elle est presque abandonnée, quoique la maison soit meublée comme jadis. C’est là que nous irons, dans un cadre ancien qui vous plaira, et loin de tous les vivants.

Elle souriait et se prenait à espérer, mais il n’était pas toujours auprès d’elle et, à chaque nouvelle visite, il avait la sensation que la solitude et le découragement accomplissaient leur œuvre destructive.

Le lendemain du jour où Sophie Brion avait demandé un congé, Aubrun fut appelé le soir par M. des Jonchères qui causait avec le docteur Cébronne quand le policier arriva.

– Eh bien, Aubrun, vous m’avez écrit que vous suiviez votre piste avec beaucoup d’espoir ; c’est bien long, n’avez-vous rien découvert ?

– Ma piste est bonne... de plus en plus j’en suis convaincu, répondit Aubrun évasivement.



– Rien de précis ?

– Rien.

– Grand Dieu, s'écria Cébronne, et cette malheureuse enfant est en prison ! J'assiste à sa douleur sans plaintes, sans récriminations, mais si terrible que je la vois changer de jour en jour. Si elle tombe malade, si elle meurt, ce seront ces misérables magistrats qui l'auront tuée.

– Bernard, je t'en prie, à quoi penses-tu ? M<sup>lle</sup> Deplémont n'est pas malade ; une certaine dépression est naturelle, inévitable, mais non dangereuse.

– Qu'en sais-tu ? Tu n'es pas médecin, répondit brusquement Cébronne ; tu ne connais pas le résultat souvent fatal de telles secousses sur un organisme délicat. Il ne faudrait pas que l'épreuve se prolongeât, c'est le médecin qui parle en ce moment. Sans l'énergie, le ressort de son âme d'élite, Gertrude serait déjà très malade.

– Tu t'égares ! De grâce, ne grossis pas les faits, répète-toi ce que tu répètes sans cesse à M<sup>lle</sup> Deplémont, c'est-à-dire, vois la fin heureuse de

cette situation. Nous y touchons peut-être ; n'est-ce pas, Aubrun ?

– Je le crois.

– Alors, parlez, parlez ! s'écria Cébronne dans un élan de douleur irritée.

Aubrun se félicitait tout bas d'avoir exigé le secret sur ses recherches et observait avec pitié les ravages du chagrin sur la forte constitution du docteur. Dix ans avaient passé sur lui et bien que, dans ses occupations habituelles, il conservât son empire sur lui-même, on sentait l'homme énergique sur le point de s'affaïsser.

Aubrun, quels que fussent les écarts de sa vie, avait beaucoup de cœur, il sut le mettre dans le ton de sa réponse.

– Je suis désolé, docteur, désolé de ne pas avancer plus vite, et je comprends trop bien votre profonde angoisse, mais je vous assure que, plus que jamais, la prudence est nécessaire. Croyez-en mon expérience, tout va bien ! Et j'ai lieu de croire que je touche au but.

– Vous, au moins, vous ne doutez pas de M<sup>lle</sup>

Deplément ! dit Bernard.

– Je n'en ai jamais douté... J'ai des raisons actuellement pour en douter encore moins.

– Aubrun, dit M. des Jonchères, il est temps de ne plus agir en dehors de la justice ; elle vous aidera, et un mot de vous, si vos présomptions sont fondées, mettrait fin à une situation intolérable.

– Pour qu'un mot de moi mette fin à une situation intolérable, il est indispensable, n'est-ce pas, que je fournisse une preuve ou un enchaînement logique ?

– Oui, c'est indispensable.

– Eh bien ! je n'en suis pas là... Accordez-moi encore une semaine. Ou j'aurai obtenu la preuve dont je vous parle, ou j'aurai vu que je suis un sot et que ma piste ne valait rien.

– Faites pour le mieux, dit Cébronne qui marchait de long en large. Avez-vous besoin d'argent ?

– Non !... Mes recherches seront terminées j'en ai la conviction, avant que j'aie dépensé les

quatre mille francs que vous m'avez remis.

M. des Jonchères suivit Aubrun dans l'antichambre.

– Vos soupçons se basent-ils vraiment, Aubrun ?

– Oui !... J'observe cette femme à loisir et je continue à la croire coupable, bien qu'elle ait su se mettre à l'abri. A-t-elle exécuté elle-même le crime ? A-t-elle un complice et a-t-elle partagé avec lui le produit du vol ? Nous le saurons bientôt.

– Mais vous affirmez simplement ! Il faut bien autre chose qu'une affirmation !

– Je le sais ! et c'est pourquoi je demande un délai, très court du reste. Elle dit avoir fait un héritage ; un de ses parents serait mort auprès de Blois, à Ménars. Aussitôt son retour, j'irai à Ménars entre deux trains. Si elle a menti, c'est un indice.

– Ce ne serait pas une preuve... et l'enquête sur cette femme a été minutieuse.

– L'enquête a-t-elle découvert que deux ou

trois fois dans l'hiver, M. Darrault a confié son magasin à Sophie Brion, de grand matin ? elle y est restée seule pour le mettre en ordre ?

– Oui, je connais ce détail... Mais les poisons étaient sous clef, M. Darrault est absolument péremptoire sur ce point. Il est non moins affirmatif sur l'honorabilité de la femme de charge.

– Serait-il impossible que le pharmacien eût ignoré un incident quelconque ; par exemple l'oubli de la clef dans la serrure de l'armoire aux poisons ?

– Ce n'est pas impossible, mais c'est invraisemblable. Il répond de l'aide qui s'occupait seul avec lui de l'armoire.

– Oui, et cet aide est mort, dit Aubrun.

– Évidemment, reprit l'avocat, l'aconitine a été volée, mais M. Darrault affirme que le vol n'a pas pu être commis chez lui.

Ensuite si Sophie est la coupable, comment expliquer son alibi très sûr ? Et elle eût prémédité aussi longuement son crime !

– Certainement, dans mes soupçons, mieux que cela, dans ma conviction, il y a des invraisemblances, mais pas plus, à mon avis, que dans l'accusation portée contre la jeune fille. Devant le juge d'instruction, M. Darrault n'a pas spécifié exactement le moment où il avait accepté les services de la femme de charge ?

– Si... c'est dans les premiers jours de mars.

– Époque où M<sup>me</sup> Deplémont était très malade ?

– Oui.

– Et pendant cette maladie, le docteur Cébronne, qui employait de l'aconitine dans le traitement, a bien expliqué à M<sup>lle</sup> Gertrude les effets violents du poison ?

– Oui.

– Il ne se rappelle pas à quelle date... mais une troisième personne, croit-il, était présente ?

– Parfaitement !... mais, pour lui, cette tierce personne était la sœur garde-malade.

– Il n'en est pas sûr... et j'ai bien noté le fait qui me paraît important. Je sais pertinemment que

Sophie Brion avait besoin d'argent, et d'une somme assez forte, très grosse pour elle en tout cas !

– Ah ! nous entrons dans le précis... pouvez-vous le prouver ?

– Je prouverai mieux probablement ! J'ai gagné la confiance de Sophie Brion, précisément en affectant de ne pas la désirer. Comment, au reste, se défierait-elle de M. de Lucel, bon rentier et bon maître ? En outre, vous savez quel besoin impérieux ont les femmes, surtout de cette classe, de parler d'elles et de leurs affaires ?

– Oui, je sais.

– J'ajoute que celle-ci est relativement réservée. Quoi qu'il en soit, elle est engagée dans une affaire qui, devenue chez elle une idée fixe, le but de tous ses efforts, la fera découvrir si elle est coupable. Elle me consultera, je crois, sur des questions d'argent, et c'est alors que, s'il y a lieu, je mettrai la main sur la preuve... Ah ! j'oubliais ! dit Aubrun en se frappant le front. N'a-t-on pas les numéros des valeurs dérobées à M. de Chantepy ?

- Je les ai dans mon cabinet.
- Il me les faut demain matin.
- Je vous les enverrai par pneumatique ce soir même ; ils vous parviendront demain à la première heure.
- Aucune indiscretion n’a été commise sur ces numéros ?
- Aucune... on a pris les plus extrêmes précautions pour que les journaux n’y fassent aucune allusion. Dans un cas semblable, on espère toujours une imprudence des coupables, les valeurs au porteur passant pour pouvoir se négocier sans danger...
- C’est l’idée de la femme de charge, idée que j’ai eu le soin de fortifier.
- Quand votre accusation aura une forme présentable, Aubrun, vous n’attendrez pas plus longtemps pour prévenir le magistrat. Je l’exige absolument.
- Je vous le promets ; dans trois jours peut-être... mais n’oubliez pas les numéros.
- Je n’oublierai rien... Hâtez, hâtez les choses,



si c'est possible. Vous avez vu combien mon pauvre ami est changé ?

– Il me fait pitié... mais si je n'agissais pas avec prudence, nous nous éloignerions du but. Si j'ai une communication importante à vous faire, le matin, est-ce au Palais qu'il faut aller ?

– Oui, d'ici huit jours et plus, j'y serai tous les matins.

– Et M. de Monvoy ?

– C'est moins sûr... cependant il y a chance pour que vous l'y trouviez également.

Cébronne attendait impatiemment M. des Jonchères.

– Je me défie d'Aubrun, Henri ! il n'a rien découvert et veut faire l'important.

– Mon impression est très différente, et nous avançons vers une solution.

– Il te l'a dit, mais... Je ne l'aurais pas reconnu sous son nouvel aspect. Il espionne, et ne ressemble pas à un espion. Quel métier !

– Ce métier sauvera une innocente...

– C’est vrai, mais penser que ces dessous honteux l’effleurent, elle ! Hélas ! continua Cébronne avec amertume, nous n’en sommes plus à souffrir de ces côtés secondaires, puisque ces hommes l’ont mise en prison... pauvre Gertrude !

– Ne pensons qu’au résultat probable et prochain... Dans une circonstance aussi grave, Aubrun est incapable de se vanter par vanité... Qu’est-ce que c’est ? dit-il au valet de chambre qui entrait.

– Un télégramme, monsieur !

L’avocat lut tout haut :

« Mon cher Jonchères, venez me voir ce soir si ces mots vous arrivent à temps.

« Bien cordialement.

« MONVOY. »

– Une découverte heureuse sans doute ! s’écria Cébronne. Va vite, Henri ! je t’attends ici.

M. des Jonchères partit précipitamment.

– Qu’y a-t-il ? dit-il vivement en entrant chez le magistrat.

– C’est moi qui vous le demande...

– Comment ?

– Aubrun est filé... je sais qu’il espionne la femme de charge.

– Ah ! bah ! dit M. des Jonchères qui ne put retenir un sourire. Et lui qui se croyait si sûr d’agir à votre insu !

– On le connaît... on sait que vous l’avez plus d’une fois employé, et j’ai été prévenu par la préfecture de police qui voyait, avec raison, une connexion entre le changement de domicile d’Aubrun, ses allures nouvelles et l’affaire qui nous occupe. D’autant que, influencé par les dénégations de Cébronne, et bien que croyant à la culpabilité de M<sup>lle</sup> Deplémont, j’ai continué à faire surveiller M<sup>me</sup> Brion. J’ai su ainsi qu’elle était entrée au service d’un M. de Lucel... Enfin qu’a-t-il découvert ?

– Il demande encore quelques jours pour

donner de la tangibilité à ses soupçons. Il sait que Sophie Brion avait besoin d'argent, et il croit à l'innocence de M<sup>lle</sup> Deplémont.

– Ceci est une opinion... et le besoin d'argent ne prouve pas que cette femme soit un assassin.

– Assurément... mais l'aconitine a été volée, Aubrun sait que le magasin de M. Darrault a été confié à la femme de charge, et ce détail, auquel nous n'attachions aucune importance à cause des affirmations du pharmacien, ce détail, dis-je, est un jalon solide pour les déductions de mon agent.

– C'est bien faible tout cela, Jonchères !

– Cependant si la femme de charge était allée le soir chez M. de Chantepy, le fait deviendrait une présomption ?

– Oui, et son besoin d'argent également... mais elle n'y était pas !

– Aubrun suppose un complice...

– Comment l'eût-elle introduit ? Comment eût-il été dans l'appartement au moment où M<sup>lle</sup> Deplémont y était elle-même ? Rien dans les enquêtes n'a confirmé ou simplement indiqué une

telle hypothèse ? Cependant nous avons cherché. Quel complice ? Son fils alors, seul intéressé au vol ? C'est un excellent garçon, et nous connaissons l'emploi de sa soirée le jour du crime.

– Si Aubrun se trompe, nous le saurons d'ici peu. Mais je crois prudent de n'entraver en rien sa marche.

– C'est mon avis... aussi nous le laissons agir sans intervenir, bien que convaincus de l'inutilité de son espionnage. Ce ne sera jamais qu'une perte de temps et d'argent.

M. des Jonchères répéta à Cébron sa conversation avec M. de Monvoy ; il le chargea de mettre à la poste le télégramme dans lequel il copia les numéros demandés par Aubrun.

– Le juge d'instruction n'a pas ébranlé ma confiance dans l'habileté de mon agent, dit-il ; ses déductions se tiennent.

En recevant les numéros, Aubrun s'empressa de les apprendre par cœur. Il espérait, par une adroite manœuvre, amener la femme de charge à

lui montrer les valeurs de son héritage fictif... ou réel. Mais, selon toutes probabilités, il ne pourrait pas les garder pour contrôler les numéros ; il était donc nécessaire de les avoir nettement présents dans sa mémoire.

Trois jours après, Sophie revint prendre son service. Elle paraissait très satisfaite, et, sans attendre de questions, parla de son héritage.

– Puisque monsieur s'intéresse à moi, je suis contente de lui apprendre que mon cousin a laissé de belles économies.

– Je suis bien heureux de cette bonne nouvelle, Sophie, et vous félicite sincèrement. Votre cousin ne s'était pas marié ?

– Si monsieur, mais il n'a jamais eu d'enfants, et ma cousine est morte il y a dix ans. Il a mis de côté une douzaine de mille francs, plus sa maison et son jardin. C'était un homme très rangé.

– Malheureusement cet héritage n'est pas suffisant pour vous permettre d'acheter le fonds de commerce que vous désiriez.

– Pourquoi donc, monsieur ? Je ne vois plus

de difficultés, au contraire ! La somme exigée par M. Marait se complétera avec les bénéfices du commerce ou un emprunt. Je suis heureuse, heureuse de cette bonne aubaine, parce que le rêve de mon fils va se réaliser.

– Et le vôtre aussi ; vous méritez bien votre bonheur, mais en bonne mère, vous ne pensez qu'à votre fils. Il est venu me parler l'autre soir pour me demander si vous étiez partie ; c'est un charmant garçon.

– Oh ! oui, monsieur, il est charmant ! Tout le monde l'aime, et, à présent, il est bien sûr de réussir, d'être indépendant.

Aubrun désirait ardemment une ouverture sur les valeurs dont se composait cet héritage présumé, mais la femme de charge ajouta seulement que, dans la journée, elle irait parler au patron de son fils et s'entendre définitivement avec lui.

Quelques heures plus tard, Aubrun descendait à Ménars.

Ce joli endroit, que domine l'ancien château

de M<sup>me</sup> de Pompadour, était plein de roses, de lumière, de verdure, et Aubrun, poète jadis à ses moments perdus, alors qu'il aimait une femme par laquelle il avait été indignement trahi, fut saisi par la saveur embaumée de la campagne. Le contraste entre son métier et la pure nature dont la vue, la douceur, les parfums le reportaient à d'heureuses années de jeunesse, lui fut pénible.

Il écarta les regrets pour penser à la jeune fille accusée et prisonnière alors que le mois de juin fleuri rayonnait !...

Il eut tout à coup, sans savoir pourquoi, l'impression si vive de la culpabilité de Sophie Brion, de sa noire scélératesse qu'il éprouva une violente colère contre cette femme. Puis il sourit de lui-même.

« Et si elle n'est pas coupable ?... »

Il entra dans une petite auberge bien placée au bord de la route et très fréquentée par les rouliers. De la salle, ornée de dressoirs reluisants, chargés de vaisselle à grosses fleurs, on apercevait l'eau miroitante de la Loire au-delà d'un jardin plein de gueules de loup, de lis et de giroflées.



À cette heure de l'après-midi, il n'y avait personne dans l'auberge, et, après avoir demandé des rafraîchissements, Aubrun questionna la femme qui le servait.

– N'aviez-vous pas ici un maçon nommé Rollant ?

– Rollant ?... Non, monsieur, je ne connais pas.

– Un patron décédé il y a quelques jours, m'a-t-on dit ?

– Personne n'est décédé à Ménars il y a quelques jours, monsieur.

– C'est singulier ! alors on m'a donné une fausse indication ?

– Oh ! oui, monsieur, très fausse ! Il n'y a personne ici, ni dans les environs, s'appelant Rollant.

– Mais autrefois ? Ce Rollant a peut-être habité le pays ?

– Non, monsieur, certainement ! Je ne suis pas jeune, j'ai toujours été dans cette auberge, ma défunte mère y était également, et jamais je n'ai

entendu ce nom ; je connais tous les maçons des alentours.

– Je cherche les traces de cet homme pour une question d’héritage. Vous avez un notaire à Ménars ?

– Oui, monsieur... il habite une grande maison à l’extrémité du bourg, au milieu d’un jardin ; il y a une grille.

Aubrun éluda les questions de l’aubergiste, paya sa dépense et se dirigea vers la maison indiquée.

Le notaire était sorti, mais un clerc répondit :

– Ni décès, ni héritage de maçon ici dernièrement. Je connais deux patrons retirés à Ménars, mais ils ne s’appellent pas Rollant et sont aussi vivants que vous et moi.

– Alors on m’a induit en erreur... Ce Rollant a pu mourir à Blois ?

– C’est facile à vérifier... nous avons l’état civil de Blois et des environs dans un journal hebdomadaire.

Le clerc, très complaisant, examina le journal,

puis le passa au policier :

– Voyez vous-même !... il n’y a aucun nom ayant quelque ressemblance avec celui de Rollant. Si j’entends parler de cet individu, faudra-t-il vous écrire ? Laissez-moi votre adresse, je me ferai un plaisir de vous rendre ce petit service.

– Merci mille fois, mais c’est tout à fait inutile... On s’est trompé ou j’ai mal compris.

Il se dirigea d’un pas rapide vers le chemin de fer ; il se sentait léger, heureux en pensant à Gertrude et au docteur Cébronne, car il avait assez de cœur pour que les promesses de Bernard fussent reléguées au second plan.

« C’est suffisant, se disait-il en revenant à Paris, pour la dénoncer, cependant un mensonge n’est pas encore la preuve concluante. Mais la voici entrée dans la voie des maladresses, je compte sur une maladresse plus grosse encore que son invention d’héritage. Elle a confiance en moi, se croit complètement à couvert et enfin est hypnotisée par l’idée d’établir son fils. Il a l’air d’un honnête garçon ; pauvre diable !

Il fut tenté d'aller le soir même chez M. de Monvoy, mais il se ravisa en réfléchissant que l'attente au lendemain n'offrait aucun inconvénient, puisque ses renseignements étaient maintenant assez précis pour lui permettre de précipiter les événements.

Il avait joué son rôle avec tant de tact, l'intérêt, qu'il avait manifesté à la femme de charge, était resté dans des limites si justes que la confiance de Sophie était absolue.

Elle lui dit, assez tard dans la matinée du lendemain :

– Je suis allée hier chez M. Marait, monsieur.

– Ah !... vous vous êtes décidée. Avez-vous été contente de lui ?

– Très contente, monsieur ! nous signerons le marché dans quelques jours.

– Tant mieux, tant mieux ! mais votre cousin n'a pas laissé quinze mille francs en argent comptant ?

– Oh ! non, monsieur... il avait placé en valeurs auxquelles je n'entends rien ; moi j'ai

toujours placé à la caisse d'épargne.

– Je croyais que M. Marait tenait à de l'argent en espèces ?

– C'est vrai, il y tient absolument ; alors je voulais consulter Monsieur.

– Consulter sur quoi, ma bonne Sophie ?

– Sur les valeurs de mon parent.

– Eh bien, vous les ferez négocier par une société financière, rien n'est plus simple, si elles sont bonnes.

– Comment bonnes, monsieur ! pourquoi ne seraient-elles pas bonnes ?

– Parce que des valeurs, excellentes au début, tombent quelquefois à rien, ou ne présentent pas des garanties sérieuses. Espérons que votre cousin avait bien choisi...

– Et comment le savoir, monsieur ? Le notaire ne m'a pas parlé de cela.

« Je le crois bien ! » pensa Aubrun.

– Portez vos valeurs à un bureau quelconque du Crédit Lyonnais ou de la Société Générale, on

vous renseignera, et vous donnerez vos ordres pour la vente.

Il la voyait embarrassée, hésitante, et attendait anxieusement sa décision, déterminé, si elle n'allait pas plus loin, à brusquer le dénouement.

– Monsieur m'inquiète en me disant que mes valeurs ne sont pas bonnes.

– Mais je n'en sais rien du tout, ma brave femme ! C'est une supposition... et une réponse à vos paroles précédentes.

– Monsieur veut-il les voir ? Il me dira ce qu'il en pense et ce que je dois demander à la Société Générale.

– Vous n'avez pas besoin de moi... à la Société vous serez amplement renseignée.

– Mais, monsieur, je n'ai jamais eu ce genre de valeurs entre les mains, et j'aurai l'air de ne rien savoir.

– Vous n'avez donc pas questionné le notaire qui vous les a remises ?

– Très peu, monsieur ! mais il m'a dit qu'elles représentaient une somme de douze mille francs.

Il n'a pas dû se tromper.

– Mon Dieu... je veux bien ! montrez-les-moi ; je vous expliquerai le nécessaire et vous dirai, d'après mon journal, à quel cours vous devez faire vendre.

– Je voudrais bien en avoir le cœur net... Monsieur va sortir ?

– Oui, je déjeune chez un ami ; j'ai oublié de vous prévenir hier.

– Alors, si Monsieur le permet, je vais aller chercher mes papiers.

– Faites !

Aubrun, dévoré d'impatience, eut quelque peine à attendre de sang-froid le retour de la femme de charge. Il comptait les secondes, et, comme elle tardait, il craignit d'avoir éveillé sa défiance. Mais, après réflexion, il comprit que cette crainte n'était que le résultat d'une idée toujours fixée sur le même point. Même en cette minute si palpitante pour lui, il n'avait témoigné ni hâte ni empressement à répondre.

La femme de charge, au contraire, se félicitait

d'être tombée sur un maître assez bon pour s'intéresser à son affaire et l'aider à éviter un faux pas, car se sentant sur un terrain inconnu, elle était heureuse d'obtenir des conseils désintéressés.

En parlant un jour de M<sup>me</sup> Deplémont, elle était revenue sur le point, capital pour elle, de la négociation des valeurs. Aubrun, avec prudence, mais autorité, avait saisi cette nouvelle occasion pour dissiper ses vagues inquiétudes.

Ce fut donc fort tranquillement qu'elle lui remit des actions et des obligations de chemins de fer, dont il reconnut aussitôt les numéros.

Quelles que fussent ses habitudes d'impassibilité, Aubrun craignit de se trahir, tant son émotion fut extrême. Son premier mouvement eût été de se jeter sur elle pour l'arrêter, mais, prolongeant simplement son examen afin de se remettre, il lui dit de sa voix calme :

– Ces valeurs sont excellentes... M. Marait devrait les accepter, au lieu de vous entraîner à des frais en les négociant.



– Et s’il ne veut pas ?

– Alors, vous les vendrez... mais, je vous conseille de les lui soumettre. À moins de placer son argent dans des affaires industrielles que j’ignore, il ne trouvera pas de meilleurs placements, à mon sens du moins.

– Je suivrai l’avis de Monsieur.

Devant lui, elle roula les papiers de façon à les introduire dans sa poche, dont elle attachait l’ouverture avec une épingle fermée.

– C’est trop gros... ces papiers vous gêneront pour travailler, dit Aubrun en riant.

– Ce n’est pas bon à laisser traîner, monsieur. De cette façon, je suis sûre de ne rien oublier et rien perdre.

Il la laissa sortir, puis, un instant après, il sonna :

– Je vous ai dit, je crois, que je déjeunais chez un ami ? Si vous voulez en profiter pour vous en aller dès une heure, je vous laisse toute latitude, puisque vous avez des affaires à régler ?

– Monsieur est bien bon... j’accepte

volontiers ; j'irai, entre une heure et deux, voir M. Marait et lui montrer les valeurs.

Aubrun sortit sans se presser, mais, dans la rue, il se jeta dans un fiacre automobile qu'il eut la bonne fortune de rencontrer au coin de la rue Madame et, un quart d'heure après avoir quitté son appartement, il gravissait en courant les marches du Palais de Justice.

– M. des Jonchères est-il là ? Et M. de Monvoy ? demanda-t-il tout haletant à un huissier.

– Si M. des Jonchères est là ? Oui ! vous le trouverez dans la salle des Pas-Perdus, et il y a longtemps que M. de Monvoy est arrivé.

Aubrun, suivant les indications qu'on lui donnait, parvint à la célèbre salle où il aperçut M. des Jonchères, en robe d'avocat, la toque en arrière, qui causait avec animation au milieu d'un groupe de confrères.

Aubrun se précipita vers lui.

– Ah ! vous avez perdu votre impassibilité d'emprunt, Aubrun ! Eh bien ?

– Eh bien, elle est prise ! j’ai la preuve matérielle.

– La preuve indiscutable ? s’écria M. des Jonchères avec la plus grande émotion.

– Indiscutable ! je viens de tenir entre mes mains les valeurs de M. de Chantepy.

– Qu’est-ce, Jonchères ? demandèrent les avocats qui assistaient à ce colloque. S’agit-il de M<sup>lle</sup> Deplémont ?

– Vivat, messieurs ! Elle est innocente !

Il saisit Aubrun par le bras, courut avec lui au cabinet de M. de Monvoy et demanda à être introduit d’urgence.

L’huissier, étonné de son agitation, voulut protester, mais M. des Jonchères, passant devant lui, frappa vigoureusement à la porte et attendit à peine la permission d’entrer pour se précipiter dans le cabinet où le juge était seul avec son greffier.

Stupéfait d’une entrée si peu en rapport avec la correction habituelle de M. des Jonchères, le magistrat se leva en s’écriant :

– Mon Dieu ! mais qu’y a-t-il ? C’est donc bien important ?

– Parlez vite, Aubrun, en deux mots !

– En deux mots : je viens de voir les valeurs de M. de Chantepy entre les mains de son ancienne femme de charge.

– Bravo, bravo ! s’écria le greffier, dans un élan d’enthousiasme, pendant que M. de Monvoy, interdit et très pâle, se rasseyait lentement.

– Vous êtes certain de votre dire ? Il n’y a pas d’erreur possible ?

– Pas d’erreur possible ! cette femme est chez moi, elle y restera jusqu’à midi ou une heure. Qu’on l’envoie chercher ; elle a les valeurs sur elle.

M. de Monvoy fit venir aussitôt deux agents de la sûreté ; il donna à l’un l’ordre de lui amener M<sup>me</sup> Brion.

– Vous la trouverez chez M. de Lucel, 180, rue d’Assas.

– Si elle s’inquiète et refuse de me suivre, que

faudra-t-il faire ?

– L’arrêter immédiatement. Mais vous pouvez ne pas l’effrayer, en lui parlant de renseignements à donner sur M. de Chantepy ; je l’ai questionnée plusieurs fois. Vous dites, Aubrun, qu’elle a les valeurs sur elle ?

– Oui... dans sa poche ; je les lui ai vues mettre, elle a attaché soigneusement l’ouverture.

– Vous veillerez à ce qu’elle vienne ici sans modifier sa toilette, dit M. de Monvoy à l’agent. Allez vite !

Il écrivit un mot au directeur de la prison et le remit à l’autre agent.

– Trouvez une automobile, et courez chercher M<sup>lle</sup> Deplémont.

Après cela, il cacha un instant son visage dans ses mains et on l’entendit répéter plusieurs fois :

« La pauvre enfant, la pauvre enfant !... j’en serai malade de chagrin. »

– Et Cébronne, et la mère ? dit-il en relevant la tête.

– Je cours chez Bernard ! dit l’avocat. Ma plaidoirie est terminée.

– Allez ! il est près de midi, peut-être sera-t-il rentré. Ah ! un mot... Et l’aconitine ? Cette femme en connaissait donc les propriétés ?

– Rien de plus vraisemblable, répondit M. des Jonchères. Vous savez, par M<sup>lle</sup> Deplémont elle-même, que Cébronne lui avait donné des explications sur les effets du poison. Une tierce personne était là, mais ni Bernard ni la jeune fille ne se sont rappelés si c’était la femme de charge ou la garde-malade ; ils penchaient pour cette dernière hypothèse.

– Et Cébronne, du reste, s’est bien gardé d’insister sur cette conversation si compromettante pour l’infortunée jeune fille, dit M. de Monvoy.

Il accompagna M. des Jonchères en dehors du cabinet.

– Je suis désolé, désolé en pensant à M<sup>lle</sup> Deplémont... Que sont nos prétentions de discernement et de déductions logiques quand le

hasard et un pauvre policier de fantaisie détruisent nos savants échafaudages ? C'est pitié, Jonchères, n'est-ce pas ?

– Les faits accusaient M<sup>lle</sup> Deplémont, et, je vous l'avoue maintenant, je partageais votre manière de voir.

– L'astuce et la préméditation de cette femme sont inouïes ! s'écria M. de Monvoy.

Il rentra dans son cabinet et questionna Aubrun, qui ne demandait qu'à raconter par quelles déductions logiques, et prenant le contre-pied de l'enquête officielle, il était parvenu à la vérité.

– J'ai cru plus d'une fois ne pas réussir, car cette misérable se possède étonnamment, au point que, en constatant son absence apparente de crainte, j'ai douté... Mais j'ai commencé à être sûr de ma piste quand, après avoir gagné sa confiance en lui parlant avec intérêt de son fils, elle me parla d'acheter pour lui un fonds de commerce. C'était son rêve, son idée fixe, et les circonstances la pressaient.

– Comment cela ?

– Le patron de son fils était en marché avec un autre acquéreur et n'avait donné qu'un mois à Sophie Brion pour se décider et trouver les fonds.

– Pourquoi n'attendait-elle pas pour un autre fonds de commerce ? Ils sont tous les mêmes ! ils combinent habilement, et creusent eux-mêmes le trou où ils tomberont.

– Elle poursuivait son idée de voir son fils devenir patron de la maison où il travaillait comme petit commis. J'ai vu sa vanité piquée au vif, parce que M. Marait haussait les épaules quand elle lui parlait d'acheter le magasin.

– La négociation des valeurs l'aurait toujours trahie... elle l'ignorait absolument ?

– Oui, et j'ai eu deux fois l'occasion de la maintenir dans son erreur. Enfin, il fallait une invention quelconque pour expliquer qu'elle possédait la somme demandée par le commerçant. Elle me dit donc, il y a cinq jours, qu'elle héritait d'un cousin éloigné, mort à Ménars, auprès de Blois. J'y suis allé hier et j'ai



constaté son mensonge. Ce matin, un peu embarrassée de ses valeurs sur lesquelles j'émettais des doutes, elle m'en a montré une partie en me demandant des explications pour les négocier...

Pendant qu'Aubrun entrait dans les détails de son habile campagne, M. des Jonchères courait chez le docteur Cébronne.

Il venait d'arriver, plus fatigué, plus malheureux que jamais.

– Sauvée ! lui cria son ami ; sauvée, Bernard, mon cher Bernard !

– Voici un mois qu'on me leurre avec cet espoir, répondit Cébronne d'un ton incrédule.

– Ce n'est plus de l'espoir, mais une certitude. La femme de charge est la coupable... Aubrun a vu entre ses mains les valeurs de M. de Chantepy.

– Est-ce certain ? dit Cébronne d'une voix étouffée.

– Je te le jure !... vite ! viens avec moi chez le juge d'instruction. Aubrun fait sa déposition, on a envoyé chercher cette horrible créature, qui sera

arrêtée séance tenante, et M<sup>lle</sup> Deplémont arrivera au Palais dans un instant ! Partons ! j'ai dit en passant à ton cocher de ne pas dételer... ta voiture est prête.

– Et la mère ? dit vivement le docteur.

– Tu lui amèneras sa fille... mais, je suppose qu'il ne faut pas brusquer, pour elle, le dénouement, quelque heureux qu'il soit ?

– Ce serait la tuer.

Cébronne appela son valet de chambre.

– Prenez un fiacre et allez à la maison de santé... Vous direz à la directrice que l'innocence de M<sup>lle</sup> Deplémont est reconnue... qu'elle prépare doucement M<sup>me</sup> Deplémont à voir sa fille. Partez sans retard.

– Le fiacre qui m'a amené m'attend à la porte, qu'il le prenne, dit M. des Jonchères, puisque je vais avec toi.

## XI

Dans la hâte de régler ses affaires, la femme de charge n'avait fait que le nécessaire de son travail et se préparait à partir quand l'agent de la sûreté sonna à la porte du prétendu M. de Lucel.

Il lui transmit le désir du juge d'instruction.

– Il m'est impossible d'y aller à présent, répondit-elle ; j'irai à quatre heures comme toujours.

– Ce n'est pas à quatre heures qu'il veut vous voir, c'est maintenant !

– Pourquoi est-ce si pressé ? Les autres fois, c'était à quatre heures et je recevais une lettre pour m'avertir que M. le juge d'instruction désirait me questionner ?

– Il n'a pas eu le temps d'écrire... un fait nouveau s'est produit, et vous seule fournirez les renseignements que M. de Monvoy désire avoir

avant de quitter le Palais pour rentrer chez lui.

– Mais, je suis en costume de travail, il faut que j’aille chez moi m’habiller convenablement pour me présenter devant M. le juge d’instruction.

– C’est inutile... nous serions retardés, et c’est très pressé.

– Je veux au moins passer chez moi pour prendre un chapeau, dit-elle en commençant à élever la voix ; il me faut deux minutes pour monter dans ma chambre.

– Assez discuté ! je ne connais que ma consigne, ainsi, partons ! Une voiture nous attend à la porte.

Extrêmement alarmée, elle fut tentée de résister, mais, comprenant aussitôt l’erreur qu’elle commettrait, elle se borna à répondre :

– Comme c’est ennuyeux, d’être mêlée à une affaire de justice ! on est toujours dérangée pour des interrogatoires. C’est la cinquième fois que je vais au Palais.

– Cela ne durera pas... soyez tranquille.

Elle lui lança un regard inquiet, mais le suivit sans rien ajouter.

En route, elle essaya de faire parler l'agent, monté avec elle dans la voiture, mais elle n'obtint que des réponses brusques et laconiques qui la déconcertèrent.

Elle se remémorait sa vie depuis un mois et ne voyait aucun acte maladroit à se reprocher.

Par qui le mensonge de l'héritage pourrait-il être contrôlé ? Sauf son fils, personne ne s'intéressait assez à ses affaires pour observer ses mouvements et regarder de près dans sa vie. Aucune enquête n'était désormais à redouter, pas un mauvais renseignement n'ayant été donné sur elle.

Pour l'héritage, elle avait eu l'habileté, afin de ne pas étonner son fils, de parler, non d'un parent proche, mais d'un cousin éloigné avec lequel les rapports étaient rompus depuis longtemps et qu'elle croyait mort.

Le jeune homme jouissait donc, sans grande surprise, de l'aubaine qui leur arrivait. À toutes

ses questions, elle avait répondu de la façon la plus plausible.

Avec le juge d'instruction, jamais elle n'avait varié dans ses dépositions. Ensuite, elle s'était remise simplement à travailler et manifestait, sans exagération, un chagrin très compréhensible.

Enfin, les charges s'accumulaient contre M<sup>lle</sup> Deplémont, dont la culpabilité paraissait évidente à la justice, et, en grande partie, à l'opinion publique.

Rien donc, ni dans les faits ni dans ses actes, n'était de nature à la mettre en suspicion.

Cependant, elle pressentait un danger, et se préparait intérieurement à le braver ou à le tourner.

Son air posé, quand elle entra dans le cabinet du juge d'instruction, eût trompé plus d'un observateur. Elle s'excusa d'arriver en costume de travail, mais M. de Monvoy l'interrompit d'un ton qui ébranla son assurance, et il lui demanda, sans aucun préambule :

– Où étiez-vous, le soir où votre excellent

maître, M. de Chantepy, a été assassiné ?

La question, à laquelle elle avait déjà répondu, la tournure de la phrase et la sécheresse du magistrat troublèrent la misérable ; toutefois, elle répondit assez tranquillement.

– Mais, j’ai déjà dit à monsieur le juge que j’étais dans ma chambre ; je n’en ai pas bougé.

– Bien ! appelez Aubrun, dit M. de Monvoy au greffier.

En voyant son nouveau maître, Sophie Brion devint pourpre.

– M. de Lucel ! s’écria-t-elle. Ici !

– Non... Aubrun tout bonnement ! dit-il froidement. Agent au service de M. des Jonchères, l’avocat de M<sup>lle</sup> Deplémont.

Une expression d’affolement passa sur le visage de la femme de charge, elle parut chercher autour d’elle un moyen de fuir, puis, par un effort de volonté extraordinaire, elle se composa un maintien tranquille.

– Monsieur le juge, dit Aubrun, cette femme, appelée par vous comme témoin, est l’assassin de

M. de Chantepy.

– L’assassin de M. de Chantepy ! de mon cher maître ! s’écria-t-elle en faisant un pas vers Aubrun. C’est un fou... Monsieur le juge d’instruction, est-il possible que je me sois mise au service d’un fou !

– Il n’est pas plus fou que vous et moi, vous le savez bien... Je vous ferai observer qu’une pareille comédie ne peut pas vous servir.

– Alors, on m’a fait venir ici pour m’injurier ! Et un magistrat supporte qu’on insulte devant lui une honnête femme ! dit-elle avec une indignation très bien feinte.

– On vous a fait venir pour vous expliquer. Vous avez été interrogée jusqu’ici comme témoin et vos témoignages ont été à charge pour M<sup>lle</sup> Deplémont. Mais voici un homme qui, vous observant depuis près d’un mois, affirme que M<sup>lle</sup> Deplémont est innocente et qu’il a vu, entre vos mains, la preuve matérielle de votre crime. Si vous ne vous disculpez pas, je vous fais arrêter et conduire au procureur de la République.



– Comment ! ce prétendu M. de Lucel était un espion ! s'écria la femme de charge, que cette idée mettait hors d'elle-même. Ah ! comme on est trompé ! À présent, je prendrai des renseignements minutieux avant de servir les gens.

Personne ne daigna lui répondre.

– Vous avez dit à M. Aubrun, reprit le juge d'instruction, que vous héritiez d'un cousin qui vous laissait une petite fortune ?

– Mais, c'est la pure vérité, monsieur le juge ! je le jure !

– Parlez, Aubrun.

– Aussitôt le retour de cette femme, c'est-à-dire hier, je suis allé à Ménars, où aucun patron maçon du nom de Rollant n'a demeuré.

– À qui vous êtes-vous adressé pour vos renseignements ? dit Sophie. Ils sont absolument faux.

– Prouvez-le ! Inutile, du reste, puisque...

– Alors, reprit-elle en l'interrompant, j'aurais inventé un nom et parlé de Ménars, sans savoir,

au hasard ? Pour sauver M<sup>lle</sup> Deplémont, son avocat aurait bien dû choisir un agent plus habile et capable de meilleures inventions.

– En effet ! c’est par hasard que vous avez pris le nom de votre cousin supposé et de l’endroit où soi-disant il habitait. Il est certain que rien n’était vrai, et que ce matin, vous m’avez montré les valeurs qui appartenaient à M. de Chantepy.

– C’est faux ! les valeurs sont bien à moi et me viennent d’un héritage, dit-elle énergiquement.

– Et les numéros ?

– Les numéros ! quels numéros ? répéta-t-elle en se troublant.

– Je vous ai laissé croire qu’il n’y avait aucun danger à négocier des valeurs au porteur, mais les numéros de ces valeurs sont toujours connus de l’agent de change et de la société chargés des achats. Ces numéros, je les sais par cœur et les ai reconnus aussitôt.

– C’est faux, c’est faux ! qu’est-ce que cela me fait, vos numéros ? Il peut y en avoir de pareils.

Et, perdant sa correction de surface, elle accabla d'injures l'homme qui l'avait espionnée.

– Continuez ! dit Aubrun en souriant. Ce n'est pas à moi que vous nuisez, mais à vous ! J'ajoute que je n'ai jamais rencontré une coquine plus remarquable.

– Pas d'insultes, Aubrun !... Ne m'avez-vous pas certifié que M<sup>me</sup> Brion avait sur elle les valeurs dont vous parlez ?

– Oui, j'en suis certain.

– Si les valeurs sont bien à vous, continua M. de Monvoy, en s'adressant à la femme de charge, et qu'Aubrun se soit trompé, il doit vous être indifférent de me les remettre.

« Si Aubrun s'est trompé... » ce mot fut comme un éclair pour Sophie Brion. Il lui rendait l'espoir qui, malgré son insolence, commençait à l'abandonner.

Elle prit un ton soumis et poli pour répondre :

– Que monsieur le juge me pardonne mon mouvement de colère bien naturel... Oui, cet espion s'est trompé, et je n'ai aucune raison pour

ne pas remettre mes papiers à monsieur le juge.

Tout en parlant, elle avait cherché le rouleau de valeurs et le tendit au magistrat.

M. de Monvoy contrôla avec la liste des numéros qu'il avait sur sa table, puis passa les papiers à son greffier.

– Voyez ! c'est bien cela... Voulez-vous aller chercher qui vous savez. Ils sont certainement là.

M<sup>lle</sup> Deplémont, son avocat et Cébronne attendaient depuis un instant qu'on les fît entrer dans le cabinet.

La réclusion et une angoisse sans nom avaient mis sur le visage de Gertrude quelque chose d'indéfinissable, qui impressionnait péniblement. Le docteur Cébronne avait raison d'affirmer que certaines secousses, en se prolongeant, peuvent briser un organisme délicat. En méditant les charges qui pesaient sur elle, en suivant, dans ses nuits sans sommeil, la logique de l'accusation, en ne réussissant pas à briser le réseau des preuves qui l'enserraient, elle perdait toute espérance et voyait sa vie condamnée de la façon la plus

atroce.

Depuis quelques jours surtout, l'idée de sa perte définitive la hantait et détendait, heure par heure, les ressorts de son énergie.

Néanmoins, elle avait toujours l'attitude digne et un peu hautaine dont elle ne s'était jamais départie avec le procureur de la République et le juge d'instruction.

Cébronne, entré avec M. des Jonchères par une autre porte que Gertrude, courut à elle :

– Sauvée, Gertrude ! dit-il d'une voix vibrante en lui prenant les deux mains.

M. de Monvoy s'était levé.

– Mademoiselle, vous avez été victime d'apparences qui semblaient convaincantes. Vous êtes libre ! et je ne trouve pas de mots pour vous exprimer mes regrets et mon respect.

En quittant la prison, elle avait signé sur un registre, elle ne savait pourquoi, et entendu le directeur lui affirmer qu'elle ne reviendrait pas, mais, dans son bouleversement, elle comprenait vaguement les paroles qui lui étaient adressées.

En écoutant M. de Monvoy, en voyant la physionomie radieuse de Cébronne, l'émotion fut trop forte pour ses nerfs ébranlés, et elle s'affaissa dans les bras de son fiancé.

Aux différents mouvements des assistants, le docteur répondit par un geste qui signifiait :

« Ne bougez pas... ce ne sera rien ! »

Elle n'était pas évanouie, et il se penchait vers elle en disant :

– Gertrude, tout est fini ! Vous n'avez plus rien, rien à craindre. Regardez-moi !...

Chacun, sauf la femme de charge, observait anxieusement le visage décoloré de la jeune fille. Elle ouvrit enfin les yeux et sourit faiblement à Bernard.

– Sauvée ! murmura-t-elle. C'est bien vrai, on ne nous trompe pas ?

– C'est bien vrai, ma Gertrude !

Elle se redressa avec effort et des larmes conjurèrent la crise que Cébronne redoutait.

Il la fit asseoir et s'élança vers la femme de

charge.

– Odieuse, horrible femme ! j’ai le droit de vous assommer comme...

Aubrun se jeta devant elle, pendant que M. des Jonchères saisissait le bras de Cébronne.

– À quoi penses-tu, Bernard ! Cette misérable n’échappera pas à la punition. Tu n’as pas le droit de te faire justice à toi-même.

– Pas le droit d’écraser un animal venimeux ! alors, les lois sont bien mal faites.

M<sup>lle</sup> Deplémont, que cette scène achevait de rendre à elle-même, se leva pour aller vers le docteur.

– Bernard, Bernard ! dit-elle. Laissez-la, venez auprès de moi.

Il se retourna, ses traits s’adoucirent et, après un moment d’hésitation, il revint près d’elle.

– Vous avez tous raison, dit-il ; il n’y a que le bourreau qui puisse toucher à cette femme sans s’avilir.

Sophie Brion, terrifiée, acculée, comprenant

enfin que ses dénégations ne serviraient à rien devant les preuves évidentes, prit soudain la résolution de se taire et ne répondit pas un mot aux questions successives que M. de Monvoy lui adressa.

– Comme vous voudrez ! dit-il. Vous êtes désormais en état d'arrestation et vous comparâtes devant le procureur de la République. Je vais envoyer chercher votre fils ; il nous donnera, sans doute, des renseignements utiles, et, s'il est complice, comme c'est supposable, peut-être fera-t-il des aveux.

En entendant prononcer le nom de son fils, cette femme, qui, un instant auparavant, bravait avec insolence, devint si pâle, si tremblante qu'on l'eût jetée par terre en posant la main sur son bras.

– Mon fils !

Elle lança ce mot dans un cri de rage et d'effroi.

– Mon fils ! répéta-t-elle, mon fils complice... il ne savait rien !



– « Il ne savait rien », répéta lentement le juge d'instruction... vous venez d'avouer.

Elle leva les bras et les laissa tomber avec consternation.

– Je désire que votre fils n'ait pas trempé dans ce crime vraiment horrible, mais il doit être interrogé. Lui seul était intéressé dans la question, et il me paraît difficile que vous ayez agi entièrement seule.

– Qu'on ne l'inquiète pas, qu'on ne l'inquiète pas ! cria-t-elle ; il n'y est pour rien ; moi seule, seule ! je le jure, ai tout combiné. Je vais tout raconter ; mon fils, mon fils ! c'était pour lui, pour lui seul que j'avais agi... il est honnête, bon ! il ne se doute pas que sa mère a tout risqué pour le rendre heureux...

Gertrude, tremblante, s'appuyait sur le bras de Cébronne ; les traits contractés, celui-ci regardait avec colère la femme devenue odieusement criminelle sous le couvert d'un sentiment honorable.

– Parlez ! dit M. de Monvoy. Expliquez

comment vous avez agi seule, sans l'aide de votre fils ou d'un autre complice ?

Elle n'avait jamais réfléchi que son fils pût être accusé ou compromis, et la pensée du danger pour lui la surexcitait singulièrement.

– Il y a bien des mois, dit-elle, que cette idée me poursuivait. M. de Chantepy était vieux, malade... deux ou trois années de plus à vivre, c'était, à mon avis, bien peu de chose... Mais je voulais mettre toutes les chances de mon côté, et, sans ce misérable espion, je réussissais ! s'écria-t-elle en se tournant vers Aubrun dans un transport de fureur.

– Aubrun ! dit le docteur Cébron, j'admire, j'estime votre habileté, et je double la somme promise.

– Merci, docteur ! votre première offre était assez généreuse, et le fait d'avoir découvert cette coquine serait une récompense suffisante.

– C'est possible ! mais je ne reviendrai pas sur ma décision ; vous aurez cinquante mille francs.

L'expression de la femme de charge prouvait

que Cébronne frappait juste et qu'elle recevait un coup de poignard en entendant parler d'une telle récompense pour son dénonciateur.

– Continuez vos aveux, dit le juge d'instruction, et sachez bien que, tôt ou tard, vous eussiez été découverte par la négociation des valeurs. Comment connaissiez-vous les propriétés de l'aconitine ?

– J'avais entendu M. le docteur donner des explications à M<sup>lle</sup> Gertrude, parler de la grande violence du poison et dire qu'il en faudrait bien peu dans une injection pour tuer un homme. De ce moment, l'idée grandit, grandit dans ma tête, car je m'inquiétais beaucoup pour l'avenir de mon fils, et voyais le moyen d'arriver à mes fins sans me compromettre.

– Mais l'aconitine ? Comment l'avez-vous eue ?

– Le hasard me servit peu de temps après cette conversation du docteur Cébronne et de M<sup>lle</sup> Deplémont. Je nettoyait, de grand matin, l'arrière-magasin de M. Darrault, quand je vis que la clef de l'armoire aux poisons avait été

oubliée. En l'ouvrant, j'aperçus l'étiquette « aconitine », et j'en pris une petite quantité.

– M. Darrault affirmait que jamais la clef n'était restée à l'armoire ? Savez-vous comment la chose est arrivée ?

– Oui... l'aide pharmacien, qui est mort depuis, avait fait cet oubli. Ce matin-là, il arriva très inquiet avant que j'eusse quitté le magasin. Il me confia sa faute et je lui promis de n'en rien dire. M. Darrault n'a jamais rien su.

– En prenant l'aconitine, votre dessein était déjà arrêté ?

– Pas encore, monsieur le juge... c'est plus tard, quand j'appris que le patron de mon fils voulait vendre son fonds... Lorsque je voyais mon pauvre enfant, il me parlait toujours de son grand désir d'acquérir ce commerce et se désolait de ne pas pouvoir. Alors, je me décidai, tout en attendant l'instant favorable. Quand je sus que M<sup>mes</sup> Deplémont allaient partir subitement, je compris bien que c'était le moment d'agir. J'avais une troisième clef que l'on croyait perdue... Le dimanche soir, je suis descendue

dans l'appartement, après mademoiselle, et me suis cachée dans la cuisine. Si on m'avait entendue, j'aurais dit que je rentrais pour mon service. Après le départ de Mademoiselle, je n'ai pas attendu une minute pour aller chez M. de Chantepy...

– Mais s'il n'avait pas refusé la piqûre proposée par M<sup>lle</sup> Deplémont, il n'en eût pas accepté une seconde ; comment auriez-vous fait ?

– C'était une chance à courir, elle m'a servie... Il n'employait pas la morphine tous les jours.

– Comment, après avoir refusé, a-t-il consenti à votre proposition ?

– Je lui ai dit que, le voyant souffrir quand je l'avais quitté, j'étais inquiète ; qu'ému par le départ de M<sup>lle</sup> Deplémont, il ne dormirait pas sans piqûre.

– Et il a accepté comme une preuve de sollicitude l'acte qui allait le tuer... c'est épouvantable !

– C'était pour mon fils, pour mon pauvre enfant, dit-elle tout bas.

– Et le malheureux M. de Chantepy n’a pas vu que vous preniez une autre substance que de la morphine ?

– J’avais fait dissoudre à l’avance le poison, dit-elle en hésitant, et le tube de morphine que j’ai pris devant lui, je l’ai glissé dans ma poche. De son lit, il ne voyait rien...

– C’est extraordinaire ! dit Aubrun. Elle avait pensé à tout.

– Alors, dès le début, reprit M. de Monvoy, vous songiez à laisser accuser M<sup>lle</sup> Deplémont, à la perdre dans vos machinations ?

– C’était mon seul moyen d’arriver, monsieur le juge, et un moyen qui semblait très sûr. Et puis, pourquoi pas ? Elle n’était pas mère, elle ! Mon plan était bien conçu, si bien que la justice s’y est laissée prendre.

– Vous avez même pensé à mettre un reste de poison dans le tiroir de M<sup>lle</sup> Deplémont ?

– Oui... après le départ de ces dames.

– Infâme misérable ! s’écria Cébronne.

Elle regarda un instant les hommes présents,

qui ne dissimulaient pas leur horreur et leur dégoût.

– Infâme ? dit-elle. Pourquoi, infâme ? Je voulais le bonheur de mon enfant, et on n'est pas heureux, sans argent. Il n'y a que les riches, pour dire qu'on peut se passer d'argent. Si je n'avais pas été découverte, mon fils eût été heureux !

– Et vous ? demanda M. de Monvoy, vous auriez été sans remords ?

– Ça... c'était mon affaire, et il ne s'agissait que de mes souffrances personnelles.

– Mais vous deviez craindre d'être découverte ?

– Dans le commencement... mais tout s'arrangeait si bien !

– Vous ne voyiez jamais l'échafaud au bout d'un tel chemin ?

– L'échafaud ? Pourquoi ? Pourquoi me condamnerait-on quand des gens qui tuent sont acquittés parce que leur crime est, dit-on, un crime passionnel ; j'ai lu cela souvent dans les journaux. Eh bien, moi, j'aime mon enfant, je

l'aime avec passion et le voulais heureux.

– Vous l'avez voué au malheur par votre crime qui n'a aucun rapport avec ceux dont vous parlez, quelque terribles qu'ils soient. Il est affreux ! et d'une lâcheté inouïe ! dit M. de Monvoy. L'idée de le préméditer si longuement et de le rejeter sur une jeune fille innocente... cela dépasse toutes les bornes de l'odieux.

– Mon fils voué au malheur... et je réussissais sans cet espion ! s'écria-t-elle exaspérée en cherchant à se jeter sur Aubrun.

On la maintint, et M. de Monvoy la fit emmener.

Il s'approcha de M<sup>lle</sup> Deplémont.

– Je n'espère pas votre pardon, dit-il avec émotion, l'épreuve a été trop cruelle. Acceptez néanmoins les regrets d'un vieux magistrat qui ne se consolera jamais de l'erreur commise à votre égard.

La physionomie, le ton de M. de Monvoy exprimaient plus encore que ses paroles le sentiment profond qui l'agitait.



Gertrude lui tendit la main.

– Je pardonne ! dit-elle d’une voix émue.

– Et vous, Bernard ? Oubliez ces jours angoissants.

– Jamais ! répondit Cébronne avec énergie. Je rends justice à la bonté que vous avez témoignée, mais jamais je n’oublierai ! jamais je ne pardonnerai !

– Je le comprends ! dit le magistrat avec une bonhomie résignée.

Quelques minutes plus tard, le docteur Cébronne traversait avec Gertrude et M. des Jonchères les galeries des Marchands et de la Sainte-Chapelle. Il avait tenu à suivre le même chemin que trois semaines auparavant, et ce fut au milieu d’une véritable ovation qu’ils arrivèrent dans la cour du palais de justice.

Au dehors, la nouvelle s’était répandue, et, sans qu’on sache comment, ainsi que, si fréquemment, il arrive à Paris, une multitude s’était amassée.

La foule se découvrit respectueusement en

apercevant Gertrude et Cébronne.

– Les voilà ! ce sont eux !

– Comme elle est pâle !

On se pressait pour les voir, on acclamait Cébronne et ils parvinrent avec peine à la voiture du docteur.

– À la maison de santé ! cria-t-il au cocher.

Ils partirent au milieu d'acclamations vigoureuses et de cris de mort contre la femme qui venait d'être arrêtée.

– Gertrude, ma bien-aimée, s'écria Bernard, nous commençons l'ère heureuse.

Gertrude, entrée dans la crise de réaction, se sentait à peine la force de répondre.

– Dieu vous entende ! dit-elle avec doute.

Le cœur de Cébronne se serra en devinant la pensée secrète de la jeune fille.

– L'ébranlement passera comme le reste, dit-il avec autorité ; vous renaîtrez auprès de votre mère et... de votre mari, ajouta-t-il en lui baisant la main.

– Et on ne me parlera plus jamais, jamais ! de ces moments épouvantables, dit-elle en frissonnant.

– Jamais ! j’y veillerai !

## XII

Le docteur Cébronne était transfiguré quand M. des Jonchères le revit trois jours plus tard.

– Aubrun sort d’ici, Henri ; je l’ai mandé par télégramme et lui ai remis son chèque. Il vaut mieux que son métier, et je m’en souviendrai pour qu’il ne connaisse plus la misère.

– Avec la grosse somme que tu lui donnes et les copies que je lui fournirai, il vivra suffisamment bien. Et ces pauvres femmes ? Parle-moi d’elles ! Comment s’est passée leur première entrevue ?

– Sans scène, sans crises nerveuses, Dieu merci ! Elles se sont embrassées longuement, mais étant habituées à souffrir et à se dominer, il n’y a pas eu de démonstrations extérieures exagérées. Cet empire sur soi-même, cette modération dans une circonstance exceptionnelle me plaisent énormément. C’est une garantie pour

leur rétablissement.

– Mais tu ne crains rien pour M<sup>lle</sup> Deplémont ? Elle ne tombera pas malade ?

– Je craindrais si elle s’abandonnait elle-même... heureusement sa mère a besoin de ses soins, elle le sent et s’efforce de surmonter l’accablement amené par la réaction. Pour toutes les deux, la sécurité et la paix feront le reste. Gertrude, qui s’inquiétait, comprend maintenant qu’aucune corde n’est brisée chez elle.

– La paix et la sécurité !... elles produisent le même effet sur toi, mon cher Bernard, répliqua M. des Jonchères en regardant avec joie l’expression rassérénée de son ami. En trois jours, tu as rajeuni étonnamment. De ces angoisses, de cette aventure extraordinaire, il ne te restera que quelques cheveux blancs. Le mauvais rêve, dont je souffrais, en vérité, presque autant que vous, a disparu, Dieu soit loué !

– Oui, dit Cébronne, tu entrais dans ma douleur avec toute l’affection d’un ami... Mais ce mauvais rêve... aurait-il pris un caractère odieux si vos lois n’étaient pas si mal faites ?

– Explique-toi ?

– On a refusé d’accepter la caution que je proposais pour éviter à M<sup>lle</sup> Deplémont la brutalité de sa position... et cependant mon honorabilité n’est mise en doute par personne, et, au besoin, ma parole d’honneur fait loi, tu le sais bien !

– Sans doute, mon pauvre cher, mais si on appliquait ta théorie, combien de coupables échapperaient à la justice ?

– Pourquoi ? On mettrait des conditions strictes à l’acceptation de la caution.

– Et tu fais entrer dans ces conditions l’honorabilité de celui qui offre caution ? Mais l’homme le plus honnête, le plus sûr est souvent trompé !

– Aussi je ne dis pas de laisser un prévenu ou accusé sans surveillance ; on le surveillerait de près, soit ! mais, à moins qu’il n’y ait aucun doute sur la culpabilité d’un homme, la prison préventive est révoltante ! Vois la contradiction flagrante dans le fait suivant d’après un principe

de jurisprudence : « Tout homme est innocent, tant qu'il n'est pas reconnu coupable » ; on ouvre des débats pour apporter ou discuter la preuve de la culpabilité, et on enferme l'individu avant que la question ne soit plus douteuse !

– Mon cher ami, tout ceci est complexe et ne se résout pas de cette façon simpliste. Remarque, je te prie, que les erreurs judiciaires sont rares et que la justice est inspirée, de nos jours, par un grand esprit d'humanité.

– Je le sais !... mais n'y aurait-il qu'un seul fait comme celui dont trois êtres viennent de tant souffrir, que, à mon sens et sans parti pris, ce serait suffisant pour modifier la loi sur la prison préventive.

Deux mois après, par un temps chaud de mois d'août, le docteur Cébronne et Gertrude venaient passer leur lune de miel en Bretagne.

Bernard avait envoyé ses domestiques pour préparer la maison et la mettre en état de recevoir la jeune femme.

Aucun endroit ne pouvait être mieux choisi,

loin du bruit, loin des hommes, dans un cadre qui, reportant l'esprit bien loin en arrière, aidait à l'oubli et à l'apaisement.

La maison longue, assez basse, aux toits arrondis, datait du dix-huitième siècle. On lui avait conservé ses volets verts, chantés par le goût romantique d'autrefois. Un perron de quelques marches donnait accès au jardin dont les carrés réguliers, parsemés de bosquets en miniature, s'étendaient jusqu'à la Rance aux bords singulièrement escarpés et sauvages. Des statues, voilées de lichen, ajoutaient à la mélancolie du vieux jardin, que cultivait l'homme chargé de garder la propriété.

Cébronne conservait un souvenir attendri de l'habitation où s'était passée son heureuse enfance ; ni lui ni son père, appelés par des carrières brillantes loin de leur pays natal, n'avaient voulu la vendre, bien qu'ils n'y fissent que de courts séjours, à très longs intervalles.

Bernard observait, sur le visage de sa femme, l'effet produit par l'aspect suranné mais, à ses yeux, très poétique de la propriété.



– C’est charmant ! dit-elle avec le sourire un peu souffrant qu’elle conservait depuis ses épreuves.

– Ai-je bien fait de vous amener ici ?

– Oh ! oui... ce sera le repos enfin loin de Paris ! loin de souvenirs affreux.

– Ils disparaîtront ici, vous verrez ! Plus de regards en arrière, ma chère Gertrude ! dit-il d’un ton ferme ; et ne pensons qu’à nous. Nous sommes seuls, nous sommes heureux.

Ils étaient complètement seuls, en effet, M<sup>me</sup> Deplémont ayant refusé de les accompagner pour ne pas être en tiers indiscret dans leur bonheur.

Cébronne avait bien auguré de l’atmosphère de paix et de joies dans laquelle ils vécurent plusieurs semaines, et bientôt il ne revit plus l’expression souffrante qui lui faisait mal.

Gertrude, aimante, passionnément reconnaissante, et, malgré le développement de son énergie par la lutte et le travail, restée femme jusqu’au fond de l’âme, veillait sur elle-même pour que nul reflet du passé ne vînt attrister son

mari. Puis l'effort disparut, car elle s'épanouissait dans un bonheur que les anciennes douleurs rendaient plus pénétrant, plus profond, et les objets qui l'entouraient s'imprégnaient des douceurs de sa vie actuelle.

« Mon cher ami, écrivait le docteur Cébronne à M. des Jonchères, tu te rappelles cet endroit où tu m'as accompagné il y a quelques années ? En vrai Parisien, tu y voyais seulement une solitude absolue, un air triste sous sa verdure et sa vétusté, sous le siècle qui a jauni les toits et patiné les murs. Moi je t'en décrivais le charme mystérieux, vu par mon cœur et mes souvenirs... Je l'aimais jadis, maintenant je l'adore dans son rajeunissement produit par l'amour heureux.

« Tu te souviens aussi d'une pensée que nous avons discutée ensemble : « Le cœur de la femme est un miroir qui reflète l'univers entier ? » La comprenions-nous bien ? Je ne le crois pas, et un mariage malheureux me l'avait rendue amère.

« Aujourd'hui, je ne la comprends pas, je la

vis !... Le cœur honnête d'une femme intelligente renferme toutes les nuances infinies, toutes les délicatesses exquises qui sont, pour l'homme, l'essence de sa paix et de son bonheur.

« Le cœur féminin, qui comprend tout, est bien « le miroir qui reflète l'univers entier. » Ma vieille amitié te souhaite de le posséder un jour.

« Adieu et à bientôt !

« CÉBRONNE. »



Cet ouvrage est le 862<sup>e</sup> publié  
dans la collection *À tous les vents*  
par la Bibliothèque électronique du Québec.

**La Bibliothèque électronique du Québec**  
est la propriété exclusive de  
Jean-Yves Dupuis.